

# Etude des trouvailles monétaires effectuées sur l'oppidum de Nages (Gard) de 1958 à 1968

MICHEL PY

Les fouilles de l'oppidum de Nages<sup>1</sup> ont débuté en 1958. Durant les dix premières années de travaux,<sup>2</sup> un important numéraire a été découvert en fouilles, c'est-à-dire dans la plupart des cas en stratigraphie et en connexion avec d'autres éléments datables. L'ensemble de ces documents présente, à notre sens, un double intérêt: c'est tout d'abord une série relativement importante, à propos de laquelle des classements typologiques partiels pourront être proposés; c'est ensuite un lot de pièces daté par la fouille, dont on peut attendre des enseignements sur la chronologie relative et sur l'évolution des émissions. Les monnaies de Nages proviennent des strates appartenant aux phases II et III du site,<sup>3</sup> c'est-à-dire aux époques IV et V du gisement proto-historique de la Vaunage.<sup>4</sup> Les plus anciennes des monnaies que nous étudions aujourd'hui sont de la fin du III<sup>e</sup> siècle;<sup>5</sup> puis viennent plusieurs monnaies des années 175-100 av. J.-C.;<sup>6</sup> ensuite, nous étudierons successivement

1. Nous référerons dans la suite, en abrégé, aux ouvrages suivants: Pour Nîmes, F. MAZURIC, *Musées archéologiques de Nîmes, recherches et acquisitions*, dans *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1906-1914; MENARD, *Histoire de la ville de Nîmes*, Paris, 1758 (2.<sup>e</sup> ed. 1875). Pour Marseille: F. VILLARD, *La céramique grecque de Marseille, VI<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., essai d'histoire économique*, Paris, De Boccard, 1960; M. CLERC, *Massalia, histoire de Marseille dans l'Antiquité*, Marseille, I, 1927, II, 1929. Pour Ensérune, J. JANNORAY, *Ensérune, contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale*, Paris, De Boccard, 1955; H. GALLET DE SANTERRE, *Fouilles dans le quartier ouest d'Ensérune*, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, I, 1968, p. 39-83. Pour le sud-ouest de la France: M. LABROUSSE, *Toulouse antique, des origines à l'établissement des Wisigoths*, Paris, De Boccard, 1968; J. AUDY, J. GUILAINE, R. NELLY et M. NOGUÉ, *L'oppidum protohistorique et les vestiges gallo-romains de Pech-Tartari et de La Lagaste*, Société Scientifique de l'Aude, 1959; G. RANCOULE, *Oppidum de La Lagaste, campagne 1965*, dans *B. S. E. Aude*, LXVI, 1966, p. 1-31. G. FABRE, *Les civilisations protohistoriques de l'Aquitaine*, Paris, 1952. Pour Vienne, G. CHAPOTAT, *Vienne gauloise*, Lyon, 1970. En outre, J. DECHELETTE, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, IV, Paris, 1917 (1927); J. L. PIC et J. DECHELETTE, *Le Hradischt de Stradonitz en Bohême*, Leipsig, Hiersemann, 1906. M. LABROUSSE, *Fouilles de Gergovie, campagnes de 1947 et 1949*, dans *Gallia*, VIII, 1950, p. 15-53. CH. ALBRECHT, *Das Römerlager in Oberaden*, 2 vol., Dortmund, 1942.

2. Sur ces fouilles, voir principalement M. PY, *Les oppida de Vaunage, Gard, 1958-1968*, Thèse de 3.<sup>e</sup> cycle, Montpellier, 1972.

3. A ce propos, voir M. et F. PY, *Contribution à l'étude des remparts de Nages, Gard*, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, II, 1969, p. 97-121.

4. M. PY, *op. cit. supra*.

5. Stade Nages II ancien, ou époque IV ancien du gisement protohistorique de Vaunage.

6. Stade Nages II récent, c'est-à-dire époque IV récent de la Vaunage.

les monnaies des intervalles 100-70 av. J.-C., 70-30 av. J.-C., et 30-10 av. J.-C.<sup>7</sup> Nous excluons enfin de cette étude les trouvailles monétaires effectuées en surface, dont l'analyse ne pourrait être que typologique. Leur inventaire a été mené à bien en 1965 par M. ALIGER,<sup>8</sup> qui a publié aussi quelques études de détail sur ce numéraire.<sup>9</sup>

## 1. LES TYPES

Pour chacune des périodes de la protohistoire de la Vaunage, à laquelle correspondent des monnaies livrées par l'oppidum de Nages, nous procéderons en analysant successivement les monnaies:

- de Marseille,
- imitant les types de Marseille,
- de Nîmes,
- des Volques,
- des autres nations gauloises,
- de la république romaine,
- des cités gallo-romaines,
- non identifiées.

Nous avons, en général, suivi les typologies admises. Pour les oboles et les petits bronzes de Marseille néanmoins, qui sont légion à Nages, aucun classement ne nous a paru entièrement satisfaisant.<sup>10</sup> Nous avons donc recouru au classement typologique le plus simple, fondé sur la lecture des légendes, dont les variations correspondent le plus souvent à d'autres changements dans les motifs.

### 1.1. CLASSEMENT DES OBOLES DE MARSEILLE TROUVEES A NAGES<sup>11</sup>

*Type I A:* D) Apollon à gauche; NA, derrière la nuque; R) rouelle solaire; MA, lettres bouletées, barre du A droite. Ce type n'est représenté à Nages que par un exemplaire, du III<sup>e</sup> siècle.

*Type I B:* D) Apollon à gauche; R) rouelle solaire; MA, lettres bouletées, barre du A droite. Ce type est représenté à Nages par deux exemplaires du milieu du I<sup>e</sup> siècle.

7. C'est-à-dire respectivement les stades III ancien, moyen et final de l'oppidum de Nages, ou les époques V ancien, moyen et récent de la Vaunage.

8. M. ALIGER, *Monnaies antiques du site de Nages, Gard*, dans *Fed. Hist. du Languedoc méditerranéen et du Roussillon*, 39<sup>e</sup> congrès, Montpellier, 1966 (1967), p. 85-94.

9. Voir entre autres M. ALIGER, *Nages, Gard, des origines à la fin de l'Ere antique*, dans *Celticum XVI*, 1967, p. 1-63. M. ALIGER, *Monnaies gauloises de l'oppidum de Nages, Gard, nouvelles monnaies à la croix et potins inédits aux croissants*, dans *Ogam*, XX, 3-6, 1968, p. 345-350; M. ALIGER, *Monnaies gauloises de Nages*, dans *Ogam*, XXI, 1-6, 1969, p. 171-177; M. ALIGER, *Oppidum de Nages, monnaies de Nîmes*, à paraître dans *Ogam*; M. Aliger, *Notes sur les monnaies gauloises à la croix recueillies à Nages, Gard*, dans *Ogam*, XVII, 3-6, 1965, p. 235-241.

10. H. ROLLAND, *Monnaies gallo-grecques. Congresso Internazionale di Numismatica*, Rome, 1961, 1, p. 111-119.

On regrettera à ce propos que la mise au point très attendue du regretté H. ROLLAND sur le numéraire de Marseille n'ait pas encore vu le jour. Sur les monnaies de Marseille, voir en général, A. BLANCHET, *Traité des Monnaies gauloises*, Paris, 1905, I, p. 20 sqq; J. DECHELETTE, *Manuel*, op. cit., p. 103. Sur les types massaliètes de Nages, M. ALIGER, *Monnaies antiques du site de Nages*, op. cit., p. 85-86; idem *Nages, Gard. Des origines*, op. cit., p. 42-44.

11. Nous employons dans la suite les abréviations suivantes: D): droit; R): revers.

*Type I C:* D) Apollon à gauche; N, sous le menton; R) rouelle solaire; MA, lettres bouletées, barre du A droite. Ce type est représenté à Nages par 4 exemplaires du milieu du I<sup>o</sup> siècle avant J.-C.<sup>12</sup>

*Type II:* D) Apollon à gauche; R) rouelle solaire; MA, lettres non bouletées, barre du A droite. Quatre exemplaires à Nages: deux du II<sup>o</sup> siècle, ceux du I<sup>o</sup> siècle.

## 1.2. CLASSEMENT DES PETITS BRONZES DE MARSEILLE TROUVES A NAGES

*Type I:* D) Apollon à gauche; R) Taureau passant<sup>13</sup> à droite; MASSA/PS en lettres grecques. Le sigle pi-sigma est situé sous le taureau.<sup>14</sup> Cette monnaie est représentée à Nages par 8 exemplaires, datés de 150 à 20 environ avant J.-C.

*Type II A 1:* D) Apollon à droite; R) taureau cornupète à droite; MASSA en lettres grecques de petite taille au-dessus du taureau.<sup>15</sup> Le taureau est lui-même généralement reconnaissable petit, très musclé, cornes, oreilles et parfois yeux bien marqués. La frappe est puissante et le relief accentué.

Ce type est représenté à Nages par huit exemplaires, datés entre 150 et 50 avant J.-C.

*Type II A 2:* D) Apollon à droite; R) taureau cornupète à droite; MASSA/LIA en lettres grecques de petite taille. Taureau de même style que le type II A 1; représenté à Nages par 7 exemplaires, tous du I<sup>o</sup> siècle.

*Type II A 3:* D) Apollon à droite; R) taureau cornupète à droite; MASSA/LIET(ON) en lettres grecques de petite taille. Taureau du même style que précédemment. Un caractère typique est la présence d'un A inscrit dans un pi derrière l'Apollon; deux exemplaires à Nages au I<sup>o</sup> siècle. Un troisième du II<sup>o</sup> siècle.

*Type II A 4:* idem, sans pi/A au droit, et légende MASS/SM au revers. Un exemplaire de la fin du I<sup>o</sup> siècle.

*Type II B:* D) Apollon à droite; R) taureau cornupète assez gros, MASSA en lettres grecques de grosse taille au-dessus de l'animal. La frappe est moins puissante que dans les types II A, les muscles moins détaillés et la facture en général d'une moindre qualité. Dix exemplaires à Nages, couvrant tout le premier siècle, et principalement les environs de 50 avant J.-C. (8 sur 10).

*Type II C:* D) Apollon à droite; R) taureau cornupète à droite, de petite taille et de corps assez grêle; MA (imitation ?). Un exemplaire à Nages, du II<sup>o</sup> siècle.

*Type II D:* D) Apollon à droite, lauré; R) taureau cornupète à droite, très déformé; AC, sous l'animal. Imitation probable; 3 exemplaires à Nages, du milieu du I<sup>o</sup> siècle.

*Type II E:* D) Apollon à droite; Xi derrière la tête; R) taureau cornupète à droite; traces de lettres; 3 exemplaires du I<sup>o</sup> siècle à Nages.

*Type II:* Nous rangeons sous le numéro II, l'ensemble des petits bron-

12. E. MURET et A. CHABUILLET, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1889. Cet ouvrage sera cité désormais B. N. et suivi du numéro du type auquel on se réfère. Présentement, cf. B. N. 657.

13. C'est-à-dire debout, et non pas fléchissant la patte avant droite, comme le taureau dit *cornupète*.

14. Voir B. N. 1926 à 1929.

15. Dans certains cas, il peut s'agir d'un type II A 2 dont la légende inférieure aurait sauté.

zes de Marseille dont la variété est indiscernable du fait de l'oxydation ou de l'usure. Parmi ces monnaies mal conservées se trouve une majorité de revers portant l'Apollon à gauche. Quelques-uns ont la tête à droite. Cette catégorie composite comprend vingt exemplaires à Nages (II<sup>e</sup>-I<sup>o</sup> siècle avant J.-C.).

## 2. INVENTAIRE DES TROUVAILLES MONÉTAIRES EFFECTUÉES AU COURS DES FOUILLES DE L'OPPIDUM DE NAGES (1958-1968)

Comme nous l'avons indiqué, la nervure centrale de notre classement est constituée par la chronologie. Cette chronologie n'est pas typologique: elle est fondée exclusivement sur les données de la stratigraphie. Il ne s'agit donc en aucun cas d'une analyse numismatique, mais du bilan de l'apport des fouilles de Nages à la connaissance de la répartition dans le temps du numéraire recueilli.

Dans la description des monnaies, nous avons suivi à peu de choses près les directives données par J. C. M. RICHARD dans plusieurs notices méthodologiques, afin que notre analyse soit la moins incomplète possible.<sup>16</sup> Pour chaque document, on trouvera, dans l'ordre:

*Premièrement* : La provenance (site, gisement, couche et sol).

*Deuxièmement* : La nature du métal, en abréviation, c'est-à-dire AR pour argent, ARF pour argent fourré, BR pour bronze et P pour potin.<sup>17</sup>

Le poids au centigramme.

Le module en millimètres.<sup>18</sup>

L'épaisseur du flan en millimètre.

La notation des coins en notation horaire.<sup>19</sup>

*Troisièmement* : L'analyse du droit (D).

*Quatrièmement* : L'analyse du revers (R).

Le cas échéant, l'attribution à une série et les références bibliographiques, quand ces indications ne figurent pas en tête ou en fin de liste.

### 2.1. MONNAIE DE LA PÉRIODE IV ANCIEN DE LA VAUNAGE (250-175 AV. J.-C.)

Une seule monnaie peut-être rapportée à cette période, c'est-à-dire à la phase *Nages II ancien*. Il s'agit d'une obole de Marseille,<sup>20</sup> du type I A que nous avons défini plus haut:

16. *Contribution à l'étude des découvertes numismatiques du département de l'Aude*, dans *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude*, LXIX, 1969, p. 183-188; idem, *Éléments de numismatique*, dans B. DEDET, H. DUDAY, M. FENOUILLET, J.-L. FICHES, M. PY, J.-C.M. RICHARD, et A. RIOLS, *Documents d'archéologie languedocienne: typologie et chronologie des éléments mobiliers*, Publication du Groupe de Recherches Archéologiques de Montpellier 1970, p. 31-34 (dactylographié).

17. Dans le cas où aucune indication sur le mode de façonnage ne suit la désignation du métal, il s'agit d'un flan sur lequel le motif a été frappé.

18. C'est-à-dire diamètre maximum.

19. La direction des coins indique la position relative des coins lors de la frappe. La notation horaire utilise les chiffres de 1 à 12 du cadran horaire pour indiquer la mesure dans laquelle le coin de revers s'écarte de la direction du coin de droit pris comme axe vertical.

20. Nous nommons les monnaies par leur numéro d'inventaire, qui est constitué d'un indice de site (pour Nages, N); d'un indice de série (pour les monnaies de Marseille: M; de Nîmes: N; de la Gaule: G; de la République Romaine: RR; des cités gallo-romaines: GR; les monnaies non-identifiées: NI); et d'un numéro d'ordre en chiffre arabe.

NM 17: Nages, A-XII-7, couche 3 (planche 1).

AR, 0,40 g, 10 mm, 1,1 mm, 10 h.<sup>21</sup>

D) Apollon à gauche, NA derrière la nuque.

R) Rouelle solaire, MA bouleté, barre du A droite. Croix à centre bouleté.

Cette monnaie est la seule, parmi les trouvailles de Nages dont nous tenons compte ici, qui puisse être classée avant 200. Le style en est bon, et rappelle encore celui des oboles du IV<sup>e</sup> siècle. Le poids n'est pas un critère absolu, car le flanc est largement rogné sur le pourtour à tel point que les motifs de l'avers et du revers sont incomplets.

Il est incontestable que cette obole, malgré sa légèreté, fait partie de plein droit de la seconde série des oboles de Marseille, dite de 0,62 g, qui succède à la série de 0,78 g au cours du IV<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup> ou au V<sup>e</sup> siècle selon H. ROLLAND.<sup>23</sup> Les trois classes d'oboles qu'individualise ce dernier parmi les types de 0,62 g se distinguent par le revers, la plus ancienne classe ayant le A de la légende à barre brisée, avec lettres bouletées ou non; la classe moyenne, le A à barre droite et des lettres non bouletées, enfin, la classe récente, un A à barre droite et lettres bouletées. C'est donc dans cette classe très récente qu'H. ROLLAND aurait placé notre obole.

Remarquons cependant que la stratigraphie lui assigne une date assez haute (vers 250-200). Qui plus est, au IV<sup>e</sup> siècle, deux oboles de Roque de Viou ont ce même revers. Ces points sûrs montrent l'extrême faiblesse de toute théorie typologique qui ne se fonde que sur la reconstitution d'une série d'évolutions.

La comparaison de notre obole, qui est de la fin du III<sup>e</sup> siècle, avec les trésors de Lattes<sup>24</sup> montre des ressemblances avec la variété A du premier trésor (1.019 pièces sur environ 2.000), qui se retrouve dans le second trésor avec seulement 44 oboles sur 949.<sup>25</sup> La variété A est néanmoins rarement bouletée à Lattes.<sup>26</sup> Si l'on suit la chronologie de R. MAJUREL, J. ARNAL et H. PRADES, le type A de Lattes est peu fréquent au III<sup>e</sup> siècle (2<sup>e</sup>me trésor) et très courant à la fin du III<sup>e</sup> siècle et au début du II<sup>e</sup> siècle (1<sup>er</sup> trésor). Cette datation convient bien à notre exemplaire.

## 2.2. MONNAIES DE LA PERIODE IV RECENT DE LA VAUNAGE (175-100 AVANT J.-C.)

### 2.2.1. Monnaies de Marseille

#### 2.2.1.1. Oboles du type II

NM 13: Nages, A-XII-6, sol 2 et couche 3 (planche 1).

21. Pour les oboles de Marseille, on détermine le sens du revers en plaçant les rayons de la rouelle en position verticale et horizontale et les lettres M et A dans les deux quarts de cercles inférieurs.

22. F. VILLARD, *La céramique grecque de Marseille*, op. cit., p. 102-103.

23. cf. H. ROLLAND, *Fouille d'un habitat préromain à Saint-Rémy-en-Provence*, dans *Provincia*, XVI, 1936, p. 193-243, notamment p. 236.

24. R. MAJUREL, J. ARNAL, et H. PRADES, *Le trésor d'oboles massaliètes de Lattes*, dans *Ogam*, XVIII, 1966, p. 275-288; R. MAJUREL, J. ARNAL et H. PRADES, *Deux nouveaux trésors de Lattes. Hérault. Oboles massaliètes et monnaies à la croix*, dans *Ogam*, XIX, 1967, p. 397-433, notamment, p. 397-406; J. C. M. RICHARD, *Les monnaies gauloises «à la croix» et le trésor de Lattes, Hérault, France*, dans *Jahrbuch für Numismatik und Geldgeschichte*, herausgegeben von der Bayerischen Numismatischen Gesellschaft, 1970, p. 49-62 notamment p. 50-51 et planche 11.

25. R. MAJUREL, J. ARNAL et H. PRADES, *Deux nouveaux trésors*, op. cit., p. 402 et fig. 1.

26. R. MAJUREL, J. ARNAL et H. PRADES, *Le trésor d'oboles*, op. cit., p. 279 pl. 87 N° 42 et *idem*, *Deux nouveaux trésors*, op. cit., p. 404 note 6.

AR, 0.54 g, 11 mm, 1.3 mm, 11 h.

D) Apollon à gauche.

R) Rouelle solaire. MA, non bouleté, barre droite.

NM 11: Nages, fouille D, sol 3 et couche 4 (planche 1).

AR, 0.45 g, 9.9 mm, 1.35 mm, 4 h.

D) Apollon à gauche.

R) Rouelle incomplète, MA, non bouleté; barre du A droite; centre de la croix bouleté.

La première de ces deux oboles est tout à fait semblable à certains exemplaires de Lattes, classés par les auteurs dans le type E avec favoris.<sup>27</sup> La seconde semble identique à plusieurs monnaies du type A du 1er trésor, qui sont peut-être du II<sup>e</sup> siècle.<sup>28</sup> On remarquera que ces exemplaires à revers non bouleté sont, à Nages, postérieurs à un revers bouleté.

#### 2.2.1.2. *Hémi-obole*

NM 5: Nages, A-XI-5, sol 3 et couche 4 (planche 1).

AR, 0.33 g, 9 mm, 1.1 mm, 2 h.

D) Apollon à gauche, avec mèche arrondie et développée au-dessus du front et favoris très marqués. Grènetis.

R) Rouelle solaire. Partie supérieure de MA bouleté; flanc excentré; centre de la croix bouleté.

Le poids de cette monnaie en fait incontestablement une hémi-obole.<sup>29</sup> Le style en est encore très bon.

#### 2.2.1.3. *Apparition des petits bronzes*

De l'avis général, le monnayage de bronze de Marseille est tardif.<sup>30</sup> Cependant, c'est au III<sup>e</sup> siècle qu'on a souvent placé l'apparition du bronze dans le numéraire massaliète.<sup>31</sup> A Nages les bronzes ne se rencontrent pas, il s'en faut de beaucoup, dans tous les niveaux de la ville:<sup>32</sup> aucun n'est forcément antérieur à 150. Nous ne croyons pas que déduire d'une telle observation une apparition du monnayage de bronze de Marseille durant la première moitié du II<sup>e</sup> siècle fasse difficulté, car la plupart des trouvailles de ce type qui sont signalées un peu partout en Gaule du Sud sont plus tardives que cette époque.<sup>33</sup>

#### 2.2.1.4. *Petits bronzes du type I*

NM 109: Nages, A-XIII-9, sol 3 et couche 4 (planche 1).

BR, 203 g, 15 mm, 3.5 mm, 11 h.

D) Tête d'Apollon lauré à gauche. Magnifique relief; œil et chevelure très détaillés.

27. R. MAJUREL, J. ARNAL et H. PRADES, *Deux nouveaux trésors*, op. cit., pl. 94, fig. 3. Voir aussi, F. VILLARD, op. cit., pl. 44.

28. *Idem*, *Le trésor d'oboles*, op. cit., p. 276.

29. M. ALIGER, *Monnaies antiques*, op. cit., p. 86; id. *Nages. Gard. des origines*, op. cit., p. 42.

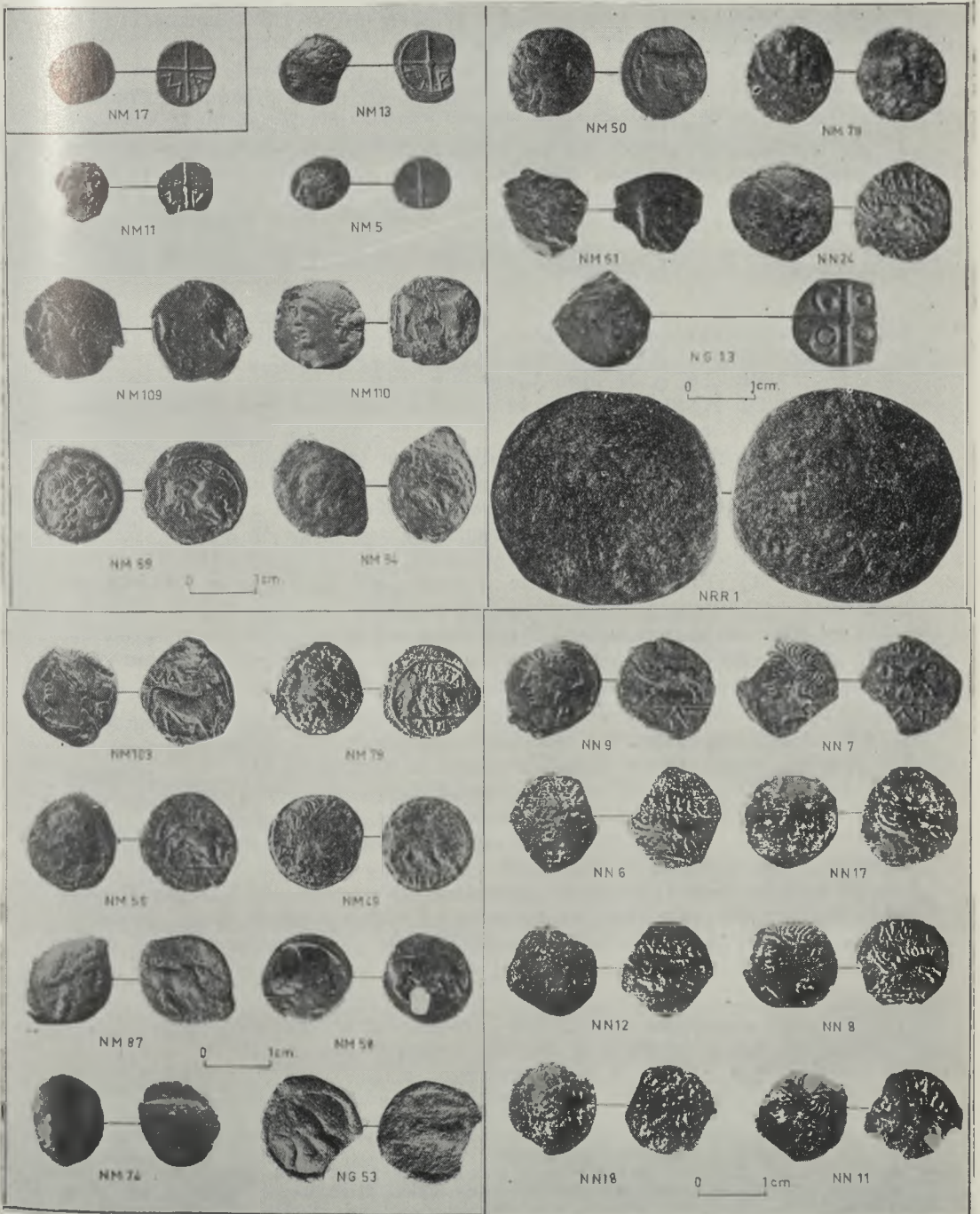
30. F. VILLARD, op. cit. p. 103 note 3.

31. A. BLANCHET, *Traité*, op. cit., I, p. 27; J. DECHELETTE, *Manuel*, op. cit., IV, p. 1070; J. AUDY et autres, *La Lagaste*, op. cit., p. 24-25.

32. Comme le prétend M. ALIGER, *Nages. Gard. des origines*, op. cit., p. 44.

33. A. BLANCHET, op. cit., II, appendice I; M. CLERC, *Massalia*, op. cit., I, p. 340-356; G. F. HILL, *Les monnaies de la Narbonnaise avec inscriptions ibériques*, Toulouse, 1933, p. 3-4, (Narbonne); J. COULOUMA, *L'oppidum et les ateliers de Montfo près Magalas*, dans *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, XII, 1937, p. 584-610, notamment p. 597-598; J. JANNORAY, *Ensérune, contribution*, op. cit., p. 74 et p. 343-344; G. RANCOULE, *Oppidum de La Lagaste, fouilles 1965*, op. cit., p. 13; M. LABROUSSE, *Toulouse antique*, p. 99 et note 118; id. *Monnaies gauloises de la collection Azéma au Musée du Vieux Toulouse*, dans *Pallas*, IX, 1960, p. 177-217, particulièrement p. 183-187.

Planche 1



R) Taureau passant à droite, avec collier à l'encolure; grènetis; (M) ASS (A)/PS en lettres grecques. Pi devant les pattes avant.

NM 110: Nages, rue XI-XII, face à la porte de A-XII-7 (planche 1).

BR, 1.47 g, 14 mm, 2 mm, 6 h.

D) Tête d'Apollon lauré à gauche, delta sous le menton.

R) Taureau passant. MASSA/PS en lettres grecques. Pi devant les pattes avant.

Ce type de petit bronze, dit «au taureau passant», se distingue nettement du petit bronze au taureau cornupète par le droit (direction de la face) et par le revers, notamment par la légende. Par contre, il admet la même chronologie, à savoir la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle et le I<sup>e</sup> siècle tout entier, sans qu'on puisse parler, comme le fait M. ALIGER,<sup>34</sup> d'une véritable dégénérescence du style ou du métal.<sup>35</sup>

#### 2.2.1.5. *Petits bronzes du type II A 1*

NM 69: Nages, A-XIV-4, couche 3 (planche 1).

BR, 2.07 g, 16 mm, 3 mm, 7 h.

D) Apollon à droite, ceint d'une large couronne. Palme derrière la nuque.

R) Taureau cornupète, d'un relief très fouillé. MASSA au-dessus de l'animal, en petites lettres grecques bouletées.

NM 54: Nages, A-XI-5, sol 3 et couche 4 (planche 1).

BR, 2.04 g, 15 mm, 2.7 mm, 1 h.

D) Apollon lauré à droite (usé).

R) Taureau cornupète à droite, de petite taille. MASSA en petites lettres grecques; grènetis.

Ces deux petits bronzes, issus de coins nettement différents (grènetis, taille et caractères de la légende), sont cependant strictement du même type. On remarquera que, sur tous deux, la tête d'Apollon est laurée.

#### 2.2.1.6. *Petit bronze du type II C*

NM 50: Nages, fouille D, sol 3 et couche 4 (planche 1).

BR, 1.37 g, 13 mm, 1.6 mm, 4 h.

D) Apollon à droite. Forme lourde, à menton épais.

R) Taureau cornupète grêle, à queue relevée en cercle. MA au-dessus de l'animal.<sup>36</sup>

Le type ne possédant que MA pour légende est très rare à Nages. Il peut s'agir de la production d'un atelier mineur, peut-être même d'une imitation de la première heure: si la forme de l'Apollon est lourde, le style et la qualité de l'exécution restent bons.

#### 2.2.1.7. *Petit bronze du type II A 3*

NM 78: Nages, A-XIV-2 a, sol 3 et couche 4 (planche 1).

BR, 2.16 g, 14 mm, 2.75 mm, 7 h.

34. *Monnaies antiques, op. cit.*, p. 86; *Nages. Gard des origines, op. cit.*, p. 44.

35. La dégradation que l'on remarque entre les exemplaires plus anciens et les pièces plus récentes, n'est pas due à un abaissement de la qualité du métal, mais à des différences d'action chimique entre les couches basses, plus calcaires, et les couches hautes, souvent acides du fait de la végétation.

36. D'autres lettres pouvaient prendre place à l'exergue (?).



- D) Bas de l'effigie d'Apollon à droite; A dans pi derrière la nuque.<sup>37</sup> Grènetis.
- R) Taureau cornupète à droite. Cette face est très oxydée, mais l'on distingue des traces de lettres au-dessus et au-dessous de l'animal, et la tête est petite, les oreilles bien indiquées.

Type très particulier dont la chronologie est cependant assez lâche (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle), si du moins les exemplaires que nous aurons l'occasion de relever au I<sup>er</sup> siècle ne sont pas des pièces dont la circulation a perduré longtemps.<sup>38</sup>

#### 2.2.1.8. *Petit bronze du type II*

Un exemplaire est incomplet et mal conservé. Sa détermination est difficile:

NM 61: Nages, A-XII-6, sol et couche 3 (planche 1).

BR, 1.37 g, 13 mm, 2 mm, 9 h.

D) Apollon à droite.

R) Taureau cornupète à droite, avec longue queue remontant horizontalement au-dessus du dos. Traces de lettres à la partie supérieure (ASS ?).

#### 2.2.2. Monnaie de Nimes

Une seule monnaie de Nimes se rapporte stratigraphiquement au II<sup>e</sup> siècle; il s'agit d'un petit bronze au sanglier:

NN 24: Nages, A-XII-8, couche 4 (planche 1).

BR,<sup>39</sup> 1.76 g, 15.5 mm, 2.4 mm, 6 h.

D) Tête d'Apollon lauré à gauche, avec longue tresse verticale et serpentiforme.

R) Sanglier stylisé à gauche. Crinière haute, pattes bouletées, queue en S. NAMA/SAT en lettres grecques bouletées, avec A à barre brisée; ces lettres sont reliées par le bas.

Ce type est bien connu.<sup>40</sup> La légende NAMA SAT, mise pour \*NAMASATIS (monnaie) de Nimes, représente la plus ancienne forme du nom de la cité (Nemausus/Nemausus).<sup>41</sup> Cette émission était considérée comme assez courante.

Mais lorsque l'on constate que la commune de Nages n'en a pas livré moins de vingt-quatre exemplaires, tant en fouille qu'en surface, on doit la considérer comme particulièrement abondante.

L'exemplaire présenté ici est le seul qui soit antérieur à 100. La grande quantité de ces pièces dans les strates de *Nages III ancien* (*infra*) montre que l'apogée de l'émission est localisable entre 100 et 75/60 avant J.-C. La monnaie NN 24 doit donc dater des dernières années du II<sup>e</sup> siècle, si tant est que sa position dans la couche 4 de A-XII-8 est originelle.<sup>42</sup>

37. Ces caractères (A inscrit dans un pi) se retrouvent sur deux autres petits bronzes de Marseille mis au jour à Nages: NM 48 et NM 49 (*infra*).

38. Sur la difficulté des datations par les monnaies sur les oppida du Midi de la Gaule, où l'emploi des types a souvent duré très longtemps, cf J. JANNORAY, *Ensérune. Contribution, op. cit.*, p. 444 note 4.

39. Il se peut que ces monnaies, qui présentent presque toutes une belle patine foncée, soient faites d'un alliage spécial, qu'une analyse permettrait d'isoler. La même remarque peut s'appliquer aux petits bronzes des Volques Arécomiques dont la patine est très souvent claire et résistante, et aux as coloniaux de Nimes.

40. B. N. 2684 à 2700.

41. M. SABLON, R. LAFONT, J. BRUNEL et A. DUPONT, *Nimes ou Nimes*, dans *Le vieux Nimes*, 27, Janvier-Mars 1968, note 3.

42. Elle peut s'être enfoncée au cours des siècles de quelques centimètres: n'oublions pas que,

## 2.2.3. Monnaie «à la croix»

NG 13: Nages, A-XI-3, sol 3 et couche 4 (planche 1).

AR, 3.18 g, 13 mm (flanc découpé), 2.9 mm, 10 h.<sup>43</sup>

D) Tête nue à gauche, dont seule la chevelure est apparente: elle est formée de signes inclinés que surmonte une ligne de S entrecroisés formant torsade.

R) Croix pattée, quatre croissants, un point, un anneau.<sup>44</sup>

Le type de la monnaie «à la croix» a suscité de nombreux articles qui, en l'approfondissant, ont singulièrement compliqué l'étude de la série, tant au point de vue de l'attribution géographique que de la chronologie. Aussi remettons-nous la discussion de la signification des trouvailles de monnaies «à la croix» de Nages à un développement postérieur que nous situerons après l'analyse du dernier exemplaire trouvé en fouille à Nages.<sup>45</sup>

## 2.2.4. As oncial de la République romaine

NRR 1: Nages, A-XI-4, sol 3 et couche 4 (planche 1).

BR, 26.59 g, 33 mm, 5.8 mm, ?

D) et R) Frustes.

Cette monnaie est très oxydée, à tel point que l'on ne peut plus deviner les motifs qui y étaient frappés. Tout juste le relief, très usé, permet-il de distinguer:

— au droit, une figure centrale reposant sur une ligne horizontale, avec à l'exergue des traces de lettres: (RO) M (A)?

— au revers, un fort bombement au centre du flanc, au demeurant ininterprétable.

Par contre, le poids permet sans grand risque d'erreur d'identifier un as oncial: il est en effet assez proche de l'once (27 g). La forme du flanc ne s'oppose pas à une telle hypothèse. Dans ce cas, ce document serait daté de 217-154 avant J.-C.,<sup>46</sup> date qui, par ailleurs, correspond assez bien aux données de la stratigraphie (*Nages II ancien*: 175-100).

Les trouvailles d'as de ce type sont assez nombreuses sur beaucoup de site du Languedoc, à même époque.<sup>47</sup>

## 2.3. MONNAIES DE LA PERIODE V ANCIEN DE LA VAUNAGE (100-70 AVANT J.-C.)

## 2.3.1. Monnaies de Marseille

2.3.1.1. *Petit bronze du type I*

NN 103: Nages, A-XIV-3, couche 4 (planche 1).

BR, 3.40 g, 14 mm, 3.6 mm, 6 h.

dans la salle 8 de l'*insula* XII, une strate de *Nages III moyen*, où ont été trouvés quatre petits bronzes de Nîmes au sanglier, prend place directement au-dessus de la couche du 11<sup>e</sup> siècle (sol 5 et couche 6).

43. Pour les monnaies à la croix de Nages, nous déterminons le sens du revers en plaçant les branches de la croix en position horizontale et verticale, et l'annelet en bas à gauche.

44. Cf. M. ALIGER, *Monnaies gauloises de l'oppidum de Nages*, op. cit., p. 346 N.° 13 et fig. 1.

45. Voir ci-après, paragraphe 2.4.5.2.

46. Cf. H. ROLLAND, *Numismatique de la République Romaine*, 1929.

47. A. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, op. cit. I, p. 198-199; J. JANNORAY, *Enserune. Contribution*, op. cit., p. 445 et note 1: 59 as onciaux. Voir antérieurement L. DE LA SAUSSAYE, *Numismatique de la Narbonnaise*, 1842.

- D) Apollon lauré à gauche; K sous le menton; O derrière la nuque.  
 R) Taureau passant à queue verticale pendante; MASSA en lettres grecques de petite taille; (P) S à l'exergue.

Cet exemplaire, de très bon style, est nettement plus pesant que les deux bronzes du même type que la stratigraphie place à une époque antérieure (NM 109 et NM 110). On remarquera que la tête d'Apollon, toujours laurée, est précédée ici d'un K, alors que sur les petits bronzes I de Marseille analysés ci-dessus, la plage située sous le menton ne portait pas de lettres dans l'un des cas, et un delta dans l'autre cas. Il peut s'agir d'une lettre de série.

### 2.3.1.2. *Petits bronzes du type II A 2*

NM 79: Nages, A-XII-1, sol 6 et couche (planche 1).

BR, 2.49 g, 14 mm, 3.1 mm, 12 h.

D) Apollon lauré à droite; grènetis.

R) Taureau cornupète à droite, de petite taille, queue relevée, sur une barre horizontale et dans un cercle bien marqué. MASSA/LIA en petites lettres grecques.

NM 56: Nages, A-XI-4, couche 5 (planche 1).

BR, 2.11 g, 15 mm, 2.6 mm, 9 h.

D) Tête d'Apollon lauré à droite, relief usé.

R) Taureau cornupète à droite, musclé, de petite taille, sur une barre et dans un cercle bien indiqué. MASSA/LIA en petites lettres grecques.<sup>48</sup>

### 2.3.1.3. *Petit bronze du type II A 3*

NM 49: Nages, A-XI-5, sol 8 et couche 9 (planche 1).

BR, 1.74 g, 14 mm, 2.1 mm, 12 h.

D) Apollon lauré à droite. A inscrit dans Pi derrière la nuque. Grènetis.

R) Taureau cornupète sur une barre et dans un cercle. L'animal est petit musclé: la queue est relevée, les pattes bouletées. MASSA/LIET (ON) en petites lettres grecques.

Il s'agit d'un type connu à Nages dès le second siècle (NM 78).<sup>49</sup> On remarquera l'identité du droit (lettres, grènetis, tête laurée) et du revers, dans la mesure où l'oxydation du premier permet d'en juger. Cette monnaie a de nombreux points communs avec les deux précédentes, notamment pour ce qui est de la manière de traiter le taureau, qui est tout à fait typique des petits bronzes II A.

### 2.3.1.4. *Petit bronze du type II B*

NM 87: Nages, A-XII-14, sol et 5 couche 6 (planche 1).

BR, 1.96 g, 13.5 mm, 2.5 mm, 2 h.

D) Tête d'Apollon lauré à droite.

R) Taureau cornupète de taille moyenne. MAS (SA) en lettres grecques.

48. Un petit bronze massaliète de ce type est très curieusement interprété comme une imitation de la drachme au lion par G. CHAPOTAT, *Vienne gauloise*, op. cit., p. 139 et pl. LV N° 1.

49. Ci-dessus, paragraphe 2.2.1.7.

2.3.1.5. *Petit bronze du type II E*

NM 58: Nages, A-XI-6, sol 3 et couche 4 (planche 1).

BR, 1.39 g, 13,5 mm (cette monnaie est percée d'un trou),<sup>50</sup>  
2.5 mm, 1 h.

D) Apollon lauré à droite; Xi derrière la tête; grènetis.<sup>51</sup>

R) Taureau cornupète à droite, sur une barre et dans un cercle; queue relevée horizontalement au-dessus du dos; (M) A (S) S (A) au-dessus de l'animal, X à l'exergue.

Le type du taureau est assez proche de la série A. Mais la légende est différente.

2.3.1.6. *Petit bronze du type II*

Nous ne savons pas la variété de cette monnaie usée:

NM 74: Nages, fouille G, sondage préliminaire, dans l'humus correspondant à la couche 11 (planche 1).

BR, 1.91 g, 13 mm, 2.6 mm, 1 h.

D) Apollon lauré à droite.

R) Profil du taureau cornupète à droite.

2.3.2. *Imitation du petit bronze de Marseille*

NG 53: Nages, A-XII-14, sol 5 et couche 6 (planche 1).

BR (monnaie coulée: potin), 2.31 g, 15 mm, 2.7 mm, 4 h.

D) Tête laurée à gauche, très stylisée: la couronne est représentée par une barre inclinée, en relief; la bouche est en croissant.

R) Stylisation du taureau à gauche, avec une grande queue horizontale en S. Traces de lettres?

Ce type de potin est d'une extrême diffusion: on en a relevé jusqu'en Suède<sup>52</sup> et à Stradonitz.<sup>53</sup> A son propos, A. BLANCHET fait observer:<sup>54</sup> «Les bronzes marseillais de divers modules au type du taureau cornupète ont pénétré au Nord jusqu'à Pommiers (Aisne) et on en a trouvé depuis Lectoure (Gers) jusqu'à Tiefenau, près de Berne. Une monnaie si répandue devait nécessairement être imitée. Elle le fut, je crois, dans de nombreuses régions de la Gaule».

C'est cette opinion que nous retiendrons, car elle rend compte de la diversité des potins imités du petit bronze de Marseille, ainsi que de la grande dispersion des trouvailles.<sup>55</sup>

La date de BLANCHET pour le début de l'émission (fin du II<sup>e</sup> siècle)<sup>56</sup>

50. Percement intentionnel accompagné d'usure, qui prouve que la pièce a servi de pendentif. Dans la même salle et sur le même sol, une autre monnaie percée (NM 11) a été recueillie: elle faisait partie sans aucun doute du même collier.

51. Le grènetis des petits bronzes de Marseille apparaît souvent comme un cercle dentelé, du fait que les grains ne sont pas individualisés les uns des autres.

52. J. DECHELETTE, *Manuel*, op. cit., p. 1070-1071 et fig. 725, 1.

53. J. L. PIC et J. DECHELETTE, *Le Hrachischt de Stradonitz*, op. cit., pl. II N.° 49.

54. *Traité*, op. cit., I, p. 245.

55. *Ibidem*, p. 245; J. DECHELETTE, *Manuel*, op. cit., IV, p. 1070 et note 3; M. LABROUSSE, *Toulouse antique*, op. cit., p. 99; M. DAYET, *Les deniers à légende O. DOCI SAM. F. et les bronzes qui les accompagnaient* dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, XV, 3-4, 1964, p. 254-275, voir p. 265 fig. 74; G. CHAPOTAT, *Vienne gauloise*, op. cit., p. 140 et pl. LV, 2, etc. Cette monnaie a souvent été réservée aux séquanes (potin séquane «à la grosse tête»). Par ailleurs, M. ALIGER penche pour une origine locale de certains exemplaires de Nages (*Nages. Gard, des Origines*, op. cit., p. 47). Aucune de ces deux précisions ne repose sur des bases solides.

56. *Traité des monnaies gauloises*, I, p. 252: «On donnait autrefois une date beaucoup trop récente aux bronzes coulés massaliètes. Mais je crois avoir démontré que les prototypes remontaient au

n'est en rien confirmée par les trouvailles récentes, qui, toutes, sont postérieures à 75. Notre opinion est que ces potins commencent à être frappés très peu avant la masse des bronzes coulés gaulois (vers 75/60) et continuent de l'être encore jusque vers 25.<sup>57</sup>

### 2.3.3. Monnaie de Nîmes

Les petits bronzes de Nîmes au sanglier sont tout à fait caractéristiques du début du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Dans les couches de *Nages III ancien*, ils constituent exactement 50 % de l'ensemble du numéraire recueilli, l'autre moitié étant formée des émissions massaliètes et leurs imitations. Cette concentration très particulière montre que l'émission de cette monnaie bat son plein dès le début du I<sup>er</sup> siècle. L'exemplaire du II<sup>e</sup> siècle, signalé ci-dessus, indique peut-être pour date initiale 120/110 avant J.-C.<sup>58</sup>

NN 9: Nages, A-XI-5, sol 8 et couche 9 (planche 1).

BR, 1.93 g, 15 mm, 2.2 mm, 6 h.

D) Tête d'Apollon lauré à gauche.<sup>59</sup>

R) Sanglier à gauche (NAMA)/SAT en lettres grecques bouletées (A à barre brisée). Sexe développé de l'animal, et terminé par une boule.

NN 7: Nages, A-XI-4, couche (planche 1).

BR, 1.85 g, 15 mm, 2.2 mm, 6 h.

D) Tête d'Apollon à gauche. Traits accusés, magnifique relief.

R) Sanglier à gauche, identique au précédent, si ce n'est les pattes arrières, qui sont au nombre de 3. Le fort relief et la bonne conservation permettent de saisir les moindres détails, tels que la terminaison de la queue par trois nodules, les sabots en V renversé, les jointures bouletées. (NA) MA/(S)AT en lettres grecques bouletées et reliées par la base.

NN 6: Nages, rue XI-XII (planche 1).

BR, 1.80 g, 15 mm, 2.2 mm, 6 h.

D) Apollon lauré à gauche.

R) Sanglier à gauche, moins bien conservé mais strictement identique aux précédents. NAMA/(SAT) en lettres grecques bou-

moins au II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., et d'autre part on a trouvé un bronze au quadrupède déformé dans une sépulture d'Ornavasse qui appartient à un groupe du commencement du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. D'autres pièces analogues ont été recueillies en Suisse dans des sépultures au moins aussi anciennes.»

57. Cette datation s'accorde en gros avec celle qu'a proposée J. B. COLBERT DE BEAULIEU, *Notices de numismatique celtique armoricaine XII, à l'occasion d'une trouvaille inédite des environs de Fougères: la monnaie de potin « la tête diabolique »* dans *Annales de Bretagne*, LXVIII, 1961, p. 42-53. *Idem*, *Notices de numismatique celtique armoricaine (XIV), encore un mot sur la date des monnaies celtiques de potin*, dans *Annales de Bretagne*, LXX, 1, 1963, p. 49-51. La présence d'un de ces potins dans le troisième trésor de Lattes (voir R. MAJUREL, J. ARNAL et H. PRADES, *Deux nouveaux trésors*, op. cit., p. 422 et P. 401 fig. 21) n'autorise en rien à remonter la date de l'émission au II<sup>e</sup> siècle (*ibid.*), p. 429-430: elle oblige au contraire à descendre le trésor au I<sup>er</sup> siècle: cf J. C. M. RICHARD, *Les monnaies gauloises « à la croix »*, op. cit., p. 60-61; J. C. M. RICHARD, *Les trésors de Lattes, oboles massaliètes et monnaies à la croix*, dans *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, XXIII, 1968, p. 321-322.

58. Si l'on veut à tout prix rapprocher le début du monnayage de Nîmes d'un fait historique connu (tendance malsaine à notre avis), c'est à la conquête romaine de la Narbonnaise qu'il faudra penser, et non pas, comme le fait G. BARRUOL, *Les peuples préromains du Sud-Est de la Gaule. Etude de géographie historique*, Supplément I à la *Revue d'Archéologie de Narbonnaise* Paris, 1969, p. 225 note 3, à l'annexion de certains territoires volques par Marseille, qui a lieu après 77 avant J.-C. La chronologie de l'auteur est, au bas mot, d'un demi-siècle trop tardive.

59. L'effigie d'Apollon, sur cette série de petits bronzes, est toujours très semblable d'un exemplaire à l'autre. De même, les revers présentent-ils, peu de variantes: ceci confirme, pensons-nous, le peu de durée de l'émission, qui n'excède sans doute pas un demi-siècle.

letées et reliées par le bas. Sexe peu développé mais bouleté.  
Excentrage assez important sur les deux faces.

- NN 17: Nages, A-XII-1, sol 6 et couche 7 (planche 1).  
BR, 1.79 g, 15 mm, 2.2 mm, 6 h.  
D) Apollon à gauche. Grènetis.  
R) Sanglier à gauche, du même type que précédemment.  
NAMA/S (AT) en lettres grecques bouletées et reliées par le bas.
- NN 12: Nages, A-XIV 3, couche 4 (planche 1).  
BR, 1.45 g, 14 mm (flanc rogné), 2 mm, 6 h.  
D) Apollon lauré à gauche (oxydé).  
R) Sanglier à gauche, du type des autres exemplaires. NAMA/(SAT) en lettres grecques bouletées reliées par le bas.
- NN 8: Nages, A-XI-5, sol 8 et couche 9 (planche 1).  
BR (excellente patine), 1.38 g, 14 mm, 2 mm, 6 h.  
D) Apollon à gauche, lauré; grènetis; relief usé.  
R) Sanglier à gauche, du type des précédents; NAM(A)/SAT (lettres de l'exergue conservées à leur partie supérieure seulement). Grènetis.
- NN 18: Nages, A-XII-1, sol 6 et couche 7 (planche 1).  
BR, 1.08 g, 13 (flanc rogné), 1.7 mm, 6 h.  
D) Apollon à gauche (oxydé).  
R) Sanglier à gauche, mal conservé, mais, à ce qu'il apparaît, du même type que les précédents. NAMA/(SAT) en lettres grecques bouletées et reliées par le bas.
- NN 11: Nages, A-XI-6, sol 3 et couche 4 (planche 1).  
BR, 1.05 g,<sup>60</sup> 14 mm, 1.7 mm, 7 h.  
D) Apollon lauré à gauche.  
R) Sanglier à gauche, identique aux précédents (queue à 3 nœuds, sexe développé et bouleté...). NAMA/SA (T) en lettres grecques bouletées reliées par la base.

Ces huit petits bronzes de Nimes appellent quelques commentaires: l'unité de la série, que nous avons soulignée déjà à propos du style et des détails des motifs, n'est en rien démentie par le module des flancs, tous compris entre 13 et 15 mm, ni par leur épaisseur (de 1.7 à 2.2 mm). Par ailleurs, le soin que l'on constate dans l'exécution de la tête d'Apollon et du sanglier se retrouve, au niveau de la frappe, dans la disposition des coins, tous dirigés presque exactement dans le sens contraire à l'avvers et au revers (direction 6, sauf un seul qui s'écarte un peu, jusqu'à 7). L'exemplaire du II<sup>e</sup> siècle (NN 24) entraine dans les normes respectées par les huit pièces du début du I<sup>e</sup> siècle.

L'analyse caractérisque de ces huit monnaies montre qu'aucune n'a été frappée avec le même coin.<sup>61</sup> La stricte reproduction, d'un coin à l'autre,

60. Cette monnaie, trouvée avec le petit bronze de Marseille NM 58, est percée d'un trou comme ce dernier. L'utilisation des deux exemplaires dans la même collerie est très probable: ce sont les deux seules monnaies percées qui ont été trouvées en Vaunage, et toutes deux reposaient sur le même sol, dans la même pièce. Ici, le trou entraîne une perte sensible de poids, qui fait de cet exemplaire le plus léger de la série.

61. Sur cette méthode, cf J. B. COLBERT DE BEAULIEU, *La numismatique celtique de la Gaule dans Ogam*, V, 1953, 1953, p. 67-106. *Idem*, *La trouvaille de monnaies de Saint-Jacques-de-la-Lande*, dans *Revue Belge de Numismatique*, XLIV, 1948, p. 15-76, voir particulièrement p. 18 à 23. Pour illustration, cf J. B. COLBERT DE BEAULIEU et G. LEFÈVRE, *Les monnaies de Vercingétorix*, dans *Gallia*, XXI, 1963, p. 11-75 et *Gallia* XXIV, 1966, p. 21-28.

de l'ensemble des détails milite en faveur de l'unicité de l'atelier et montre que la production du type n'a guère duré.<sup>62</sup>

#### 2.4. MONNAIES DE LA PERIODE V MOYEN DE LA VAUNAGE (70-30 AVANT J.-C.)

##### 2.4.1. Monnaies de Marseille

###### 2.4.1.1. *Drachmes*

Trois drachmes proviennent de Nages:<sup>63</sup>

NM 1: Nages, secteur D, surface<sup>64</sup> (planche 2).

AR, 2,53 g, 15 mm, 2,1 mm, 2 h.

D) Tête d'Artémis diadémée à droite; arc et carquois; grènetis.

R) Lion à droite, patte dressée. MASSA/LIETON en petites lettres grecques bouletées (barre du A droite). A entre les pattes arrières. D sous le ventre. Le lion est sur une barre droite et l'ensemble dans un cercle en relief.

NM 2: Nages, dépotoir du «Mas de Jules»<sup>65</sup> (planche 2).

AR, 2,31 g, 16 mm, 2 mm, 1 h.

D) Buste d'Artémis à droite; diadème, collier, boucles d'oreilles, carquois. Sous le menton, TK liés. Grènetis.

R) Lion marchant à droite. MASSA/(X) HH en lettres grecques fines et non bouletées. Delta devant les pattes.

NM 4: Nages, A-XII-14, sol 7 et couche 8<sup>66</sup> (planche 2).

ARF,<sup>67</sup> 2,08 g, 13,5 mm, 2,3 mm, 12 l.

D) Tête d'Artémis diadémée à droite; grènetis.

R) Lion marchant à droite, sans doute patte levée. MASSA en petites lettres grecques non bouletées au-dessus de l'animal. Delta entre les pattes arrière.

Deux drachmes sont du même type (NM 1 et 4).<sup>68</sup> La troisième est différente.<sup>69</sup> Cependant toutes se rattachent à la troisième série des drachmes légères, que l'on date ordinairement entre 150 et 50.<sup>70</sup> La stratigraphie montre pour le dernier exemplaire une perte de poids autour de la fin de cet intervalle.

Ces monnaies, très courantes en Provence,<sup>71</sup> sont rares, semble-t-il, en Languedoc: un seul exemplaire à Ensérune,<sup>72</sup> aucun à Toulouse,<sup>73</sup> ni à La Lagaste.<sup>74</sup>

62. Sur la fin de la production, cf ci-après, paragraphe 2.4.4.

63. Une quatrième a été trouvée en surface, dans une vigne, en plaine.

64. Parcelle cadastrale 453.

65. Dépotoir situé hors de l'enceinte de Nages, sur une colline voisine.

66. En connexion dans une bourse avec NM 22 et NG 32.

67. Ame en bronze, recouverte d'une pellicule d'argent en partie écaillée.

68. DE LA SAUSSAYE, *Numismatique de la Narbonnaise*, op. cit., N° 193.

69. *Ibidem*, N° 149; A. BLANCHET, *Manuel de numismatique française*, I, p. 37.

70. H. ROLLAND, *Monnaies gallo-grecques*, op. cit., M. ALIGER, *Monnaies antiques*, op. cit., p. 85.

71. Voir par exemple P. C. VIAN, *Trouvailles de monnaies antiques dans la région du Vaucluse*, dans *Cahiers Numismatique*, N° 9, 1966, p. 260-263: deux exemplaires à Bollène (oppidum de Bari), un à Cavaillon (colline Saint-Jacques), un à l'Isle-sur-Sorgue, vingt à la Bastidonne (oppidum de Saint-Julien), trois à Orange, un à Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône), un au Vaccarès (Camargue).

72. J. JANNORAY, *Ensérune, Contribution*, op. cit., p. 343 note 2.

73. M. LABROUSSE, *Toulouse antique*, op. cit., p. 99 et note 118. Ce n'est pas, comme le prétend l'auteur, une question de dates.

74. J. AUDY et autres, *La Lagaste*, op. cit., p. 24-25; G. RANCOULE, *Oppidum de La Lagaste*, op. cit.

2.4.1.2. *Oboles du type I B*

- NM 19: Nages, A-XII-1 bis, sol 5 et couche 6 (planche 2).  
 AR, 0,44 g, 9 mm, 1,3 mm, 10 h.  
 D) Tête d'Apollon à gauche.  
 R) Rouelle solaire à croix bouletée en son centre. MA, lettres  
 Croix centrale non bouletée.
- NM 18: Nages, A-XII-8, sol 5 et couche 6 (planche 2).  
 AR, 0,40 g, 9 mm, 1 mm, 6 h.  
 D) Tête d'Apollon à gauche.  
 R) Rouelle (excentrée); MA bouleté avec A à barre droite.  
 bouletées, barre du A droite.

NM 19 et NM 18 sont les deux seules oboles de ce type qui aient été trouvées en fouille à Nages.

2.4.1.3. *Oboles du type I C*

Ces oboles se distinguent des précédentes par la présence, au droit, d'un N sous le menton de l'Apollon. C'est une variété bien connue.<sup>75</sup>

- NM 14: Nages, A-XII-15, sol 3 (planche 2).  
 AR, 0,46 g, 10 mm, 0,8 mm, 5 h.  
 D) Tête d'Apollon à gauche (faible relief); N sous le menton;  
 grènetis.<sup>76</sup>  
 R) Rouelle à croix pointée (M) A en lettres bouletées, barre  
 du A droite (excentrée).
- NM 16: Nages, A-XIV-3, couche 5 (planche 2).  
 AR, 0,43 g, 11,5 mm, 0,6 mm, 4 h.  
 D) Apollon à gauche (faible relief); N sous le menton: grè-  
 netis.  
 R) Rouelle à croix pointée (excentrée); MA, lettres bouletées  
 et A à barre droite.
- NM 20: Nages, A-XII-5, sol 3 (planche 2).  
 AR, 0,41 g, 10 mm, 1 mm, 4 h.  
 D) Apollon à gauche (relief usé). N sous le menton, cercle  
 crénelé.  
 R) Rouelle à croix pointée; MA, lettres bouletées et barre du  
 A droite. Beau relief.
- NM 22: Nages, A-XII-14, sol 7 et couche 8<sup>77</sup> (planche 2).  
 AR, 0,31 g, 11 mm, 0,7 mm, 2 h.  
 D) Apollon à gauche, très usé. N sous le menton. Trace de  
 grènetis.  
 R) Rouelle avec croix pointée. MA, lettres bouletées, barre du  
 A droite.

Ces quatre monnaies présentent une identité de style indéniable: outre le N du droit, qui permet de les reconnaître à coup sûr, elles offrent toutes les particularités suivantes:

- un flanc beaucoup plus large que la moyenne (de 10 à 11,5 mm) et aussi beaucoup plus plat (de 0,6 à 1 mm) et léger (de 0,31 à 0,46 g).
- une ligne crénelée arrondie au droit, résidu d'un grènetis.
- une tête d'Apollon de très mauvais style, toujours usée et floue, com-

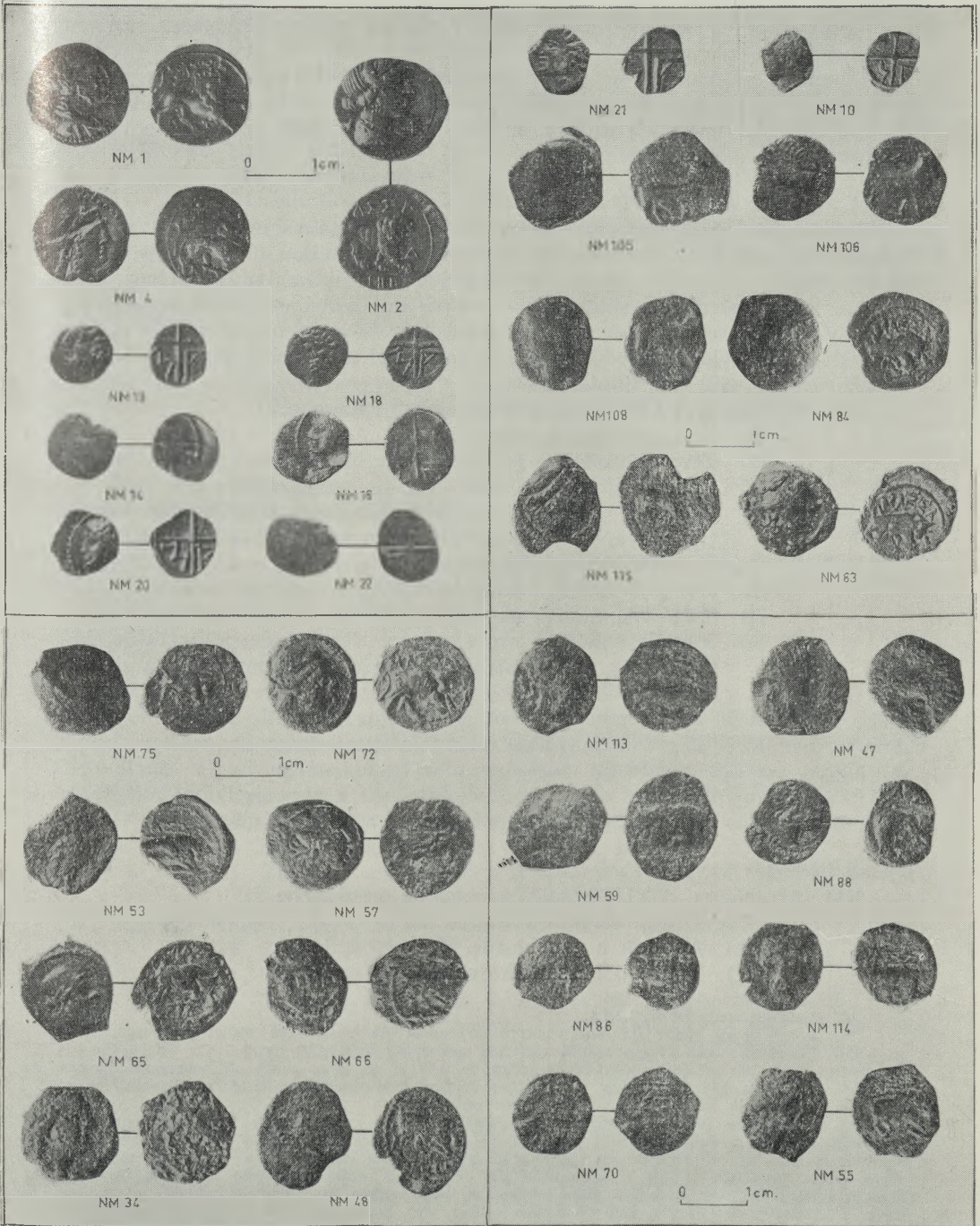
75. B. N. N° 576 (LA TOUR, t. II).

76. Ou mieux, cercle crénelé, comme sur tous les exemplaires de cette série.

77. Dans une bourse, avec NM 4 et NG 32.



Planche 2



me s'il y avait eu surmoulage du coin, ou que les exemplaires en notre possession étaient tous des fins de séries. Cette tête est, par ailleurs, toujours excentrée à droite.

— une croix à centre bouleté, dont l'une des branches dépasse souvent le pourtour de la rouelle.

L'homogénéité de la série que l'on déduit de ces remarques est pleinement confirmée par la stratigraphie, puisque les quatre monnaies présentées ici, qui sont de *Nages III moyen*, sont les seules de leur type qu'aient livrées les fouilles de Nages.

#### 2.4.1.4. *Oboles du type II*

Nous avons déjà rencontré deux oboles de cette variété au II<sup>e</sup> siècle.<sup>78</sup> Deux autres ont été trouvées dans des strates du milieu du I<sup>e</sup> siècle. L'une d'elles (NM 10) est du même style que les exemplaires plus anciens; elle montre la longue durée, sinon de la frappe, du moins de l'utilisation de ce numéraire. L'autre est d'un type différent, par l'avvers comme par le revers (NM 21). Son style semble plus tardif (comparer à NM 19), mais les lettres et la croix ne sont pas bouletées:

NM 21: Nages, A-XII-14, sol 7 et couche 8 (planche 2).

AR, 0.50 g, 9 mm, 1.3 mm, 5 h.

D) Tête d'Apollon à gauche. Taille importante, menton massif. Relief accusé.

R) Croix de la rouelle (la circonférence, plus grande que le flanc, n'apparaît pas); MA, non bouleté; A à barre droite.

NM 10: Nages, A-XIII-1, sol 5 (planche 2).

AR, 0.48 g, 9 mm, 1.7 mm, 11 h.

D) Tête d'Apollon à gauche. Relief accusé, traits fins.

R) Rouelle solaire à croix pointée, fine et de petite taille. MA en lettres non bouletées et très fines, barre du A droite.

On notera que le poids des oboles du milieu du I<sup>e</sup> siècle est compris entre 0.31 et 0.50 g. On pourrait évoquer ici une perte de poids, indice de date tardive, au I<sup>e</sup> siècle. Mais il n'en est rien puisque, nous l'avons vu, l'obole de Nages du III<sup>e</sup> siècle ne pèse que 0.40 g et celles du II<sup>e</sup> siècle 0.45 et 0,54 g seulement.<sup>79</sup> Nous devons en conclure que le type de l'obole de 0.62 g pèse en fait très souvent beaucoup moins, dès sa mise en circulation.<sup>80</sup>

#### 2.4.1.5. *Petites bronzes du type I*

NM 107: Nages, A-XIII-9, sol 5 et couche 6 (planche 3).

BR, 1.12 g, 13 mm, 2.2 mm, 2 h.

D) Apollon à gauche (?). Usé et oxydé.

R) Taureau passant à droite.

78. Cf-dessus, paragraphe 2.2.1.1.

79. A ces poids légers de date ancienne, s'ajoutent les pesées des oboles récemment mises au jour à Roque de Viou, et qui sont à coup sûr antérieures à 300/290 avant J.-C.: or sur les six exemplaires livrés par ce site, quatre pèsent moins de 0,50 g; les deux autres affichent respectivement les poids de 0,54 et 0,58 g seulement. Ces chiffres donnent évidemment à réfléchir sur l'application de la loi de la perte du poids à la série des oboles massaliètes.

80. Ces chiffres sont bien évidemment différents de ceux que donne le 2<sup>ème</sup> trésor de Lattes (III<sup>e</sup> siècle) où l'on ne compte que 21 pièces sur 993 dont le poids soit inférieur à 0,50 g. Les auteurs résument la question du poids des monnaies de ce trésor comme suit: «le plus grand nombre de ces oboles oscille entre 0,57 et 0,68 g. la majorité des exemplaires pesant entre 0,60 et 0,65 g. Le poids total du trésor: 653,43 g. pour 995 pièces indique un poids moyen de l'obole de 0,63 g.» cf R. MAJUREL, J. ARNAL et H. PRADES, *Deux nouveaux trésors*, op. cit., p. 400. (Si nous comptons bien, et s'il n'y a pas erreur dans l'énoncé des totaux, poids et nombre, la division des auteurs est fautive, puisque  $653,43/993 = 0,65$  g. et non pas 0,63 g.).

Le très mauvais état de conservation de cette monnaie ne permet pas de description précise. Le type du taureau passant est cependant sûr.

NM 105: Nages, A-XII-7, sol 5 et couche 6 (planche 2).

BR, 1.73 g, 15 mm, 2.1 mm, 8 h.

D) Tête nue d'Apollon à gauche. A sous le menton.<sup>81</sup> Traces de double frappe.<sup>82</sup>

R) Taureau passant à droite, MASS (A)/(PS) en lettres grecques de taille moyenne.

NM 106: Nages, A-XII-8, sol 5 et couche 6 (planche 2).

BR, 1.72 g, 13 mm, 2.4 mm, 11 h.

D) Apollon lauré à gauche. Grènetis.

R) Taureau passant à droite. MASSA en lettres grecques de taille moyenne. Barre du A brisée. Traces de lettres à l'exergue (pi-sigma ?).

NM 108: Nages, A-XII-1 bis, sol 5 et couche 6 (planche 2).

BR, 1.56 g, 14 mm, 2 mm, 12 h.

D) Apollon lauré à gauche. N sous le menton.<sup>83</sup>

R) Taureau passant à droite, MASSA/PS en lettres grecques de taille moyenne.

#### 2.4.1.6. *Petits bronzes du type II A 2*

Ces petits bronzes qui, nous le rappelons, se caractérisent par une légende courte (MASSA) en petites lettres grecques, et par le style du taureau, sont particulièrement nombreux au milieu du I<sup>o</sup> siècle. Nous avons répertorié deux exemplaires dans des couches du II<sup>o</sup> siècle: il s'agit donc d'un type dont l'usage s'étend sur une longue période, principalement entre 150 et 50 avant J.-C. On n'en rencontre en effet, aucun à la fin du I<sup>o</sup> siècle.

NM 84: Nages, A-XII-1 bis, sol 5 et couche 6 (planche 2).

BR, 2.32 g, 15 mm, 2.8 mm, 12 h.

D) Tête d'Apollon à droite; grènetis.

R) Taureau cornupète à droite, petit, trapu, queue relevée en cercle. MASSA en très petites lettres grecques au-dessus de l'animal. Le tout est compris dans un cercle.

NM 115: Nages, place du Refend Sud, sol 5 et couche 6 (planche 2).

BR, 2.27 g, 15 mm, 2.3 mm, 12 h.

D) Tête d'Apollon lauré à droite; grènetis.

R) Taureau cornupète à droite, dans un cercle. M(ASSA) en petits caractères (face oxydée).

NM 63: Nages, A-XIV-2b, sol et couche 5 (planche 2).

BR, 2.08 g, 14 mm, 2.9 mm, 6 h.

D) Tête d'Apollon à droite; grènetis.

R) Taureau cornupète à droite, de petite taille, avec relief fouillé (oreilles, cornes, pattes bouletées). Cercle très apparent; MASSA en petites lettres grecques bouletées.

NM 75: Nages, A-XII-11, sol 5 et couche 6 (planche 2).

81. Nous avons rencontré sur des petits bronzes massaliètes du type 1 et à cette place, un delta au II<sup>o</sup> siècle (NM 110, ci-dessus, paragraphe 2.2.1.4.) et un K au début du I<sup>o</sup> siècle (NM 103, ci-dessus, paragraphe 2.3.1.1). Cette diversité appuie l'hypothèse d'une lettre de série.

82. Sur les doubles frappes, cf B. POINDESSAULT, *Etudes pratiques, introduction à la numismatique. III, la pièce: ses particularités* dans *Cahiers Numismatiques*, 4, 1965, p. 112-115, notamment p. 114 (pièces surfrappées).

83. A propos de cette lettre, voir ci-dessus, NM 105.

- BR, 2.01 g, 14 mm, 2.5 mm, 11 h.  
 D) Tête d'Apollon lauré à droite; grènetis.  
 R) Taureau cornupète à droite, petit, très musclé et détaillé. Cercle; MASSA en petites lettres grecques.
- NM 72: Nages, A-XI-7, sol et couche 6 (planche 2).  
 BR, 1.76 g, 15 mm, 2.4 mm, 4 h.  
 D) Apollon lauré à droite. Figure serpentiforme devant la face.<sup>84</sup>  
 R) Taureau cornupète à droite, détaillé et musclé. Cercle; MASSA en petites lettres grecques au-dessus de l'animal.
- NM 53: Nages, A-XI-6, sol 5 et couche 6 (planche 2).  
 BR, 1.70 g, 14 mm, 2.7 mm, 6 h.  
 D) Apollon lauré à droite. Sigma derrière la nuque.  
 R) Taureau cornupète à droite. MASSA en très petites lettres grecques au-dessus de l'animal. Cercle.

Cette série de six petits bronzes présente de nombreux points communs: le poids assez élevé (de 1.70 g à 2.32 g),<sup>85</sup> le module constant (14/15 mm), l'épaisseur régulière (2.3-2.8 mm), le style enfin. L'Apollon est souvent lauré et compris dans un grènetis. Ce sont des caractères que le type II A 1 partage en partie avec la série II A.

#### 2.4.1.7. Petits bronzes du type II A 2

D'apparition plus tardive que le type II A 1 à Nages (vers 100), ces petits bronzes de style II A à légende MASSALIA sont presque aussi bien représentés aux environs de 50 avant J.-C.

- NM 57: Nages, A-XI-5, sol 10 et couche 11 (planche 2).  
 BR, 2.48 g, 14 mm, 2.6 mm, 9 h.  
 D) Apollon à droite, nez très accusé; grènetis; tête nue.  
 R) Taureau cornupète à droite, oxydé. MASSA/LIA en petites lettres grecques.
- NM 65: Nages, A-XII-8, sol 5 et couche 6 (planche 2).  
 BR (belle patine), 2.01 g, 15 mm, 2.4 mm, 11 h.  
 D) Tête d'Apollon lauré à droite; grènetis.  
 R) Taureau cornupète à droite; musclé, queue relevée en cercle, détails accusés. MASSA/LIA en petites lettres grecques.
- NM 66: Nages, A-XII-8, sol 5 et couche 6 (planche 2).  
 BR, 2.00 g, 15 mm, 2.6 mm, 11 h.  
 D) Tête d'Apollon à droite, grènetis.  
 R) Taureau cornupète à droite; queue relevée en cercle. (MA) SS (A)/LI (A) en petites lettres grecques.
- NM 34: Nages, A-XII-7, sol 5 et couche 6 (planche 2).  
 BR, 1.93 g, 14 mm, 2.5 mm, 11 h.  
 D) Tête d'Apollon lauré à droite.  
 R) Taureau cornupète à droite, oxydé. MASSA/LIA en petites lettres grecques.

Comme précédemment, on soulignera l'unité réelle que présente cette série, unité renforcée par la concordance des poids (1.93 à 2.48 g) des modules et, plus curieusement, de la direction des coins (3 sur 4 ont 11 h).

84. Il s'agit peut-être d'une imitation gauloise.

85. Les deux exemplaires du II<sup>e</sup> siècle analysés ci-dessus entrent dans ces limites: 2.04 et 2.06 g.

2.4.1.8. *Petit bronze du type II A 3.*

Nous avons noté la présence de cette variété de la série II A, qui se distingue aisément par le sigle qui se trouve au droit, derrière la nuque de l'Apollon, et par la légende au génitif, au II<sup>e</sup> siècle<sup>86</sup> et au début du I<sup>e</sup> siècle.<sup>87</sup> On en relève encore un exemplaire à la *phase Nages III moyen*.

NM 48: Nages, fouille D, sol 5 et couche 6 (planche 2).

BR, 1.46 g, 16 mm, 1.9 mm, 2 h.

D) Tête d'Apollon à droite; A inscrit dans pi derrière la nuque; grènetis.

R) Taureau cornupète, à droite, grènetis. (MA) SSA/(L) IËT (ÏN) en lettres grecques de très petite taille.

Le poids des trois monnaies, classées à des périodes successives par la stratigraphie, diminue régulièrement: 2.16, puis 1.74, et enfin ici 1.46.

2.4.1.9. *Petits bronzes du type II B*

Au milieu du I<sup>e</sup> siècle se trouve la quasi-totalité des petits bronzes massaliètes II B; ils sont donc très caractéristiques de cette époque tardive. Leur style, nettement dégénéré par rapport à la catégorie II A, ne contredit pas cette localisation de l'émission à la veille de la chute de Marseille. Le poids lui-même est bas, puisqu'il oscille entre 0.70 et 1.76 g.

NM 113: Nages, A-XII-14, sol 7 et couche 8 (planche 2).

BR, 1.76 g, 14 mm, 2 mm, 2 h.

D) Tête d'Apollon à droite.

R) Taureau cornupète à droite. MASSA en grosses lettres grecques.

NM 47: Nages, A-XIV-3, couche 5 (planche 2).

BR, 1.74 g, 14 mm, 2 mm, 6 h.

D) Tête d'Apollon à droite.

R) Taureau cornupète à droite. (M) ASS (A) en grosses lettres grecques.

NM 59: Nages, A-XIII-8, sol 5 et couche 8 (planche 2).

BR, 1.52 g, 14 mm, 2.2 mm, 12 h.

D) Tête d'Apollon à droite.

R) Taureau cornupète à droite, queue relevée en rond. MASSA lettres grecques de taille moyenne.

NM 86: Nages, A-XII-13, sol 3 et couche 4 (planche 2).

BR, 1.49 g, 12 mm, 2.4 mm, 2 h.

D) Tête d'Apollon à droite, peut-être lauré.

R) Taureau cornupète à droite M (ASSA) en grosses lettres grecques.

NM 114: Nages, A-XII-14, sol 7 et couche 8 (planche 2).

BR, 1.44 g, 13 mm, 2 mm, 7 h.

D) Tête d'Apollon lauré à droite.

R) Taureau cornupète à droite; MASSA en grosses lettres grecques.

NM 70: Nages, A-XIV-4, couche 4 (planche 2).

BR, 1.34 g, 12 mm, 1.8 mm, 5 h.

D) Tête d'Apollon à droite.

86. NM 69: ci-dessus, paragraphe 2.2.1.5.

87. NM 49: ci-dessus, paragraphe 2.3.1.3.

- R) Taureau cornupète à droite; MASSA en grosses lettres grecques.
- NM 55: Nages, A-XI-4, sol 6 et couche 7 (planche 2).  
BR, 1.23 g, 13 mm, 2 mm, 6 h.  
D) Tête d'Apollon lauré à droite.  
R) Taureau cornupète à droite; (M) ASS (A) en grosses lettres grecques.
- NM 96: Nages, A-XI-5, sol 10 et couche 11 (planche 3).  
BR, 0.70 g, 11 mm, 1.7 mm, 7 h.  
D) Tête d'Apollon lauré à droite.  
R) Taureau cornupète à droite. (MA) SSA en grosses lettres grecques.

#### 2.4.1.10. *Petits bronzes du type II D*

Il s'agit ici d'une série très particulière de petits bronzes, issue probablement d'un atelier gaulois. Le type général copie maladroitement la monnaie massaliète; la légende, située en bas du taureau diffère notablement de celles que nous avons rencontrées jusqu'à présent. Trois petits bronzes II D se sont rencontrés à Nages;<sup>88</sup> ils sont tous trois du milieu du I<sup>e</sup> siècle:

- NM 45: Nages, courette A-XIII-6 (planche 3).  
BR, 1.45 g, 14 mm, 1.9 mm, 3 h.  
D) Tête d'Apollon lauré à droite, tresse.  
R) Taureau cornupète à droite (déformé) dont la queue souligne horizontalement le dos de l'animal. AC à l'exergue.<sup>89</sup>
- NM 62: Nages, A-XIII-9, sol 5 et couche 6 (planche 3).  
BR, 1.03 g, 13 mm, 1.7 mm, 10 h.  
D) Tête d'Apollon lauré à droite. Tresse sur le cou. Point en relief sous le menton. Grènetis.  
R) Taureau, cornupète (déformé) à droite. Légende supérieure disparue par excentrage; AC à l'exergue.

L'étude des détails de ces deux monnaies (légende MASSA probable, queue du taureau, tresse sur le cou de l'Apollon, point sous le menton, grènetis au droit, déformation du taureau) permet d'identifier comme II D un troisième petit bronze dont les lettres AC ont disparu à l'exergue par un excentrage du revers vers le bas.

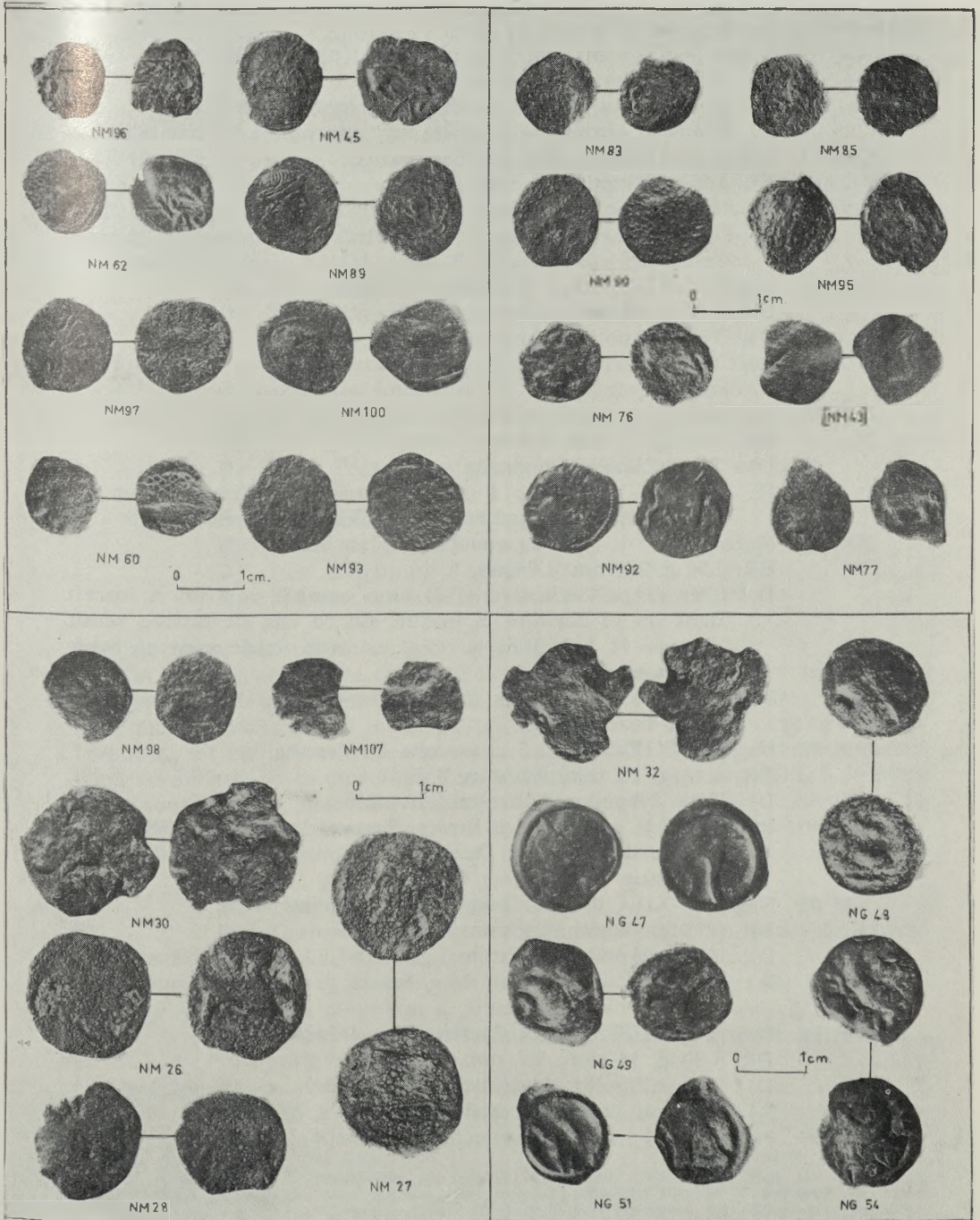
- NM 88: Nages, A-XII-1 bis, sol 5 et couche 6 (planche 2).  
BR, 1.56 g, 13 mm, 2 mm, 5 h.  
D) Tête d'Apollon à droite; grènetis; tresse sur le cou; point en relief sous le menton.  
R) Taureau cornupète à droite (déformé); queue se prolongeant horizontalement sur le dos de l'animal et surmontée de (M)AS(SA) en grosses lettres grecques.

Nous sommes donc en présence d'une intéressante série de petits bronzes, sans doute gaulois, du milieu du I<sup>e</sup> siècle avant J.-C., qui pourra fournir à l'avenir un fossile directeur utile.

88. Peut-être faut-il leur ajouter la pièce NM 83 que, dans le doute, nous avons classé parmi types II: ci-après, paragraphe 2.4.1.11.

89. L'excentrage de la frappe du revers nous prive de la légende située au-dessus du taureau, et qui était MASSA en grosses lettres grecques, si l'on en juge par les extrémités des lettres visibles.

Planche 3



2.4.1.11. *Petites bronzes de Marseille II, avec Apollon à droite*

Parmi les petits bronzes de Marseille que l'on ne peut classer dans l'une des catégories étudiées précédemment, la grande majorité présente une tête d'Apollon à droite:

- NM 89: Nages, A-XII-1 bis, sol 5 et couche 6 (planche 3).  
BR, 2.15 g, 13 mm, 2.5 mm, 6 h.  
D) Tête d'Apollon lauré à droite, grènetis (beau relief).  
R) Taureau cornupète à droite sur une palme horizontale.
- NM 97: Nages, A-XIV-3, couche 5 (planche 3).  
BR, 1.91 g, 14 mm, 1.6 mm, 5 h.  
D) Tête d'Apollon à droite; grènetis.  
R) Taureau cornupète à droite. Lettres indistinctes sur et sous l'animal.<sup>90</sup>
- NM 100: Nages, A-XII-1, sol 8 et couche 9 (planche 3).  
BR, 1.83 g, 14 mm, 2.6 mm, 10 h.  
D) Tête d'Apollon lauré à droite.  
R) Taureau cornupète. Lettres indistinctes sur et sous l'animal.<sup>91</sup>
- NM 60: Nages, A-XI-6, sol 5 et couche 6 (planche 3).  
BR, 1.57 g, 13 mm, 2.3 mm, 10 h.  
D) Tête d'Apollon à droite.  
R) Taureau cornupète à droite, surmonté d'une grappe de points en relief. Imitation gauloise très probable.
- NM 93: Nages, A-XII-1, sol 8 et couche 9 (planche 3).  
BR, 1.54 g, 14 mm, 1.7 mm, 6 h.  
D) Tête d'Apollon à droite. Il nous semble voir un A inscrit dans un pi derrière la nuque. En ce cas, ce bronze serait du type II A 3. Mais le relief est trop oxydé pour en avoir l'assurance.  
R) Taureau cornupète à droite (très oxydé). Lettres indistinctes à l'exergue.
- NM 83: Nages, A-XIV-2 a, sol 5 et couche 6 (planche 3).  
BR, 1.42 g, 12 mm, 2.2 mm, 8 h.  
D) Tête d'Apollon à droite (chevelure).  
R) Taureau cornupète à droite. Traces de lettres (ASS ?) au-dessus de l'animal. Queue se retournant horizontalement au-dessus du dos.<sup>92</sup>
- NM 85: Nages, A-XII-1 bis, sol 5 et couche 6 (planche 3).  
BR, 0.81 g, 12 mm, 1.3 mm, 4 h.  
D) Tête d'Apollon à droite; grènetis.  
R) Taureau cornupète à droite. Traces de lettres grecques (ASS) au-dessus du taureau.
- NM 99: Nages, A-XII-A bis, sol 5 et couche 6 (planche 3).  
BR, 1.30 g, 14 mm, 1.7 mm, 8 h.  
D) Tête d'Apollon à droite (très oxydée).  
R) Taureau cornupète à droite.
- NM 95: Nages, A-XI-4, sol 6 et couche 7 (planche 3).

90. Paut-être II A, mais très usé.

91. Un lambda fait penser un type II A 2 (?).

92. Ce caractère, ainsi que le style général du taureau (pattes arrière très inclinées vers l'avant) font penser à un type II D.



BR, 1.27 g, 15 mm, 2 mm, 6 h.

D) Tête d'Apollon à droite.

R) Taureau cornupète à droite, traces de lettres.

NM 76: Nages, A-XII-12, sol 5 et couche 6 (planche 3).

BR, 1.05 g, 13 mm, 2 mm, 6 h.

D) Tête d'Apollon à droite.

R) Taureau cornupète à droite, A sous les pattes avant.<sup>93</sup>

#### 2.4.1.12. *Petits bronzes de Marseille II avec Apollon à gauche*

La tête d'Apollon tournée à gauche est l'une des caractéristiques essentielles du type I, au taureau passant. On trouve cependant quelques types II, avec divers revers, dont la tête est à gauche. Ils sont peu nombreux:

NM 92: Nages, A-XIII-1, sol 5 (planche 3).

BR, 1.91 g, 14.5 mm, 2 mm, 8 h.

D) Tête d'Apollon à gauche; grènetis.

R) Taureau cornupète, avec queue relevée sur le dos, en S. A à barre brisée au-dessus de l'encolure. Minuscules lettres grecques sous l'animal, sans doute (MA)SSA.

NM 77: Nages, A-XIV-2 a, sol 5 et couche 6 (planche 3).

BR, 1.85 g, 12 mm, 2.2 mm, 7 h.

D) Tête d'Apollon à gauche. Xi derrière la nuque.<sup>94</sup>

R) Taureau cornupète à droite.

NM 98: Nages, A-XIII-9, sol 5 et couche 6 (planche 3).

BR, 1.79 g, 14 mm, 2.3 mm, 1 h.

D) Tête d'Apollon à gauche (très usée).

R) Taureau cornupète à droite. Traces de lettres.

#### 2.4.1.13. *Moyens bronzes*

Ce n'est qu'au milieu du I<sup>o</sup> siècle qu'apparaissent à Nages les bronzes de Marseille de moyen module. Plus rares que les petits bronzes,<sup>95</sup> ils sont donc aussi beaucoup plus tardifs, à tel point qu'il ne faut pas exclure que la frappe en ait été postérieure à la chute de Marseille et à l'ingérence romaine dans l'économie de la cité. Dans leur ensemble, les moyens bronzes de Marseille sont de très mauvaise qualité: on en jugera par les trouvailles de Nages, où le motif et la légende, qui se limitait à MASSA, sont peu visibles.

NM 30: Nages, A-XII-6, sol 5 et couche 6 (planche 3).

BR, 4.81 g, 20 mm, 2.9 mm, 5 h .

D) Tête d'Apollon à gauche.

R) Taureau cornupète à droite, situé sous des traces de lettres.

NM 27: Nages, A-XI-5, sol 10 et couche 11 (planche 3).

BR, 4.54 g, 19 mm, 2.5 mm, 5 h.

D) Tête d'Apollon à gauche, portant un bandeau; grènetis.

R) Taureau cornupète à droite. MASSA en grosses lettres grecques à l'exergue.

NM 26: Nages, A-XI-5, sol 10 et couche 11 (planche 3).

BR, 4.05 g, 19 mm, 2.4 mm, 5 h .

93. Type II A 4 ? Très oxydé.

94. Cette lettre est caractéristique du type II E de notre classification. Mais sur les bronzes II E, l'Apollon est à droite. Voir ci-dessus, paragraphe 2.3.1.5.

95. Treize seulement à Ensérune: J. JANNORAY, *Ensérune. Contribution, op. cit.*, p. 343, note 2. Très rares en Provence: cf. J. C. VIAN, *op. cit.*: un à l'oppidum de Saint-Julien (La Bastidonne); un à Orange; à Nages, sept exemplaires en fouilles, trois en surface.

- D) Tête d'Apollon à gauche.  
 R) Taureau cornupète à droite. Traces de lettres.  
 NM 28: Nages, A-XI-4, sol 6 et couche 7 (planche 3).  
 BR, 2,29 g (très usée), 18 mm, 1,8 mm, 7 h.  
 D) Tête d'Apollon lauré à gauche.  
 R) Taureau cornupète à droite.  
 NM 32: Nages, A-XII-8, sol 5 et couche 6 (planche 3).  
 BR, 1,78 g (déchiquetée), 1,8 mm, ?  
 D) Fruste.  
 R) Profil de taureau

#### 2.4.2. Imitations des petits bronzes de Marseille.

Les imitations coulées du petit bronze de Marseille, dont nous avons vu un premier exemplaire des années 70/60 avant J.-C.,<sup>96</sup> sont fréquentes entre 60 et 30 avant J.-C.: nos fouilles de Nages en ont livré 7 exemplaires de cette époque, qui présentent entre eux de notables différences:

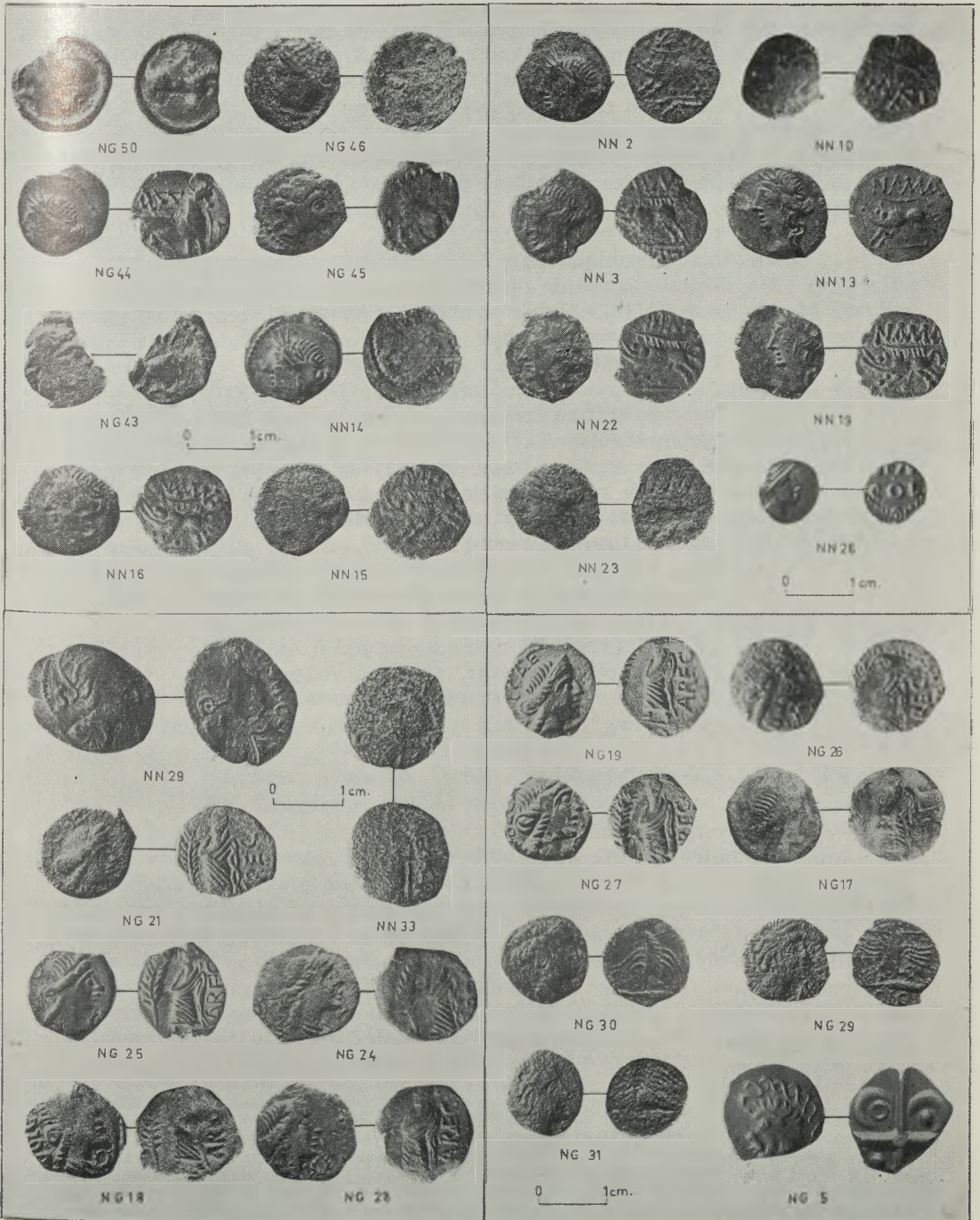
- NG 48: Nages, A-XII-4, sol 3 (planche 3).  
 BR (potin), 3,57 g, 16 mm, 3,8 mm, 4 h.  
 D) Tête d'Apollon lauré à gauche, très stylisée (la couronne est une barre oblique et la bouche un croissant de lune).  
 R) Déformation du taureau à gauche, avec longue queue en S et barre horizontale à l'exergue.  
 NG 47: Nages, A-XI-5, sol 10 et couche 11 (planche 3).  
 BR, 2,93 g, 16 mm, 2,7 mm, 4 h.  
 D) Tête d'Apollon lauré, avec bouche en croissant, dans un cercle en relief.  
 R) Stylisation du taureau, dans un cercle en relief.  
 NG 49: Nages, A-XII-8, sol 5 et couche 6 (planche 3).  
 BR (potin), 2,36 g, 15 mm, 3 mm, 11 h.  
 D) Déformation de l'Apollon lauré à gauche (bouche en croissant, torque ?). Cercle de pourtour.  
 R) Stylisation du taureau cornupète à droite,<sup>97</sup> dans un cercle en relief.  
 NG 54: Nages, fouille D, sol 5 et couche 6 (planche 3).  
 BR (potin) à fort pourcentage de cuivre, 2,36 g, 16 mm, 2,8 mm, ?  
 D) Fruste.  
 R) Imitation du taureau cornupète à gauche, pattes repliées sous le corps.  
 NG 51: Nages, A-XII-8, sol 5 et couche 6 (planche 3).  
 BR (potin), 2,32 g, 15 mm, 2,4 mm, 1 h.  
 D) Déformation de l'Apollon lauré à gauche. Cercle de pourtour.  
 R) Stylisation du taureau en signe cruciforme (type dit «aux acrobates»). Cercle de pourtour.  
 NG 41: Nages, A-XIV-3, couche 5.  
 BR (potin), 1,85 g, 13 mm, 2,8 mm, 10 h (?).  
 D) Tête lauré à gauche, très déformée. Cercle en relief de pourtour.<sup>98</sup>  
 R) Stylisation du taureau en signe cruciforme (type dit «aux

96. Ci-dessus, paragraphe 2.3.2.

97. Figure identique à NG 48, mais en sens inverse.

98. Cette déformation de la tête en forme de palme se retrouve peut-être sur un potin inédit de Nages (ci-après, paragraphe 2.4.6, NG 40) et un autre, identique à ce dernier, de Gaujac.

Planche 4



acrobates»). Cercle de pourtour. Revers très semblables au précédent.

NG 50: Nages, A-XIII-8, sol 5 et couche 6 (planche 4).

BR (potin), 2.19 g, 16 mm, 2.5 mm, 10 h.

D) Déformation de l'Apollon lauré à gauche (barre oblique et bouche en croissant). Cercle de pourtour en relief.

R) Imitation peu stylisée du taureau cornupète à droite. Cercle de pourtour.

En outre, dans le même temps, on trouve des petits bronzes frappés qui sont, de toute évidence, des imitations directes de la monnaie de Marseille:

NG 46: Nages A-XIV-3, couche 5 (planche 4).

BR, 1.99 g, 15 mm, 2.3 mm, ?

D) Tête une à gauche.

R) Fruste; profil de taureau?

NG 44: Nages, A-XIII-1, sol 8 et couche 9 (planche 4).

BR, 1.89 g, 14 mm, 2.2 mm, 6 h.

D) Tête d'Apollon lauré à gauche. Grènetis.

R) Taureau passant à droite, tête très stylisée, long cou. (M) ASS en lettres grecques bouletées. A à barre brisée, au-dessus du dos. Pi bouleté devant le cou de l'animal.<sup>99</sup>

Cette monnaie, de très beau style, et de plus parfaitement conservée, est imitée du petit bronze massaliète de type I par un atelier nimois.<sup>100</sup>

NG 45: Nages, A-XII-14, sol 7 et couche 8 (planche 4).

BR, 1.54 g, 13 mm, 2.2 mm, 4 h.

D) Tête d'Apollon à droite, à peine stylisée.

R) Taureau cornupète stylisé (à droite). Grènetis.

NG 43: Nages, A-XII-11, sol 5 et couche 6 (planche 4).

BR, 1.22 g,<sup>101</sup> 14 mm, 2 mm.

D) Tête d'Apollon à droite.

R) Taureau cornupète déformé à droite, surmonté de lettres (pilambda ?); grènetis.

## 2.4.3. Monnaies de Nimes

### 2.4.3.1. Petits bronzes au sanglier

L'étude du numéraire de *Nages II récent* et de *Nages III ancien* a montré que c'était entre 120 et 100 avant J.-C. qu'il fallait placer la phase initiale de l'émission de Nimes au sanglier. Par ailleurs, nous avons vu que cette série constituait 50 % des monnaies rattachées par la stratigraphie aux années 100-70. Si l'on considère à quel point nos documents sont moins abondants pour *Nages III ancien* que pour *Nages III moyen*, on doit accorder aux huit exemplaires du début du I<sup>e</sup> siècle une importance relative beaucoup plus grande qu'aux 10 exemplaires de l'intervalle 70-30, qui ne représentent,

99. Monnaie « inédite ou très peu connue » pour J. B. COLBERT DE BEAULIEU (lettre personnelle).

100. Le droit de NG 44 n'est rien d'autre que celui des monnaies de Nimes au Sanglier: on comparera chaque détail de l'effigie de « l'Apollon » avec ceux du droit de NM 14, par exemple, présenté ci-après. L'analyse caractérisque indique des différences minimes, qui n'autorisent pas à douter que NG 44 est une imitation nimoise du petit bronze de Marseille. Le grènetis et la qualité du bronze employés pour cette monnaie et la série au sanglier sont identiques. On note la même orientation des coins (6h). Les lettres de la légende de NG 44 sont aussi celles du revers des petits bronzes au sanglier: lettres grecques bouletées, reliées par leur base, barré du A brisée, taille, etc.

101. Exemplaire rogné, dont manque à peu près un tiers du flanc.

pour leur part, que 8.2 % de la totalité des monnaies recueillies pour cette époque. Il faut donc admettre deux points:

— A/ durant le premier tiers du I<sup>e</sup> siècle avant J.-C., la frappe des monnaies de Nîmes fut très intense, assez du moins pour justifier une perdurabilité de l'usage de ces monnaies jusque dans la deuxième moitié du I<sup>e</sup> siècle.

— B/ de 70 à 30, la circulation en diminue à tel point<sup>102</sup> qu'il n'est nullement nécessaire de considérer que la frappe se poursuit à cette époque.

Nous en déduisons donc que les monnaies de Nîmes au sanglier ont, sans doute, cessé d'être fabriquées vers 70/60 avant J.-C., mais que leur usage s'est poursuivi longtemps, la quantité des pièces en circulation diminuant progressivement.

Deux autres indices, contribuent à assurer une telle chronologie:

— l'atelier monétaire de Nîmes frappa une imitation du petit bronze de Marseille au taureau cornupète avec, pour le droit, le même coin qu'il utilise pour les monnaies au sanglier. Or c'est un type I, d'apparition ancienne, qui est imité.

— aux petits bronzes au sanglier succède le petit bronze des Volques Arécomiques «au démos», qui, pour sa part, n'apparaît pas entre 100 et 70, mais est représenté entre 70 et 30 par 12 exemplaires: cette brusque importance ne s'explique que par le début de la frappe de ce type, très tôt dans notre période *Vaunage V moyen*, c'est-à-dire dès 70/60 avant J.-C., période où, précisément, nous plaçons la fin de la production du type au sanglier.

Les 10 petits bronzes nîmois au sanglier, qui se rapportent à la *phase III moyen* de Nages sont les suivants:

NN 14: Nages, A-XII-8, sol 5 et couche 6 (planche 4).

BR, 2.06 g, 11 mm, 2.1 mm, 6 h.

D) Tête d'Apollon lauré à gauche; grènetis.

R) Sanglier à gauche, grènetis. (NAMA)/SAT en lettres grecques bouletées. Barre du A brisée.

NN 16: Nages, A-XII-8, sol 5 et couche 6 (planche 4).

BR, 1.83 g, 14 mm, 2.3 mm, 6 h.

D) Tête d'Apollon lauré à gauche.

R) Sanglier à gauche, pattes bouletées, sexe développé et terminé par une boule. NAMA/(SAT) en lettres grecques bouletées, A à barre brisée. Base des lettres reliées.<sup>103</sup>

NN 15: Nages, A-XII-8, sol 5 et couche 6 (planche 4).

BR, 1.74 g, 15 mm, 2 mm, 6 h.

D) Tête d'Apollon lauré à gauche.

R) Sanglier à gauche (cf la précédente) (NA) MA/(SAT) en lettres grecques bouletées.

NN 2: Nages, A-XIII-1, sol 5 (planche 4).

BR, 1.73 g, 13.5 mm, 2 mm, 6 h.

D) Tête d'Apollon lauré à gauche.

R) Sanglier à gauche, pattes bouletées, sexe développé. NAMA/SAT en lettres grecques bouletées, A à barre brisée.

NN 10: Nages, A-XIII-8, sol 5 et couche 6 (planche 4).

BR, 1.56 g, 13 mm, 2.5 mm, ?

102. Elle diminuera encore après 30, puisque nous ne trouvons plus après cette date que deux monnaies de ce type, soit 6 % du numéraire contemporain.

103. Cf. B. N. 2.698.

- D) Usé.  
 R) Sanglier à gauche (usé). (NAMA)/SAT en lettres grecques bouletées, A à barre brisée.
- NN 3: Nages, A-XIII-1, sol 5 (planche 4).  
 BR, 1.52 g, 14 mm, 2.3 mm, 6 h.  
 D) Tête d'Apollon lauré à gauche.  
 R) Sanglier à gauche, pattes bouletées, (N) AMA/(S)AT en lettres grecques bouletées, A à barre brisée.
- NN 13: Nages, A-XII-8, sol 5 et couche 6 (planche 4).  
 BR, 1.50 g, 14 mm, 1.9 mm, 6 h.  
 D) Tête d'Apollon lauré à gauche (beau relief).  
 R) Sanglier à gauche; extrémité de la queue présentant trois modules; pattes bouletées, reliées par le bas; A à barre brisée.
- NN 22: Nages, A-XII-1 bis, sol 5 et couche 6 (planche 4).  
 BR, 1.29 g, 13 mm, 1.7 mm, 6 h.  
 D) Tête d'Apollon lauré à gauche.  
 R) Sanglier à gauche, sexe développé, pattes bouletées. NAMA/(SAT) en lettres grecques bouletées, A à barre brisée, bases non reliées.
- NN 19: Nages, A-XII-1 bis, sol 5 et couche 6 (planche 4).  
 BR, 1.28 g, 13 mm, 1.8 mm, 5 h.  
 D) Tête d'Apollon lauré à gauche.  
 R) Sanglier à gauche. NAMA/(SAT) en lettres grecques bouletées, reliées par la base; A à barre brisée.
- NN 23: Nages, A-XII-14, sol 7 et couche 8 (planche 4).  
 BR, 0,70 g, 14 mm, 1.4 mm, 7 h.  
 D) Tête d'Apollon lauré à gauche.  
 R) Sanglier à gauche (oxydé); (N) AMA/(SAT) en lettres bouletées, reliées par le bas; barre du A brisée.

Les remarques qui s'imposent à propos de ces dix nouveaux petits bronzes sont les suivantes: tous les exemplaires gardent les caractères principaux de la série: orientation des coins contraire (6 h; sauf les plus légers qui s'écartent un peu jusqu'à 7 h d'un côté et 5 h de l'autre); style des motifs de l'avvers et du revers, au détail près; caractères des légendes, etc... Les poids sont également identiques à ceux début du I<sup>o</sup> siècle, à part NN 23 qui est frappé sur un flanc anormalement fin et léger (1.28/2.06 pour 1.05/1.93 pour la période précédente). L'absence de dégradation du poids, si tant est que cette loi est valable pour les monnaies en question, montre aussi que les documents des années 70/30 avant J.-C. ne correspondent pas à une émission contemporaine, mais à la perdurance de l'emploi d'un numéraire antérieur. Cette longue durée se conçoit bien en l'occurrence, puisque le petit bronze d'un module de 13 à 15 mm est resté la monnaie la plus courante dans la région bas-rhodanienne durant tout le I<sup>o</sup> siècle.

#### 2.4.3.1. *Obole*

L'obole de Nîmes<sup>104</sup> est l'une des premières qui porte, en caractères latins, le nom de la colonie sous sa forme latine (NEM/COL).<sup>105</sup> Il existe

104. B. N. 2.717 à 2.724.

105. Sur ce numéraire, en général, cf. A. BLANCHET *Traité des monnaies gauloises op. cit.*, II, p. 437; E. REBUFFAT, *Coloniales autonomes de Nîmes à légendes latines*, dans *Bulletin de la Société*

Un exemplaire dans les strates de *Nages III moyen*, un autre exemplaire est de *Nages III final*.<sup>106</sup> Cette rareté ne permet pas de fixer la date d'apparition avec précision: le poids, qui est bas, correspond aux plus tardives des oboles massaliètes (série I C) et semble indiquer le milieu du I<sup>o</sup> siècle avant J.-C. M. ALIGER fait remarquer, après J. BRUNEL<sup>107</sup> que la légende NEM-COL n'indique pas une colonisation effective, mais une attribution du titre de colonie à la cité de Nîmes, attribution qui pourrait être de peu antérieure à la guerre des Gaules: d'où la datation 60-30 avant J.-C. qu'il propose pour toutes les monnaies qui portent la légende inversée.<sup>108</sup> Pour sa part, J. JANNORAY met en relation la légende NEM-COL avec une première «déduction» de colons à Nîmes, et la légende COL-NEM avec une seconde, mais ne précise pas la chronologie.

NN 26: Nages, A-XII-5, sol 3 et couche 4 (planche 4).

AR, 0,30 g, 10 mm, 0,9 mm, 4 h.

D) Buste à droite, coiffé d'un casque romain formant à l'arrière couvre-nuque. Le visage est orné d'un léger collier de barbe n'atteignant pas le menton. Le vêtement semble maintenu par une fibule en haut de l'épaule. Grènetis.<sup>109</sup>

R) Légende NEM/COL en caractères latins, disposée sur deux lignes. Un globule prend place entre le bas du E et le sommet du O. Une couronne de laurier, formée de deux palmes liées par le bas, cerne la légende.

#### 2.4.3.3. *Petit bronze «à la colonie sacrifiant»*

Autre variété à légende NEM/COL, le petit bronze «à la colonie sacrifiant»<sup>110</sup> a été parfois identifié à une sémis, du fait de la présence d'un S au droit.<sup>111</sup> Le poids cependant est trop loin du demi-as pour qu'une telle opinion soit recevable.

Les problèmes de chronologie posés par cette variété sont les mêmes que dans le cas de l'obole de Nîmes: la stratigraphie de Nages place le petit bronze dans les couches où sont les oboles, c'est-à-dire les niveaux de *Nages III moyen* (2 exemplaires) et de *Nages III final* (3 exemplaires). La légende identique, le style tout aussi tardif et le type d'influence romaine nous font situer l'émission aux alentours du milieu du I<sup>o</sup> siècle avant J.-C. Rien ne nous empêche de souscrire à l'hypothèse de M. ALIGER, qui place le petit bronze «à la colonie sacrifiant» entre 60 et 30 avant J.-C.<sup>112</sup> Il faut du moins souligner que son usage s'est prolongé jusqu'aux premières années de notre ère. Nous nous réservons, à l'occasion de l'étude du numéraire de *Nages III final*, de préciser ces données chronologiques.<sup>113</sup>

NN 33: Nages, A-XII-1, sol 8 et couche 9 (planche 4).

d'*Histoire et d'Archéologie de Beaucaire* 10, 1963 (sans pagination); J. JANNORAY, *Ensérune*, op. cit., p. 447, note 2; M. ALIGER, *Monnaies de Nîmes*, op. cit.

106. Deux autres exemplaires ont été recueillis à Nages, l'un en surface, l'autre dans une fouille postérieure à 1968.

107. J. BRUNEL, *La Narbonnaise de Domitius à César*, dans *Bulletin de l'Ecole antique de Nîmes*, 1935, p. 37.

108. M. ALIGER, *Monnaies de Nîmes*, op. cit.; voir déjà, du même, *Monnaies antiques*, op. cit., p. 89 et *Nages. Gard. des origines*, op. cit. p. 44.

109. Buste parfois identifié à MARS-NEMAUSUS (J. JANNORAY, *Ensérune*, op. cit., p. 447, note 2), ou à NEMAUSUS (L. DE LA SAUSSAYE, op. cit.).

110. B. N. 2.729 à 2.739.

111. L. DE LA SAUSSAYE, *Numismatique de la Narbonnaise*, op. cit., p. 165.

112. *Monnaies antiques*, op. cit., p. 89; *Nages. Gard. des origines*, op. cit., p. 44; *Monnaies de Nîmes*, op. cit.

113. Cf. après, paragraphe 2.5.2.3.

BR, 1.39 g, 16 mm, 1.3 mm.

D) Buste à droite coiffé d'un casque romain formant à l'arrière couvre-nuque (S). Vêtement retenu par une fibule; grènetis.<sup>114</sup>

R) La colonie, revêtue de la *stola*, tête coiffée de la *thalia*, tenant une patère à la main droite, le coude gauche appuyé sur une colonette. Devant elle, deux serpents dressés;<sup>115</sup> derrière, légende NEM.CO (L), disposée verticalement; O pointé.

Il convient de relever la présence à Nages d'une variante inédite de cette même monnaie, où la colonie semble assise sur «un fauteuil en osier»<sup>116</sup> et où la colonnette n'apparaît pas:

NN 29: Nages, A-XIII-1, sol 5 (planche 4).

BR, 2.01 g, 19 mm, 1.8 mm, 9 h.

D) Buste casque à droite; S derrière la nuque; grènetis.

R) Colonie assise, patère à la main; serpents, siège, mais pas de colonne. (NE) M. CO (L) avec O pointé.

Outre le motif, des différences notables existent entre ce petit bronze et tous les autres exemplaires de la série recueillis à Nages:<sup>117</sup> flanc plus large (19 mm), poids plus haut, et surtout orientation différente des coins qui, sur les pièces normales, est très régulière: 6 h ou, dans un cas, 12 h (NN 32, ci-après).<sup>118</sup>

#### 2.4.4. Monnaies des Volques Arécomiques

##### 2.4.4.1. Petit bronze «au démos»<sup>119</sup>

Ce petit bronze, nous l'avons indiqué, n'apparaît pas à Nages avant 70/60 avant J.-C. De frappe très probablement nimoise, il succède aux petits bronzes à légende grecque et au sanglier. Si beaucoup d'exemplaires se trouvent dans les strates de *Nages III moyen*, il est faux que l'on n'en rencontre sur ce site qu'à cette phase, comme l'a écrit M. ALIGER.<sup>120</sup> Néanmoins, la proportion énorme des petits bronzes «au démos» datés de l'intervalle 70-30 avant J.-C. (10 pour 1 à la fin du I<sup>e</sup> siècle) interdit de conférer au type une longue frappe. La circulation elle-même en a été brusquement interrompue par le changement de module que concrétise la mise en circulation des moyens bronzes de Nîmes au crocodile.

Voici l'inventaire des petits bronzes «au démos» qui sont de la *période V moyen* de la Vaunage:

NG 21: Nages, A-XII-1 bis, sol 5 (planche 4).

BR,<sup>121</sup> 1.96 g, 15 mm, 2.3 mm, 6 h.

114. Comme le droit de l'obole, ce buste a été parfois identifié à MARS-NEMAUSUS ou à NEMAUSUS.

115. Serpents «agathodemons» pour E. REBUFFAT, *Coloniales autonomes de Nîmes, op. cit.*, «Allégorie de la source de Nemausus, dont on sait le rôle capital qu'elle joua dans l'existence et le développement de la cité de Nîmes» pour M. ALIGER, *Monnaies de Nîmes, op. cit.*

116. M. ALIGER, *Monnaies antiques, op. cit.*

117. Y compris ceux que nous n'étudions pas ici, soit qu'ils aient été trouvés en surface (NN 28), soit que leur découverte soit intervenue après 1968 (NN 54).

118. Ce type de monnaie a largement circulé: nous avons pu en identifier un exemplaire à La Mortala (Balsi Rossi, Vintimille).

119. B. N. 2.677.

120. *Monnaies gauloises de Nages, op. cit.*, p. 172. Nous en verrons un exemplaire assurément très tardif, puisque trouvé dans le dolium n<sup>o</sup> 1 de la salle A-XII-14.

121. Le bronze semble, dans cette série, du même alliage qui a servi à faire les petits bronzes de Nîmes au sanglier et l'imitation d'une monnaie de Marseille au taureau passant par l'atelier nimois. Ceci concourrait à démontrer la succession, dans la même officine, du petit bronze au sanglier et du petit bronze «au démos», entre 70 et 60 avant J. C.



- D) Tête de Diane diadémée à droite. VOLCÆ en caractères latins, verticalement derrière la tête et de bas en haut.  
 R) Personnage debout revêtu de la toge (démós); rameau de laurier; (A) REC verticalement à droite du flanc, de bas en haut.
- NG 25: Nages, A-XIII-2, sol 4 (planche 4).  
 BR, 1.90 g, 14 mm, 2.3 mm, 6 h.  
 D) Tête de Diane diadémée à droite. Couronne sous le menton. VOLCÆ (partie inférieure des lettres).  
 R) «Démós» debout, rameau de laurier; AREC.
- NG 24: Nages, A-XI-3, couche 6 (planche 4).  
 BR, 1.82 g, 15 mm, 1.9 mm, 6 h.  
 D) Tête de Diane diadémée à droite. Couronne de laurier. Collier double. VOL (CÆ).  
 R) «Démós» debout, rameau de laurier, (A) RE (C).
- NG 18: Nages, A-XII-1, sol 8 et couche 9 (planche 4).  
 BR, 1.73 g, 15 mm, 2 mm, 11 h.  
 D) Tête de Diane diadémée à gauche. Couronne de laurier, double collier. VOLC (Æ) en petites lettres épaisses. Menton de l'effigie proéminent.  
 R) «Démós», palme, ARE (C) en lettres latines bouletées.
- Le style de l'effigie, les lettres et l'orientation très divergente par rapport à 6 h permettent d'identifier ici une imitation locale du petit bronze «au démós».
- NG 28: Nages, A-XIV-3, couche 5 (planche 4).  
 BR, 1.62 g, 14 mm, 2.3 mm, 6 h.  
 D) Tête de Diane diadémée à gauche, couronne de laurier sous le menton, grènetis.  
 R) «Démós», palme, AREC.
- NG 19: Nages, A-XII-5, sol 3 et couche 4 (planche 4).  
 BR, 1.52 g, 15 mm, 2.2 mm, 6 h.  
 D) Tête de Diane diadémée (VO) LCÆ. Grènetis.  
 R) «Démós», palme, AREC.
- NG 26: Nages, A-XI-5, sol 10 et couche 11 (planche 4).  
 BR, 1.51 g, 15 mm, 2 mm, 6 h.  
 D) Tête de Diane diadémée, couronne sous le menton, double collier. Partie inférieure des lettres VOL (CÆ).  
 R) «Démós», palme, AREC, grènetis.
- NG 27: Nages, A-XI-3, couche 6 (planche 4).  
 BR, 1.45 g, 14 mm, 2.3 mm, 6 h.  
 D) Tête de Diane diadémée, couronne, partie inférieure des lettres VOLC (Æ).  
 R) «Démós», palme, (A) REC.
- NG 17: Nages, A-XII-1, sol 8 et couche 9 (planche 4).  
 BR, 1.42 g, 15 mm, 2 mm, 6 h.  
 D) Tête de Diane diadémée à droite.  
 R) «Démós», palme, (A) REC.
- NM 43: Nages, dépotoir du Mas de Jules.<sup>122</sup>

122. Cette monnaie porte l'indice NM du fait que M. ALIGER, qui a classé le médaillon de Nages, s'est trompé sur l'identification du type: il a cru y voir un petit bronze massaliète, en orientant mal le revers. Nous corrigeons ici la lecture erronée, mais non point le numéro, qui, comme tout numéro

- BR, 1.03 g, 12 mm,<sup>123</sup> 1.5 mm, 6 h.  
 D) Tête de Diane diadémée à droite.  
 R) «Démós», palme, ARE (C).

Nous avons remarqué, déjà, que la série des petits bronzes de Nîmes au sanglier et celle des bronzes Volques «au démós» faisaient usage d'un alliage très semblable et particulier. On peut ajouter à ce fait que les deux variétés, ainsi d'ailleurs que l'imitation du petit bronze massaliète au taureau passant que nous avons attribué à Nîmes, présentent les points communs suivants:

- le module, constamment compris entre 14 et 15 mm.
- l'orientation des coins, qui est toujours tête-bêche, c'est-à-dire de 6 h environ.<sup>124</sup>
- la variation des poids, de 1.05/2.06 g pour les petits bronzes au sanglier, et de 1.03/1.96 g pour les petits bronzes «au démós».

L'ensemble de ces constatations nous amènent à conclure que le petit bronze à légende VOLCÆ/AREC en lettres latines succède immédiatement et dans la même officine nimoise au petit bronze à légende NAMA/SAT en caractères grecs, à une époque que la totalité des arguments stratigraphiques permet de situer vers 70/60 avant J.-C.

La fin de la frappe des bronzes «au démós» ne doit pas être située beaucoup plus tard: nous inclinierions à la mettre en relation avec la fin de la guerre des Gaules et la prise de Marseille, événements qui eurent partout de graves conséquences sur le numéraire.<sup>125</sup>

#### 2.4.4.2. *Petits bronzes «à l'aigle»*

Le petit bronze «à l'aigle»<sup>126</sup> fait partie, avec le précédent, des trois types qui portent la légende VOLC.<sup>127</sup> Il est, à Nages, nettement plus rare, puisque représenté par trois exemplaires seulement. Du moins la stratigraphie donne-t-elle des indications de même ordre que pour le type «au démós»: ces trois exemplaires sont de *Nages III moyen*; rien ne permet donc de supposer au bronze «à l'aigle» une chronologie différente du bronze «au démós».<sup>128</sup>

On a dit<sup>129</sup> que ce type de monnaie était imité du dernier romain de P. POMONIUS RUFUS, dont l'émission se place vers 71 avant J.-C. C'est là une date tout à fait concordante avec nos propres conclusions, qui supposent un début de frappe vers 70/60 avant J.-C.

NG 30: Nages, fouille F, couche 3 (planche 4).

BR, 1.78 g, 13 mm, 2.2 mm, 7 h.

d'inventaire, doit être respecté. Il va de soi que M. ALIGER méconnaissant la véritable identité de cette pièce, n'a pu en utiliser correctement la signification, et notamment la compter parmi les petits bronzes «au démós» qu'il a publiés (*Monnaies antiques, op. cit.*, p. 89; *Nages, Gard, des origines, op. cit.*, p. 46; *Monnaies gauloises de Nages, op. cit.*, p. 172). Il faut changer les chiffres qu'il donne: il convient d'ajouter une unité aux petits bronzes «au démós» ce qui porte à 13 le nombre total de ces monnaies en 1969. Par ailleurs, la «fourchette» des poids donnée par l'auteur doit être corrigée en 1.03/1.96 g, puisque l'exemplaire méconnu est aussi le plus léger.

123. Monnaie incomplète, ce qui explique son poids excessivement léger.

124. A l'exception de NG 18, qui est, pensons-nous, une imitation locale du petit bronze «au démós».

125. Sur ces faits, J. B. COLBERT DE BEAULIEU, *Umlauf und Chronologie der gallokeltischen Münzen*, dans *Jahrbuch für Numismatik und Geldgeschichte*, 16, 1966, p. 45-62, voir surtout p. 50-51.

126. B. N. 2.657.

127. Le troisième est une obole, D) Apollon, AR; R) rouelle solaire dans les contours de laquelle s'inscrivent les quatre lettres VOLC (B. N. 2.646), imitée des oboles massaliètes tardives. Ce type n'est pas représenté encore à Nages.

128. Dans le même sens, M. ALIGER, *Monnaies gauloises de Nages, op. cit.* p. 172.

129. A. HUCHER, dans *l'Art Gaulois*, 1956, 2ème partie, page 119.

- D) Tête de Diane diadémée à droite, AR liés sous le menton.  
 R) Aigle, ailes déployées, posé sur un épi ou une palme; couronne dans la serre gauche, branche dans le bec, (V) OLC à l'exergue.

NG 31: Nages, A-XII-8, sol 5 et couche 6 (planche 4).

BR, 1.31 g, 13 mm, 1.9 mm, 5 h.

D) Tête de Diane diadémée à droite; collier de points; traces traces de AR sous le menton.

R) Aigle, ailes déployées, sur un épi ou une palme; couronne ne dans la serre gauche, VOLC à l'exergue.

On notera que, comme les bronzes «au démos» les bronzes «à l'aigle» présentent une certaine régularité dans le motif, dans le module et dans l'orientation des coins, toujours égale à 6 h, plus ou moins 1.

#### 2.4.5. Les monnaies «à la croix»

##### 2.4.5.1. Inventaire

NG 5: Nages, A-XIV-3, couche 5 (planche 4).

AR, 2.59 g, 16 mm (flanc coulé),<sup>130</sup> 2.5 mm, 5 h.

D) Tête à gauche, dite «de nègre».

R) Croix pattée, deux croissants entiers et un partiel, un anneau, deux points.<sup>131</sup>

NG 10: Nages, A-XIV-3, couche 5 (planche 5).

AR, 2.58 g, 14 mm (flanc découpé: cf NG 7), 2.9 mm, ?

D) Croix incuse.<sup>132</sup>

R) Croix pattée, excentrée; un croissant surmontant un point.<sup>133</sup>

NG 12: Nages, A-XII-1, sol 10 et couche 9 (planche 5).

AR, 2.51 g, 14 mm (flanc coulé), 2.6 mm, 8 h.

D) Tête nue à gauche («tête de nègre»).

R) Croix pattée, quatre croissants, trois points et un anneau.<sup>134</sup>

NG 7: Nages, fouille D, sol 5 et couche 6 (planche 5).

ARF, 2.42 g,<sup>135</sup> 15 mm (flanc découpé), 2.5 mm, 4 h.

D) Tête nue à gauche («tête de nègre»).

R) Croix pattée, un croissant entier et trois partiels, un anneau, trois points.<sup>136</sup>

130. Nous précisons ici la technique de l'obtention du coin, qui est à la base de plusieurs classements à valeur chronologique: cf. G. FABRE, *Les civilisations protohistoriques de l'Aquitaine*, Paris, 1952, p. 146-152; J. B. COLBERT DE BEAULIEU, *Numismatique de l'Aquitaine, la frappe des monnaies à la croix dans Ogam*, VI, 3, 1954, p. 126-130.

131. M. ALIGER, *Note sur les monnaies gauloises à la croix*, op. cit., p. 240 N.° 5; cf. id. *Monnaies gauloises de l'oppidum de Nages*, p. cit., p. 346.

132. J. B. COLBERT DE BEAULIEU précise à son propos (lettre du 10/6/1966): «Porte un droit incus, c'est-à-dire frappé non sur le coin, mais sur le revers d'une autre monnaie qui s'est interposée par accident entre le coin dormant et le flanc sur lequel a porté le coin mobile. Il est probable, du reste, que la pièce était déjà frappée, mais qu'elle était restée adhérente au coin mobile et que c'est par reffrappe qu'elle a été présentée au revers d'une autre pièce qui a joué le rôle de coin; il en est résulté:

1. l'empreinte positive d'une partie du profil du droit, d'une partie du cou et d'un motif postérieur de la chevelure.

2. une empreinte négative en creux (incuse) de la croix, empreinte mal venue mais reconnaissable. Le type nous semble celui de la tête de nègre.»

133. M. ALIGER, *Note*, op. cit., N.° 10; id., *Monnaies gauloises de l'oppidum de Nages*, op. cit., p. 346 et fig. 1 N.° 10.

135. On remarquera que toutes les monnaies «à la croix» en argent pur sont plus lourdes

134. M. ALIGER, *Monnaies gauloises de l'oppidum de Nages*, op. cit., p. 346 N.° 12. l'ensemble des monnaies dont l'âme est en bronze.

136. M. ALIGER, *Note*, op. cit., p. 240 N.° 7.

- NG 1: Nages, A-XIII-1, sol 5 (planche 5).  
 ARF,<sup>137</sup> 2.32 g, 17 mm (flanc coulé), 1,8 mm, 7 h.  
 D) Tête à gauche (il manque la chevelure); type «tête de nègre».  
 R) Croix pattée, quatre croissants partiels, un anneau, trois points.
- NG 9: Nages, A-XIV-4, couche 4 (planche 5).  
 ARF, 2.26 g, 15 mm, 2,9 mm, 1 h.  
 D) Tête à gauche (oxydée).  
 R) Croix pattée, un croissant entier et trois partiels, un anneau, trois points.<sup>138</sup>
- NG 8: Nages, A-XI-5, sol 10 et couche 11 (planche 5).  
 ARF, 2.08 g, 16 mm (flanc découpé), 2,7 mm, 4 h.  
 D) Tête nue à gauche («tête de nègre».)  
 R) Croix pattée, quatre croissants, un anneau, trois points.<sup>139</sup>
- NG 11: Nages, A-XII-1, sol 8 et couche 9 (planche 5).  
 ARF, 1.58 g, 16 mm (flanc coulé), 2,3 mm, 11 h.  
 D) Tête nue à gauche («tête de nègre».)  
 R) Croix pattée, quatre croissants, trois points, un anneau.<sup>140</sup>
- NG 4: Nages, A-XIV-3, couche 5 (planche 5).  
 ARF, 1.49 g, 13 mm (flanc coulé), 2,6 mm, 8 h.  
 D) Tête nue à gauche («tête de nègre».)  
 R) Croix pattée, un croissant entier, et deux partiels, un anneau, un point.<sup>141</sup>

Les monnaies «à la croix» de Nages les plus complètes présentent une grande homogénéité, au II<sup>e</sup> siècle<sup>142</sup> comme au I<sup>e</sup> siècle:

— au droit, tous les exemplaires portent la «tête de nègre» à gauche, avec chevelure du type 3 de Lattes,<sup>143</sup> composée d'un rang d'Y et d'un rang de S entrelacés.

— au revers, croix pattée, cantonnée de quatre croissants, surmontant trois points et un anneau.<sup>144</sup>

La monnaie «à la croix» dont le revers est incomplet (NG 10) est peut-être de la même série,<sup>145</sup> ou bien d'une autre: rien ne permet d'en décider.

Signalons que deux autres monnaies à la croix ont été découvertes en surface à Nages (NG 2 et NG 3). Elles sont encore identiques à ce modèle.<sup>146</sup>

#### 2.4.5.2. Comparaisons et conclusion

##### a) Chronologie

La chronologie des monnaies «à la croix» fait encore aujourd'hui difficulté. Impossibles à situer pour P. Ch. ROBERT,<sup>147</sup> ces monnaies sont datées

137. Et non pas en argent pur comme semble l'indiquer M. ALIGER, *ibidem*, N.° 1.

138. *Ibid.*, N.° 9.

139. *Ibid.*, N.° 8.

140. M. ALIGER, *Monnaies gauloises de l'oppidum de Nages*, *op. cit.*, p. 346, N.° 11.

141. M. ALIGER, *Note*, *op. cit.*, N.° 4.

142. Cf. NG 13: ci-dessus, paragraphe 2.2.3.

143. R. MAJUREL, J. ARNAL et H. PRADES, *Deux nouveaux trésors...*, *op. cit.*, fig. 6, n.° 3.

144. B. N. 2.986.

145. Cf. M. ALIGER, *Note*, *op. cit.*, p. 240-241.

146. *Ibid.*, p. 236, fig. 1, N.° 2 et 3.

147. P. Ch. ROBERT, *Numismatique de la province du Languedoc, I. période antique*, Toulouse, 1876 (*Histoire générale du Languedoc*, Toulouse, 1876, Tome II, note CXIV, p. 457-520, notamment p. 489).

largement par A. BLANCHET.<sup>148</sup> Ce dernier précise seulement que les drachmes «à la croix» à légende ibérique sont datables entre 120 et 60 avant J.-C.<sup>149</sup> Encore ne dit-il pas pourquoi.

Une telle date, valable, dans l'esprit de l'auteur, pour une catégorie bien précise et particulière du monnayage en question, est reprise par G. FABRE qui l'applique à toutes les monnaies «à la croix»,<sup>150</sup> et par la suite, élargit ces limites aux II<sup>e</sup> et I<sup>e</sup> siècles.<sup>151</sup>

De 1965 à 1968, A. SOUTOU reprend le problème<sup>152</sup> et aboutit à un système de quatre groupements de poids<sup>153</sup> qui se résume ainsi:

*Période I:* Monnaies de plus de 4 g (fin IV<sup>e</sup> siècle - début II<sup>e</sup> siècle).

*Période II:* Monnaies de 3 à 4 g (de 200 à 100 avant J.-C.).

*Période III:* Monnaies de 1.5 à 3 g (de 120 à 60 avant J.-C.).

*Période IV:* Monnaies de moins de 1.5 g (à partir de 60 avant J.-C.)

Ce système correspond à peu près à celui qui a été adopté pour classer les monnaies de Toulouse et du Haut-Languedoc,<sup>154</sup> de Lattes,<sup>155</sup> de Nages.<sup>156</sup>

Il est cependant critiqué par J. C. M. RICHARD<sup>157</sup> qui, reprenant le fond de la classification de A. SOUTOU, en vient à écarter le premier groupe, qui est une pure imitation de la drachme de Rosas, et qui, du reste, est représenté par peu d'exemplaires (moins de 20). Il repousse la *période II* après 120 avant J.-C., et la *période III* au I<sup>e</sup> siècle, peu avant la guerre des Gaules.

Rappelant le troisième trésor de Lattes, où un bronze coulé du milieu du I<sup>e</sup> siècle était mêlé à 843 monnaies à la croix de la *période II* (poids moyen: 3.30-3.40 g), il conclut: «Le trésor de Lattes, correspond, de notre point de vue, à une thésaurisation de monnaies émises entre la fin du II<sup>e</sup> siècle et le premier quart du I<sup>e</sup> siècle, qui auraient été enfouies vers le milieu du I<sup>e</sup> siècle».<sup>158</sup>

M. CLAVEL, pour sa part, propose une datation équivalente, qu'elle qualifie elle-même de chronologie basse.<sup>159</sup>

Selon le classement de A. SOUTOU, les monnaies de Nages se répartissent dans les périodes suivantes:

NG 13: poids 3.18 g; période II.

NG 5, 10, 12, 7, 1, 9, 8 et 11: poids 2.59 à 1.58 g; période III.

NG 4: 1.49 g; période IV.

La chronologie des strates où ces monnaies ont été trouvées n'apporte pas de preuve absolue, ni de la datation d'A. SOUTOU, ni de celle de J. C. M.

148. *Traité des monnaies gauloises*, op. cit., p. 279-280.

149. A. BLANCHET, *Les Ibères en Gaule*, dans *Revue de synthèse*, XVII, 59, 1939, p. 33-36, et p. 50-51; J. JANNORAY donne pour ces mêmes monnaies 175-70 avant J.-C.: *Enserune Contribution*, op. cit., p. 346 et 379.

150. G. FABRE, *Les civilisations protohistoriques de l'Aquitaine*, op. cit., p. 149.

151. G. FABRE et M. MAINJONET, *Les monnaies*, dans *l'Art Gaulois*, 1956, p. 158.

152. A. SOUTOU, *Monnaies gauloises à la croix du dépôt de La Loubière. Maleville. Aveyron*, dans *Ogam*, XVII, 1965, p. 61-78; A. SOUTOU, *Contribution au classement chronologique des monnaies pré-romaines du Languedoc*, dans *Ogam*, XVIII, 1966, p. 267-274; et surtout A. SOUTOU, *Remarques sur les monnaies gauloises à la croix*, dans *Ogam*, XX, 1968, p. 101-127.

153. Cf. le tableau d'A. SOUTOU, *Remarques sur les monnaies gauloises à la croix*, op. cit. p. 123.

154. M. LABROUSSE, *Monnaies gauloises de la collection Azéma*, op. cit., p. 195-212; M. LABROUSSE, *Monnaies du Haut Languedoc de l'Antiquité à nos jours*. Toulouse, 1963, p. 17-36; M. LABROUSSE, *Toulouse antique*, op. cit. p. 116-120.

155. R. MAJUREL, J. ARNAL et H. PRADES, *Deux nouveaux trésors*, op. cit.

156. M. ALIGER, *Note...*, op. cit.

157. J. C. M. RICHARD, *A propos d'une nouvelle étude sur les monnaies gauloises «à la croix»*, dans *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, XXIV, 1969, p. 378-380; J. C. M. RICHARD, *Les monnaies gauloises «à la croix» et le trésor de Lattes*, op. cit., p. 57-62.

158. *Les monnaies gauloises à la croix et le trésor de Lattes*, op. cit., p. 61.

159. M. CLAVEL, *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Paris, 1970, p. 192-196.

RICHARD ou de M. CLAVEL,<sup>160</sup> mais confirme du moins le système qu'ils suivent tous trois, comme le montre le tableau suivant:

Nos	Date Stratigraphie	Date SOUTOU	Date RICHARD	Date CLAVEL
NG 13	175/100	200/120	120/80?	117-106
NG 5 à 11	70/ 30	120/ 60	80/60	106- 74
NG 4	70/ 30	après 60	—	après 74

On notera seulement que la grande quantité des monnaies «à la croix» de la *période III* de SOUTOU dans les strates de *Nages III moyen* (8 sur 10) milite en faveur d'une postériorité possible de la fin de ce type par rapport à 60, et que son absence dans les strates de *Nages II récent* est à coup sûr un indice de la création tardive du type, tout au moins après 100 avant J.-C., comme le propose J. C. M. RICHARD.<sup>161</sup>

#### b) Diffusion de la variété B.N. 2986 et localisation de l'émission

M. ALIGER dit à quatre reprises<sup>162</sup> sa conviction que les monnaies «à la croix» de Nages ont été frappées «soit sur le site même, soit dans les environs immédiats, et l'on ne peut s'empêcher de penser à Nîmes, la toute proche métropole des Volques Arécomiques». Il fonde cette opinion sur l'identité du type de 12 des 13 monnaies recueillies sur le site.

En faveur d'une telle vue, l'auteur apporte encore l'argument que beaucoup de ces monnaies sont fourrées, et qu'il pourrait s'agir, pour ces dernières du moins, d'imitation plus au moins locales. On doit remarquer cependant que partout se trouve, parmi les monnaies «à la croix» tardives, une grande proportion de monnaies fourrées.<sup>163</sup>

Le type B.N. 2986 lui-même est l'un des plus courants qui soient dans

160. M. CLAVEL, *op. cit.*, p. 196.

161. A propos des monnaies à la croix de la 1ère période de A. SOUTOU, on consultera un article récent de cet auteur, sur la répartition de ce numéraire: A. SOUTOU, *Répartition géographique des plus anciennes monnaies gauloises à la croix*, dans *Ogam*, XXI, 1-6, 1969, p. 155-162; A. SOUTOU définit une IVème période, plus récente encore, dans un additif à cet article: *La plus récente catégorie des monnaies à la croix, le type du Magdalensberg*, ibidem, post-scriptum A. p. 169-170. Enfin, on consultera une nouvelle classification: D. F. ALLEN, *Monnaies à la croix*, dans *Numismatic Chronicle*, IX, 1969, p. 33-78. Les relations entre cette classification et les précédents systèmes sont exposés par A. SOUTOU. *A propos d'un nouveau classement des monnaies à la croix*, dans *Gaceta Numismática*, 16, 1970, p. 50-53 et dans *Ogam*, XXI, 1-6, 1969, p. 166-169; et par J. C. M. RICHARD, *Les monnaies gauloises à la croix et le trésor de Lattes*, *op. cit.*, p. 62 note 70. Voir de plus J. C. M. RICHARD, Y. SOLIER et A. RIOLS, *Découvertes de monnaies gauloises à la croix frites à Moussan. Aude*, en 1967, dans *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*, 30, 1968, p. 1-10.

162. *Monnaies antiques*, *op. cit.*, p. 90; *Note*, *op. cit.*, p. 241; *Nages, Gard. des origines*, *op. cit.*, p. 46; *Monnaies gauloises de l'oppidum de Nages*, *op. cit.*, p. 349.

163. Deux exemplaires seulement à Lattes (R. MAJUREL, J. ARNAL et H. PRADES, *Deux nouveaux trésors*, *op. cit.*, p. 408 et 410). Les auteurs les qualifient «d'imitations». Trente-huit sur les quarante-sept exemplaires de la collection Azéma à Toulouse: M. LABROUSSE, *Monnaies gauloises de la collection Azéma*, *op. cit.*, p. 198 et 201; cf. *Toulouse antique*, *op. cit.*, p. 118: «Les espèces les plus légères de ce type, qui s'abaissent à 2,00 g. ou au-dessous, contiennent un fort pourcentage de pièces fourrées, et elles doivent représenter tardivement le dernier monnayage des Tectosages.»

tout le Languedoc oriental: 3 à Nîmes,<sup>164</sup> 3 à Laudun,<sup>165</sup> 1 à Sainte-Anastasia,<sup>166</sup> 97 à Lattes,<sup>167</sup> 1 à Ambrussum,<sup>168</sup> etc ...

Mais partout, ces monnaies sont accompagnées d'autres variétés de drachmes «à la croix». La singularité du type de Nages est dans ces conditions un hasard de la fouille.<sup>169</sup> Il faut cependant reconnaître que le modèle est courant dans le Gard et l'Hérault, et pourrait avoir été, du moins pour une partie des documents recueillis, frappés dans ce secteur.<sup>170</sup> Préciser davantage nous semble aventureux.

#### 2.4.6. Potins inédits «aux croissants»

Les strates de la *phase III moyen* de Nages ont livré, nous l'avons vu, six potins imitant le petit bronze de Marseille au taureau cornupète. Il convient d'ajouter à cette série trois autres potins de même date, qui sont trois inédits: l'étude en a été faite récemment par M. ALIGER, qui y voit, pour sa part, des imitations de la drachme «à la croix», plus locales encore dans son esprit que les modèles, si faire se peut:<sup>171</sup>

NG 16: Nages, A-XIV-3, couche 5 (planche 5).

BR (potin), 2.61 g, 16 mm, 3 mm, ?<sup>172</sup>

D) Signe cruciforme, correspondant à la swatiska celtique arrondie. Cercle de pourtour en relief.

R) Deux grands croissants, dos à dos et quatre croissants, points vers l'extérieur. Cercle de pourtour en relief.

NG 15: Nages, fouille D, sol 5 et couche 6 (planche 5).

BR (potin), 2.40 g, 17 mm, 2.5 mm, ?

D) Rameau à tige centrale médiane et branches incurvées, dans un cercle en relief.

R) Trois croissants, points à l'extérieur, dans un cercle de pourtour en relief.

NG 14: Nages, A-XIII-9, sol 5 et couche 6 (planche 5).

BR (potin), 2.07 g, 15.5 mm, 2.6 mm, ?

D) Tête laurée à gauche, stylisée à la manière des imitations de potin du petit bronze de Marseille: barre inclinée évo-

164. 1: F. MAZURIC, *Recherches et acquisitions*, op. cit., 1913, p. 13; 2 et 3: collections M. ALIGER et O. RAPPAZ, Nîmes.

165. 1-2: cf. *La numismatique du Camp de César à Laudun*, dans *Congrès Archéologique de France*, 1897, p. 225-231; 3: P. C. VIAN, *Trouvailles de monnaies antiques*, op. cit., p. 262.

166. M. ALIGER, *Monnaies gauloises de l'oppidum de Nages*, op. cit., p. 346 note 7.

167. R. MAJUREL, J. ARNAL et H. PRADES, *Deux nouveaux trésors*, op. cit. fig. 11, p. 416 et 432: 1<sup>ère</sup> variété, revers b. Le revers du type de Nages est présent sur 449 des 757 monnaies de Lattes.

168. Aimable communication de J. L. FICHES; l'exemplaire du type de Nages est accompagné d'un autre, qui est de type différent.

169. Hasard aussi, peut-être, de la frappe qui nous a privés de la connaissance du type de NG 10, type qui peut avoir été différent de tous les autres.

170. M. LABROUSSE n'écrit-il pas, à propos des monnaies à la croix: «comme elles sont toutes anépigraphes et se divisent en un nombre considérable de variétés, il est malaisé de distinguer dans la masse les séries propres aux Tectosages. Il serait plus qu'abusif de porter à leur compte toutes les monnaies à la croix et seules méritent de leur être attribués les types qui se rencontrent en nombre sur un site sûrement tectosage, comme celui de Vieille-Toulouse». Or le type de Nages n'y est pas assurément «en nombre»: cf. *Toulouse antique*, p. 116 et p. 118 fig. 10. Notons que J. JANNOUARY déduit, pour sa part, de la présence des monnaies à la croix à Ensérune des relations étroites entre cet oppidum et les Tectosages à l'Ouest (*Ensérune*, op. cit., p. 406, note 1).

171. M. ALIGER, *monnaies gauloises de l'oppidum de Nages*, op. cit. p. 349. Nous lisons sur cette même page que les monnaies d'argent «à la croix» étaient frappées sur le site même de Nages, et plus loin, qu'elles ont «provoqué de la part des indigènes, des imitations». Faut-il en conclure que les gens qui, à Nages même, frappaient l'argent n'étaient pas des indigènes, puisque ceux-ci coulaient le bronze? Ou bien la qualité «d'indigène» a-t-elle, dans l'esprit de l'auteur, plusieurs degrés d'intensité? Voir déjà M. ALIGER, *Monnaies antiques*, op. cit., p. 90.

172. Les motifs, non figuratifs, ne sont pas orientables. Il s'agit d'ailleurs de moules plutôt que de coins.

quant la couronne, crâne bombé, bouche indiquée par deux globules. Cercle en relief.

- R) Trois croissants, points vers l'extérieur, dans un cercle de pourtour en relief.<sup>173</sup>

Ces potins, pour être inédits, ne sont pas tout à fait isolés: nous connaissons à Gaujac (Gard) un potin à la palme, tout à fait semblable à notre exemplaire NG 15 si ce n'est le nombre des branches du rameau qui sont 7 au lieu de 5; le revers est identique. Cette pièce provient d'un niveau des environs de 50 avant J.-C. de l'oppidum Saint-Vincent, fouillé par J. CHARMASSON. D'autres encore ont été signalés dans la région de Nîmes. Le caractère local de ces monnaies ne fait aucun doute.

#### 2.4.7. Monnaies arvernes

Les monnaies arvernes sont, parmi les modèles qui ont été frappés par les peuples gaulois de l'intérieur, les mieux représentées.<sup>174</sup> Pour l'attribution de ces monnaies, nous suivons les indications de A. BLANCHET,<sup>175</sup> comme l'a fait, avant nous, M. ALIGER.<sup>176</sup>

Est daté de 70/30 avant J.-C. par la stratigraphie l'enfouissement des pièces suivantes:

NG 32: Nages, A-XII-14, sol 7 et couche 8<sup>177</sup> (planche 5).

BR, 1,55 g, 16 mm, 1,8 mm, 10 h.

D) Tête nue à gauche, grènetis.

R) Hippocampe à gauche, Vi... P.

Il s'agit du petit bronze bien connu de MOTVIDIACA,<sup>178</sup> daté communément de l'époque de la guerre des Gaules, ce qui correspond parfaitement à la chronologie stratigraphique.

NG 34: Nages, A-XII-1, sol 8 et couche 9 (planche 5).

BR, 1,49 g, 14 mm, 1,5 mm, 5 h.

D) Tête nue à gauche, grènetis.

R) Grue à gauche, II POS sous le cou.

Ce petit bronze, dit d'EPOS, est également connu, et toujours attribué aux Arvernes.<sup>179</sup> La datation ne saurait différer de celle du document précédent.

#### 2.4.8. Potin éduen

NG 38: Nages, A-XIV-3, couche 5 (planche 5).

BR (potin), 3,91 g, 20 mm, 3 mm, 12 h.

D) Tête nue à gauche. Cercle de pourtour en relief.

R) Aigle stylisé debout, ailes déployées, tête à droite. Cercle de pourtour en relief.

Ce potin de beau style est attribué avec certitude aux Eduens.<sup>180</sup>

173. M. ALIGER, *Monnaies gauloises de l'oppidum de Nages*, op. cit., p. 349 et note 18, pense qu'un quatrième croissant aurait dû prendre place dans le champ, mais qu'il n'apparaît pas parce que le moule n'avait pas été nettoyé; cette affirmation est des plus fantaisistes, comme le montre bien l'identité des revers de NG 15 et NG 14, et du revers d'un exemplaire de Gaujac (Gard) (ci-après).

174. Cette «bonne représentation» se limite, dans nos fouilles, à trois exemplaires, ce qui est très peu. Cette rareté du numéraire gaulois de l'intérieur se retrouve à Ensérune (J. JANNORAY, *Ensérune*, op. cit. p. 406 note 1) et en général sur tous les gisements du Midi de la Gaule, dont l'économie est principalement axée sur les échanges Est-Ouest.

175. *Traité des monnaies gauloises*, op. cit.

176. *Monnaies gauloises de Nages*, op. cit., p. 174-176; voir, auparavant, *Monnaies antiques*, op. cit., p. 91 et Nages. *Gard, des origines*, op. cit., p. 46-47.

177. Dans une bourse, en compagnie de NM 4 et NM 22.

178. B. N. 3.994.

179. B. N. 3.952.

180. B. N. 5.275.



Planche 5



## 2.4.9. Monnaie gauloise d'attribution incertaine

NG 40: Nages, fouille D, sol 5 et couche 6 (planche 5).

BR,<sup>181</sup> 2.76 g, 15 mm, 2.7 mm, ?

D) Tête à droite (?) oxydée.

R) Swatiska.

Le type de ce bronze<sup>182</sup> n'est pas attribué avec certitude. Certains auteurs en localisent la frappe dans le Nord de la Gaule.<sup>183</sup>

## 2.4.10. Monnaies gauloises inédites

Deux petits bronzes frappés de *Nages III moyen* paraissent inédits:<sup>184</sup>

NG 41: Nages, A-XIV-3, couche 5 (planche 5).

BR, 1.85 g, 13 mm, 2.4 mm, 5 h.

D) Tête laurée à droite.

R) Sanglier à droite. Légende peu lisible, où J. B. COLBERT DE BEAULIEU propose de lire:

— OM à gauche, de bas en haut.

— U en position horizontale au contre.

— Ti ibérique/iota/lambda à droite, de haut en bas.<sup>185</sup>

NG 42: Nages, A-XI-5, sol 10 et couche 11 (planche 5).

BR, 1.88 g, 15 mm, 2.2 mm, 11 h.

D) Tête nue à droite.

R) Sanglier à gauche (peu de relief), ou taureau cornupète à droite, selon J. B. COLBERT DE BEAULIEU. YOY à l'exergue.

Des monnaies du même type que cet exemplaire, mais avec une légende différente<sup>186</sup> ont été souvent attribuées à Avignon.<sup>187</sup> Mais cette attribution n'a pas recueilli tous les suffrages. A BLANCHET pour sa part l'a contreversée.<sup>188</sup>

Il faut ajouter à ces monnaies inédites celle qui fut trouvée sur le sol 3 de la salle A-XI-2 de Nages, et que M. ALIGER a malencontreusement égarée. La description consignée sur le carnet de fouilles, était la suivante:

Droit) Tête virile à droite;

Revers) Cheval galopant à droite, à pattes bouletées, surmonté d'un cercle pointé.

## 2.4.11 Monnaies de la République Romaine

Les trouvailles monétaires se rapportant aux émissions romaines sont

181. L'alliage semble comporter une importante proportion de cuivre.

182. B. N. 7.930 à 7.932.

183. A. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, op. cit., p. 170 fig. 21 et note 2; M. ALIGER, *Monnaies antiques*, op. cit., p. 91: *Nages, Gard, des origines*, op. cit., p. 47.

184. De l'avis même de M. J. B. COLBERT DE BEAULIEU. Ces monnaies s'ajoutent aux potins «aux croissants», et à deux variantes de bronzes de Nîmes, qui sont également des inédits.

185. Cf. M. ALIGER, *Monnaies antiques*, op. cit., p. 92, 2.<sup>o</sup>; *Nages, Gard*, op. cit., p. 47. Nous remercions J. B. COLBERT DE BEAULIEU, qui a bien voulu examiner nombre des trouvailles monétaires de Nages, et nous guider dans leur lecture. M. P. C. VIAN, d'Avignon a qui nous avons soumis cette monnaie, nous a précisé (lettre du 30/11/1966): «Je crois voir: au droit, une tête d'Apollon plutôt qu'une tête d'Artemis. Cette tête est absolument semblable à un petit bronze de la collection DE SAULCY, qui s'est vendue avec la collection du Prince de FURSTENBERG et qui portait le N.° 1.419 de ce catalogue. Mais le revers de ce petit bronze, frappée sans doute, offrait un taureau cornupète stylisé (légende disparue).

Au revers, sanglier à droite et un carré (?), puis une lettre et un objet difficilement discernable. Mon ami DEROC serait tenté d'y voir un rhô. J'opterais plutôt pour un petit animal. Tout cela est très douteux».

186. B. N. 2.520 à 2.522.

187. M. DE LA SAUSSAYE, *Numismatique de la Narbonnaise*, op. cit., p. 140 et pl. XVI N.° 3 et 4; P. C. VIAN, *Monnaies gauloises inédites ou peu connues*, dans *Ogam*, VI, 5, 1954, p. 325 sqq.

188. A. BLANCHET, *Traité des Monnaies gauloises*, op. cit., p. 440-441 et note 3.

précieuses car elles fournissent des repères chronologiques relativement précis;<sup>190</sup> elles sont néanmoins rares à Nages puisque nous ne relevons dans les strates de *Nages III moyen* que cinq exemplaires, tous d'un type différent:

NRR 4: Nages, A-XIII-6 (courette) (planche 5).

BR, 8.40 g, 28 mm (incomplet), 4.4 mm ?

D) Profil droit de Janus Bifrons.

R) Relief usé et effacé. Sillons incisés postérieurement.

Il s'agit ici d'un as oncial, qui a été coupé pour obtenir, selon les usages de l'époque, une division de la valeur. Il nous en reste, à peu de choses près, entre 1/3 et 1/2, ce qui permet de supposer un poids initial compris entre 19 et 21 g. Cet as appartient de ce fait à la fin de la période onciale.<sup>191</sup> Si l'on admet la théorie de la perte d'1 g tous les dix ans environ depuis 217 avant J.-C., à partir du poids de l'once (27 g), nous avons ici une perte de 6 à 8 g correspondant à 60 ou 80 ans, soit une date d'émission comprise entre 157 et 137 avant J.-C. Cette date est parfaitement justifiée par l'état d'usure extrême de NRR 4 qui a été perdu entre 70 et 30 avant J.-C. Elle montre la longue durée d'utilisation de l'as romain en Gaule du Sud, durée que les fouilles d'Ensérune mettent également en évidence.<sup>192</sup>

NRR 5: Nages, dépotoir du «Mas de Jules» (planche 5).

AR, 2.92 g, 17 mm, 1.8 mm, 12 h.

D) Buste de Mars casqué à droite; grènetis.

R) Victoire conduisant un bige; CN.LENTUL ... à l'exergue.

Denier de CN. CORNELIUS LENTULUS, de la gens CORNELIA, émis en 84 avant J.-C.<sup>193</sup> Ce type est connu à Ensérune.<sup>194</sup>

NRR 6: Nages dépotoir du «Mas de Jules» (planche 5).

ARF, 2.30 g, 18 mm, 2.8 mm, 2 h.

D) Éléphant à droite, foulant au pied un étendard; grènetis: CÆSAR à l'exergue.

R) Attributs de Grand Pontife: simpulum, aspersoir, hachet et bonnet de Flamine; grènetis.

Denier de C. JULIUS CÆSAR, de la gens JULIA, frappé en 58 avant J.-C., peut-être en Gaule,<sup>195</sup> par César après sa victoire sur Arioviste et les Germains. César est Grand Pontife depuis l'année 63.<sup>196</sup> Type connu à Ensérune par un exemplaire.<sup>197</sup>

190. Il est très abusif de dater un niveau archéologique par l'année d'émission d'une monnaie: pour ce type de document, il en va de même que pour la céramique: la trouvaille correspond à une perte suivie d'enfouissement, qui suit elle-même une période d'utilisation dont la durée est pratiquement indéterminée. La seule indication chronologique qu'il convienne de retenir est la suivante: le niveau où s'effectua la trouvaille s'est formé, en partie au moins, à une date postérieure à l'émission. Les monnaies de la République romaine trouvées dans les strates de *Nages III moyen* (70/30) sont toutes d'émission antérieure à 48 avant J.-C., ce qui laisse une marge de 18 ans pour l'usage et la perte des plus récentes, de 40-50 ans pour les plus anciennes: cela est suffisant pour assurer le bien-fondé de notre chronologie.

191. H. ROLLAND, *op. cit.*, pl. I N.° 1; J. AUDY et autres, *La Lagaste, op. cit.* p. 29 (poids 18 g. date: début 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C.).

192. J. JANNORAY, *Ensérune. Contribution, op. cit.*, p. 445: «Le type s'est maintenu durant toute l'époque républicaine, et ne porte pas en lui-même de date bien précise». Voir p. 444, note 1: trois as dans un petit «trésor» daté par des deniers de 31 avant J.-C. et dont les composantes s'échelonnent de 134 à 31 avant J.-C.; p. 205, note 1: cinq as dans un milieu du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C.; p. 260, note 1: trois as dans un milieu du 1<sup>er</sup> siècle. De même dans les maisons de l'insula X: H. GALLET DE SANTERRE, *Fouilles dans le quartier Ouest d'Ensérune, op. cit.*: as en connexion avec de nombreux vases arétins.

193. E. BABELON, *Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine*, Paris, 1885-1886 (Bologne, 1963), tome I, p. 414 (= BABELON 50).

194. J. JANNORAY, *Ensérune. Contribution, op. cit.*, p. 446, note 1 (un exemplaire).

195. Le métal, argent fourré, en est-il la conséquence?

196. E. BABELON, *Description historique et chronologique, op. cit.*, II, p. 10.

197. J. JANNORAY, *Ensérune, op. cit.*, p. 446 note 1.

NRR 8: Nages, A-XII-11, sol 5 et couche 6 (planche 5).

ARF, 1.46 g (demi-denier), 18 mm, 2.8 mm, 3 h.

D) Tête de Cérès (couronnée d'épis) à droite, entre un grain d'orge et un épi; grènetis; (III VIR)/BROCCHI.

R) Chaise curule; un faisceau de licteur. En haut sur deux lignes, (L.F.) VRI/(C.N.) F.

Denier, coupé en deux, de la famille FURIA, émis vers 53 avant J.-C. Le monétaire qui fit frapper cette monnaie est inconnu. E. BABELON<sup>198</sup> le place vers 53 par conjecture, le titre de triumvir mentionné sur la monnaie ne permettant pas de remonter au-delà de 54. Les symboles du revers de la pièce font allusion aux fonctions des édiles plébéiens. La tête de Cérès et les épis du droit rappellent qu'ils avaient la garde des approvisionnements en blé.

NRR 9: Nages, Place du Refend Sud, sol 5 et couche 6 (planche 5).

AR, 3.52 g, 19 mm, 1.8 mm, 3 h.

D) Tête de Junon Moneta à droite. MONETA derrière la tête, verticalement de haut en bas. Grènetis.

R) Coin matrice monétaire lauré, enclume, tenailles et marteau, dans une couronne de laurier. T. CARISIUS.

Ce dernier, qui représente à souhait les outils monétaires,<sup>199</sup> a été émis par la gens CARISIA vers 48 avant J.-C.<sup>200</sup> Deux exemplaires ont été relevés à Ensérune.<sup>201</sup>

#### 2.4.12. Monnaies des cités gallo-romaines

C'est un numéraire de type romain, dont la frappe fut effectuée dans les cités du territoire Gaulois. Deux bronzes, trouvés dans le dépotoir du «Mas de Jules», se rapportent l'un à Lyon, l'autre à Antibes:

NGR 4: Nages, dépotoir du «Mas de Jules» (planche 5).

BR, 10.31 g (demi grand bronze), 31 mm, 3.2 mm, 8 h.

D) Tête de César, palme. Légende (IMP. CÆSAR. DIVI. F. DIVI. JULI) non visible.

R) Proue avec colonne, disque rayonnant (COPIA).

Ce demi grand bronze de *Lugdunum*<sup>202</sup> a été frappé entre 40 et 27 avant J.-C.

NGR 1: Nages, dépotoir du «Mas de Jules» (planche 5).

BR, 2.49 g, 15 mm, 3 mm, 3 h.

D) Tête de Vénus à droite.

R) Victoire couronnée d'un trophée (ANTIP. LEP. en lettres grecques).

Daté des années 44-42 avant J.-C., ce petit bronze a été frappé par Lépide à Antipolis.<sup>203</sup>

#### 2.4.13. Monnaies non identifiées

198. *Op. cit.*

199. Cité à titre d'exemple de l'outillage monétaire par B. POINDESSEAU, *Introduction à la Numismatique, op. cit.*, p. 112.

200. E. BABELON, *Description historique et chronologique, op. cit.*, I, p. 312; H. ROLLAND, *Numismatique de la République romaine, op. cit.*, N.º 344; E. A. SYDENHAM, *The coinage of Roman Republic*, Londres, 1952, N.º 982; M. et F. PY, *Contribution à l'étude des remparts de Nages, op. cit.*, p. 116 et fig. 19.

201. J. JANNORAY, *Ensérune, contribution, op. cit.*, p. 446 Note 1.

202. B. N. 4.665-4.675.

203. B. N. 2.179-2.208.

Trois monnaies, trouvées sur des sols de *Nages III moyen*, n'ont pu être frapées. Nous en donnerons seulement les caractères techniques :

NNI 8: Nages, A-XII-8, sol 5 et couche 6 (planche 5).

BR, 2.00 g, 14 mm, 2.3 mm.

NNI 9: Nages, A-XII-1, sol 8 et couche 9 (planche 5).

BR, 1.90 g, 13 mm, 2.3 mm.

NNI 6: Nages, A-XII-8, sol 5 et couche 6 (planche 5).

BR, 1.20 g, 12 mm, 1.9 mm.

## 2.5. MONNAIES DE LA PERIODE V RECENT DE LA VAUNAGE (30 AVANT J.-C. 10 APRES)

### 2.5.1. Monnaies de Marseille.

Les petits et moyens bronzes de Marseille sont encore nombreux à la fin du I<sup>o</sup> siècle: ce n'est pas que leur frappe puisse être située jusque dans les années qui précèdent notre ère: mais du moins, leur circulation est-elle bien attestée jusqu'à l'abandon de l'*oppidum* de Nages.<sup>204</sup>

#### 2.5.1.1. Petit bronze du type I (imitation)

NM 102: Nages, A-XIII-7, sol 7 et couche 8 (planche 6).

BR, 1.55 g, 15.5 mm, 2 mm, 3 h.

D) Apollon lauré à gauche. Mèche tombant sur le cou. Trois tiges au-dessus du front.

R) Taureau passant à droite, (MA) SS en lettres grecques bouletées sur le dos de l'animal. Pi devant les pattes avant.

Ce petit bronze, classé au médailler de Nages parmi les émissions massaliètes par M. ALIGER, est très certainement, en fait, une imitation. Plusieurs indices nous permettent de le rapprocher de l'imitation NG 44, dont nous avons attribué la frappe à Nîmes:<sup>205</sup> le bronze employé, le haut de la couronne et la tresse de l'Apollon, le style du taureau et de la légende, le pi qui le précède, les lettres bouletées, etc... De fait, on ne peut pas affirmer avec autant de sûreté que pour NG 44 l'origine nimoise de NM 102: sa fabrication n'en sera pas moins considérée comme locale.

#### 2.5.1.2. Petit bronze du type II A 2

NM 81: Nages, A-XIV-3, couche 6 (planche 21).

BR, 1.12 g, 13 mm, 2.3 mm, 10 h.

D) Tête d'Apollon lauré à droite.

R) Taureau cornupète à droite (MASSA).

#### 2.5.1.3. Petit bronze du type II A 4

L'exemplaire présenté ici est le seul que nous ayons de ce type:

NM 82: Nages, A-XII-1, sol 10 et couche 11 (planche 6).

BR, 1.40 g, 14 mm, 2.2 mm, 6 h.

D) Tête d'Apollon lauré à droite; grènetis.

204. Et même parfois au début de l'époque gallo-romaine, dans la villa de plaine.

205. Ci-dessus, paragraphe 2.4.2.

206. Ci-dessus, paragraphe 2.3.1.5.

R) Taureau cornupète à droite, dans un cercle en relief. MA (SS) A/SM en petites lettres grecques.

Par son style, ce bronze II A 4 se rattache bien à la famille II A.

#### 2.5.1.4. *Petits bronzes du type II E*

Nous avons rencontré, au début du I<sup>o</sup> siècle,<sup>206</sup> un petit bronze classé II E. Deux monnaies de *Nages III final* ont les mêmes caractères:

NM 67: Nages, A-XII-1, sol 10 et couche 11 (planche 6).

BR, 1.83 g, 15 mm, 2.7 mm, 5 h.

D) Tête d'Apollon à droite; grènetis; Xi derrière la nuque.

R) Taureau cornupète à droite, MAS (SA) au-dessus de l'animal.

NM 68: Nages, A-XII-1, sol 10 et couche 11 (planche 6).

BR, 1.45 g, 14 mm, 2.1 mm, 1 h.

D) Tête d'Apollon à droite, Xi derrière la tête.

R) Taureau cornupète à droite; traces de lettres (X) à l'exergue.

#### 2.5.1.5. *Petit bronze du type II B*<sup>207</sup>

NM 80: Nages, A-XII-1, sol 10 et couche 11 (planche 6).

BR, 1.12 g, 14 mm, 2.4 mm, 6 h.

D) Tête d'Apollon à droite.

R) Taureau assez gros, (M) ASS (A) en grosses lettres grecques sur le dos de l'animal.

#### 2.5.1.6. *Petits bronzes du type II. Apollon à droite*

NM 73: Nages, A-XIV-4, couche 4 (planche 6).

BR, 1.47 g, 14 mm, 1.2 mm (très usée), 8 h.

D) Apollon à droite.

R) Taureau cornupète à droite (arrière-train seul visible); grènetis.

NM 94: Nages, A-XII-8, sol 7 et couche 8 (planche 6).

BR, 1.35 g (pourtour déchiqueté), 14 mm, 1.8 mm, 12 h.

D) Apollon à droite.

R) Taureau cornupète à droite. Traces de lettres.

#### 2.5.1.7. *Petits bronzes du type II B. Apollon à gauche*

NM 91: Nages, A-XIII-1, sol 5 et couche 6 (planche 6).

BR, 1.79 g, 13 mm, 2 mm, 8 h.

D) Apollon à gauche, oreille bien indiquée, tresses sur le cou.

R) Taureau cornupète de grosse taille à droite; ... A.

#### 2.5.1.8. *Moyens bronzes*

De création tardive,<sup>208</sup> les moyens bronzes de Marseille restent en usage jusqu'à la fin de l'ère antique. La présence de deux exemplaires dans les strates de *Nages III final* n'a donc rien qui puisse étonner:

NM 33: Nages, A-XIV-4, couche 4 (planche 6).

BR, 4.81 g, 19 mm, 2.9 mm, 11 h.

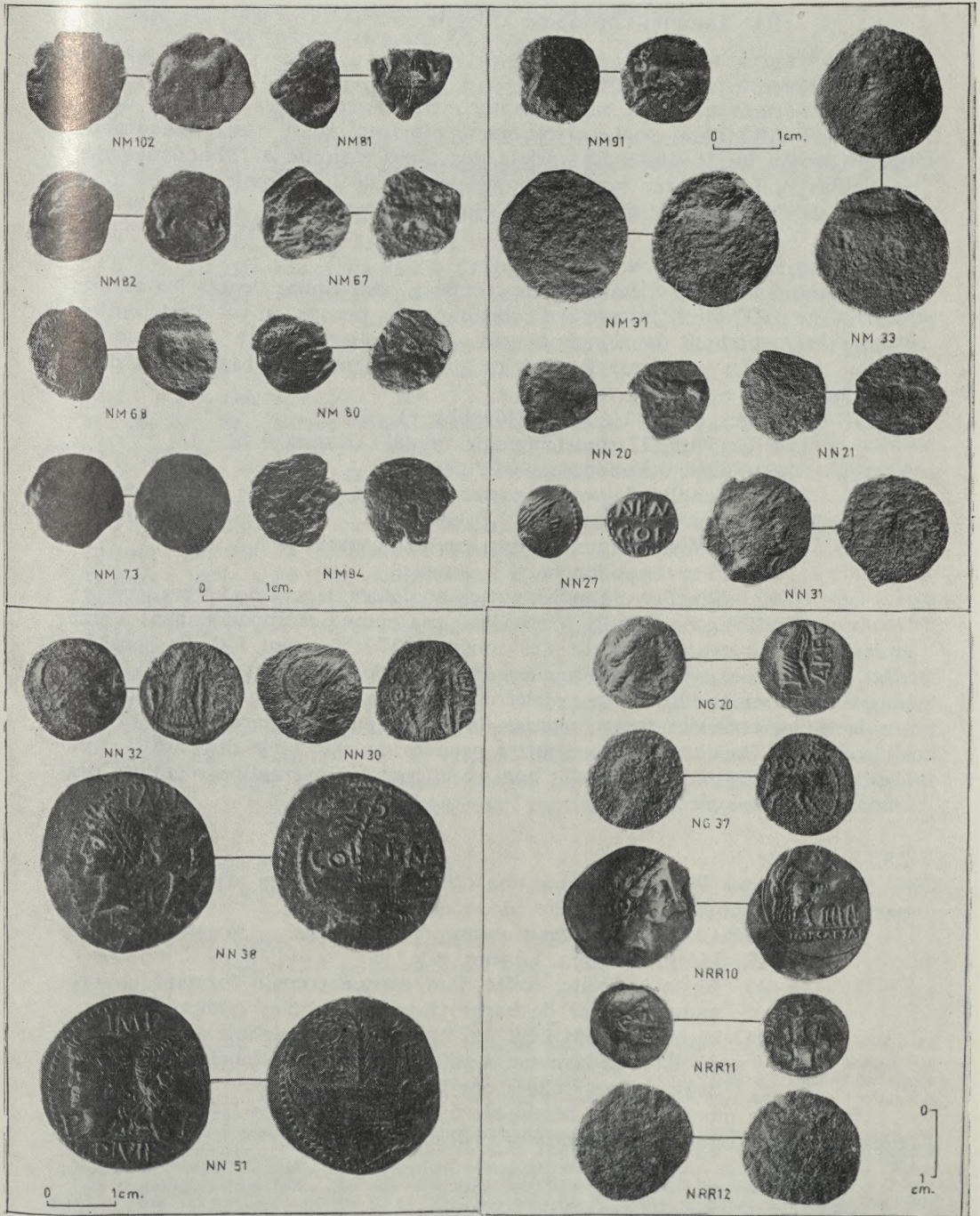
D) Tête d'Apollon à gauche.

R) Taureau cornupète à droite.

207. Ci-dessus, paragraphe 2.5.1.4. et 2.4.1.9.

208. Ci-dessus, paragraphe 2.4.1.12.

Planche 6



- NM 31: Nages, A-XII-14, sol 9 (planche 6).  
 BR, 3.20 g, 20 mm, 2.2 mm, 7 h.  
 D) Tête d'Apollon à gauche (?). Relief usé et très oxydé.  
 R) Taureau cornupète à droite.

### 2.5.2. Monnaies de Nimes

Le numéraire de Nimes, sans compter même les monnaies à légende VOLC ou VOLCÆ/AREC qui sont certainement nimoises aussi, tient une grande place à la fin du I<sup>er</sup> siècle. La variété des types s'ajoute à l'abondance des trouvailles pour montrer que, du point de vue de l'économie, Nimes à su profiter de l'erreur politique et de la chute de Marseille.

#### 2.5.2.1. Petits bronzes «au sanglier»

Ces monnaies, qui n'étaient plus frappées, sans doute depuis les années 70-60 avant J.-C., circulent encore cependant: la preuve en est l'attribution à *Nages III final* de deux exemplaires «au sanglier» tout à fait typiques. Seul le poids les distingue des séries plus anciennes, puisque tous deux sont plus légers que la moyenne:

- NN 20: Nages, A-XII-14, sol 5 (planche 6).  
 BR, 1.09 g, 12 mm (monnaie rognée), 2 mm, 6 h.  
 D) Tête d'Apollon lauré à gauche.  
 R) Sanglier à gauche, pattes bouletées, traces de lettres (usure).  
 NN 21: Nages, A-XII-14, couche 9 (planche 6).  
 BR, 0.87 g, 13 mm, 1.3 mm (monnaie usée), 6 h.  
 D) Tête d'Apollon lauré à gauche.  
 R) Sanglier à gauche, pattes bouletées, traces de lettres (usure).

Le poids faible ne signifie pas ici que ces monnaies appartiennent à une émission plus récente que celle des années 120-70/60 avant J.-C. Ce sont, en effet, deux pièces très usées, rognées et en partie incomplètes du fait d'une longue circulation (50 à 70 ans). Cette donnée, loin de nuire à notre hypothèse sur la fin précoce des petits bronzes de Nimes «au sanglier»,<sup>209</sup> la confirme au contraire. On en trouvera d'autres preuves dans le style des motifs, qui, à ce que l'on peut en voir, paraît bon, et surtout à l'orientation régulière des coins, toujours égale à 6 h.

#### 2.5.2.2. Obole

Comme nous l'avons indiqué, une obole de Nimes en argent est datée par la stratigraphie de la dernière phase de Nages:

- NN 27: Nages, A-XIV-5, niveau unique (planche 6).  
 AR, 0.46 g, 10.5 mm, 1.3 mm, 9 h.  
 D) Buste à droite, coiffé d'un casque romain formant couverture. Collier de barbe (favoris); fibule; grènetis.  
 R) Légende NEM/COL sur deux lignes; globule entre le bas du E et le sommet du O; couronne de laurier formée de deux palmes reliées par le bas.

Pour cette monnaie, très semblable à NN 26 de *Nages III moyen*, nous renvoyons aux remarques proposées ci-dessus.<sup>210</sup>

209. Ci-dessus, paragraphes 2.2.2., 2.3.3. et 2.4.3.1

210. Ci-dessus, paragraphe 2.4.3.2.



2.5.2.3. *Petits bronzes «à la colonie sacrificiant»*

Trois exemplaires étaient enfouis dans les couches de la fin du I<sup>o</sup> siècle. Ils sont tous du type normal, où la «colonie» personnifiée est debout:<sup>211</sup>

NN 31: Nages, A-XII-1 bis, couche 6 (planche 6).

BR, 1.80 g, 16 mm, 1.8 mm, 6 h.

D) Buste à droite coiffé d'un casque romain formant à l'arrière couvre-nuque. S derrière la tête. Fibule. Couronne sous le menton.<sup>212</sup>

R) «Colonie» (*stola et thalia*) tenant une patère à la main droite, le coude gauche appuyé sur une colonnette; serpents; (NE) M - COL (O pointé).

NM 32: Nages, A-XII-1 bis, couche 6 (planche 6).

BR, 1.60 g, 15 mm, 2 mm, 12 h.<sup>213</sup>

D) Buste casqué à droite, S (voir le précédent); grènetis.

R) «Colonie» (*stola*) tenant une patère à la main droite, coude gauche sur colonnette, serpents; (NE) M-COL, en lettres latines plus grandes que de coutume, O non pointé, grènetis.

NN 30: Nages, A-XIV-5, niveau unique (planche 6).

BR, 1.38 g, 15 mm, 1.7 mm, 6 h.

D) Buste casqué à droite, S (idem, NN 31); S; grènetis.

R) «Colonie» (*stola, thalia*), debout, tenant une patère pointée à la main droite, coude gauche sur colonnette; serpents; NEM-CO (L).

L'usage tardif de ce petit bronze est donc bien attesté. Lorsque nous aurons constaté la rarefaction extrême du petit bronze des Volques «au démos», force sera d'en déduire que la monnaie «à la colonie sacrificiant» a succédé à celui-ci, dans les années 50/30 avant J.-C. C'est aussi vers cette hypothèse que nous porte l'examen de l'évolution des légendes du numéraire de Nîmes.<sup>214</sup>

Une telle vue explique que les petits bronzes à légende NEM-COL soient assez rares à Nages, car le temps de la frappe n'a guère duré plus de deux décennies: elle fut très tôt arrêtée par une intensification de l'intervention romaine dans l'économie de la cité de Nîmes, qui eut pour immédiate conséquence la mise en circulation des as coloniaux à légende COL-NEM et stoppa net, il faut le croire, l'émission traditionnelle des petits bronzes.

2.5.2.4. *As coloniaux*

Deux as coloniaux de Nîmes ont été recueillis en fouilles entre 1958 et 1968:

NN 38: Nages, A-XIII-1, couche 6 (planche 6).

BR, 11.19 g, 25 mm, 3.2 mm, 3 h.

211. Sur le type, voir ci-dessus, paragraphe 2.4.3.3.

212. Ce droit est, de toute évidence, du même modèle que le droit des oboles. La visière du casque, formée de trois traits, rappelle le haut de la couronne de l'Apollon sur les petits bronzes «au sanglier» et au «démos», et évoque la même officine nîmoise. On mettra aussi au nombre des points communs entre les bronzes de Nîmes la couronne sous le menton (cf. p.b. «au démos») et l'orientation régulière des coins à 6 h. ou, dans un cas, 12 h. (*infra*).

213. Cet exemplaire, seul dans son cas, n'a pas une orientation contraire des coins, mais une orientation identique, ce qui n'enlève rien au souci que l'on semble avoir apporté à sa disposition lors de la frappe. Ce souci, nous le répétons, est caractéristique de l'atelier monétaire de Nîmes. Toutes les émissions, hormis Nîmes, ont des orientations anarchiques, y compris les deniers romains.

214. La datation à la fin du II<sup>e</sup> siècle proposée par J. AUDRY et autres, *La Lagaste, op. cit.*, p. 25, est absolument irrecevable.

- D) Agrippa à gauche, avec couronne rostrale et d'Auguste à droite, tête nue. Grènetis. IMP/DIVI F.
- R) Crocodile, palmier, COL-NIM. Grènetis. La palme inclinée à droite est ornée de deux bandelettes flottant à droite et à gauche de son sommet.

Cette monnaie est intéressante à bien des égards. C'est un as de Nîmes du type I,<sup>215</sup> de la variété 2 (as léger au droit décentré) de R. MAJUREL.<sup>216</sup> Sa datation porte à discussion, selon que l'on suit les systèmes anciens (28-29 avant J.-C.)<sup>217</sup> ou le système bipartite de GRANT (15 avant J.-C.).<sup>218</sup>

Le type lui-même de notre as se différencie de la série I toute entière par le fait que la légende n'est pas COL-NEM, mais COL-NIM: cette variante est particulièrement rare.<sup>219</sup>

Remarquons, enfin que le droit porte, entre les têtes d'Octave et d'Agrippa, le globe unitaire, rare sur le I<sup>o</sup> type<sup>220</sup> mais fréquent sur les types II et III,<sup>221</sup> qui est la marque de l'as.

NN 51: Nages, rue XIII-XIV<sup>222</sup> (planche 6).

BR, 12.95 g, 25 mm, 3.6 mm, 6 h.

- D) Têtes adossées d'Auguste, portant la couronne de laurier, et d'Agrippa, portant la couronne rostrale. Au-dessus IMP. Au-dessous DIVI F. A la hauteur du cou, à droite et à gauche des effigies, P.P. Entre les têtes, globe unitaire. Grènetis.
- R) Crocodile à droite, enchaîné (chainons non pointés), à une palme inclinée à gauche et accostée à sa base de deux rejets. A gauche de la palme, couronne de laurier. COL-NEM.

215. La classification des as de Nîmes en 3 types est maintenant classique. L'unicité du type de MENARD, *Histoire de la ville de Nîmes*, op. cit., tome I, p. 33 et tome VII, p. 205, a été suivie par une division en quatre séries par M. DE LA SAUSSAYE, op. cit., p. 167 et H. ROLLAND, *Les as nimois*, dans *Courrier numismatique*, 1931. Ces systèmes sont abandonnés (cf. R. MAJUREL, *Les contremarques sur as nimois*, dans *Ogam*, XVII, 1965, p. 243-278, notamment p. 244-245, note 11), au profit d'une classification en trois types: I: Octave à droite, tête nue; II: Auguste à droite, tête laurée de chêne; III: idem, et P. P. accostant les effigies d'Auguste et d'Agrippa.

216. Les as du 1<sup>er</sup> type ont été divisés d'abord par M. GRANT, *The six main aes coinage of Augustus*, Edinburgh, 1953, p. 119-121, en deux variétés:

a) Variété lourde à flanc large (17.5 g.) qui serait la variété primitive, frappée en 28-27 avant J.-C.

b) Une variété à flanc réduit (12.2 g.) beaucoup plus abondante, qui aurait été frappée en 15 avant J.-C. Voir aussi M. GRANT, *Roman Imperial Money*. Nelson, 1954, p. 60-61.

R. MAJUREL distingue dans le 1<sup>er</sup> type quatre variétés principales:

a) Variété 1 de GRANT (*Les contre-marques*, op. cit., fig. 2 A).

b) Série légère au droit décentré (*ibid.*, fig. 2 B).

c) Série au «cimier», avec léger trait pointillé au-dessus de la tête d'Octave et d'Agrippa (*ibid.*, fig. 3 C).

d) Série «hirsute», Octave et Agrippa ayant une abondante chevelure (*ibid.*, fig. 3 D).

La dernière série de MAJUREL nous semble être une imitation locale de l'As de Nîmes.

Il existe en fait bien d'autres variantes, mais elles ne sont représentées que par quelques exemplaires: une quinzaine de variétés mineures aux dires de R. MAJUREL, *ibidem*, p. 260 et note 44.

217. Par exemple, W. FROEHNER, *Le crocodile de Nîmes*, Paris, 1872; CH. ROBERT, op. cit.; A. C. GOUDARD, *Monographie des monnaies frappées à Nîmes depuis le V<sup>e</sup> siècle avant notre ère jusqu'à Louis XIV*, Toulouse, 1893; A. BLANCHET, op. cit.; H. ROLLAND, *Les as nimois*, op. cit.; C. M. KRAAY, *The chronologie of the coinage of Colonia Nemausus*, dans *Numismatic chronicle*, XV, 1955; E. REBUFAT, *Les as de Nîmes*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire*, 8, 1963, sans pagination; M. ALIGER, *Monnaies de Nîmes*, op. cit.

218. M. GRANT, *loc. cit.*, La discussion de la date en deux temps se trouve dans R. MAJUREL, op. cit., p. 258-260. La deuxième série, légère, correspond à une réduction du poids de la monnaie pour tenter d'aligner l'as nimois sur les espèces de l'Italie lors de la réforme monétaire d'Auguste en 15 avant J.-C.

219. M. ALIGER, *Monnaies antiques*, op. cit., p. 89. Ce serait un diminutif pour cet auteur (?); cf. *Monnaies de Nîmes*, op. cit., note 27.

220. M. GRANT, *From Imperium to Auctoritas*, Cambridge, 1946, p. 73 note 7.

221. R. MAJUREL, *Les contremarques*, op. cit., p. 256-258 et fig. 1 (*infra*).

222. Il n'est pas sans intérêt de noter que cet as a été trouvé dans les environs immédiats de fanum.

223. Si les as du I<sup>o</sup> type ont des poids très divers, de 8 à 21 g. environ, ceux du II<sup>o</sup> et du III<sup>o</sup> type ont un poids régulier autour de 12-14 g.

Cet as de Nimes est du troisième type, du fait de la présence des lettres P. P. qu'on lit souvent PATER PATRIÆ,<sup>224</sup> mais parfois tout différemment.<sup>225</sup> Quant à la chronologie du document, elle est de toute première importance: c'est sur sa foi, en effet, que nous avons fixé théoriquement l'abandon de Nages vers 10 après J.-C. et, pratiquement, dans les premières années de notre ère;<sup>226</sup> les conditions de la trouvaille sur le sol de la rue XIII-XIV et sous l'éboulis, ne laissent aucun doute quant à l'appartenance de la pièce à la fin de l'occupation protohistorique: ce sont les ruines du *fanum* qui le scellent: or la destruction du temple est le fait archéologique le plus tardif que nos fouilles permettent de rattacher à l'histoire de l'*oppidum* de Nages.

Par ailleurs, l'excellente conservation de l'as NN 51, à peine usé, montre qu'il n'a pas circulé longtemps avant sa perte.

Si l'on met donc la totalité des enseignements que nous avons tirés de nos fouilles de Nages en relation avec cette trouvaille, force est de lui reconnaître une date entre 10 avant J.-C. et 10 après J.-C. au plus tard.

Dans ces conditions, la datation basse de M. GRANT<sup>227</sup> qui situe le troisième type des as de Nimes après 50 après J.-C., en se fondant essentiellement sur une analyse stylistique et une ressemblance physionomique de l'Agrippa avec Néron, ne saurait être retenue. La datation augustéenne classique (2 avant J.-C. — 14 après J.-C.)<sup>228</sup> se trouve confirmée par les fouilles de Nages. Cet argument archéologique n'est pas le seul à appuyer une telle situation dans le temps: C. M. KRAAY avait déjà apporté des arguments matériels.<sup>229</sup> A. SOUTOU en a fourni d'autres récemment.<sup>230</sup>

### 2.5.3. Monnaies des Volques Arécomiques

Nous l'avons dit, le monnayage à légende VOLC ou VOLCÆ AREC est éphémère. Sa position intercalaire entre les monnaies de Nimes à légende grecque NAMASAT et les monnaies de Nimes à légende « coloniale » latine, lui confère une période de frappe courte et une durée d'utilisation limitée. Les fouilles de Nages en témoignent à leur manière en ne livrant plus, pour la fin du I<sup>o</sup> siècle, qu'un seul exemplaire de la série « au démos »:

NG 20: Nages, A-XII-14, sol 9, dans le dolium N° 1 (planche 6).

BR, 1,58 g, 14 mm, 2,3 mm, 6 h.

D) Tête de Diane diadémée à droite. Couronne de laurier sous le menton. VOL (CÆ).

R) « Démos », palme, AREC.

Les caractéristiques de cette pièce sont celles de toute la série. Elles correspondent à l'utilisation tardive d'un exemplaire frappé plusieurs décades auparavant.

224. Discussion de cette lecture: R. MAJUREL, *Les contremarques*, op. cit., p. 268-271; E. REBUFFAT, *Les as de Nimes*, op. cit.

225. PATRONI PARENTES (A. BLANCHET, *Revue des Etudes Anciennes*, XLII, 1940); PARENS PATRIAE (W. FOREHNER, *Les crocodiles de Nimes*, op. cit.); PERMISSU PROCONSULIS, PERMISSU PRINCIPIS (M. AMARREL, *La signification du crocodile de Nimes*, dans *Bulletin de la commission archéologique de Narbonne*, 1898, p. 21 sqq); PECUNIA PUBLICA.

226. Voir M. PY, *Les oppida de Vaunage...*, op. cit.

227. M. GRANT, *The six main aes coinage of Augustus*, op. cit., p. 461 sqq.

228. C'est celle qu'ont retenue R. MAJUREL, *Les contremarques*, op. cit., p. 271 et p. 276, note 153; M. ALIGER, *Les monnaies de Nimes*, op. cit.; E. REBUFFAT, *Les as de Nimes*, op. cit., et, antérieurement, K. REGLING dans CH. ALBRECHT, *Das Römerlager in Oberaden*, op. cit., I, p. 31.

229. C. M. KRAAY, *Chronology of the coinage of Nemausus*, op. cit.

230. A. SOUTOU, *Répartition géographique des plus anciennes monnaies gauloises à la croix*, op. cit., *Post-scriptum C: la date de l'émission des as de Nimes à légende P. P.*, p. 165-166.

- D) Agrippa à gauche, avec couronne rostrale et d'Auguste à droite, tête nue. Grènetis. IMP/DIVI F.  
 R) Crocodile, palmier, COL-NIM. Grènetis. La palme inclinée à droite est ornée de deux bandelettes flottant à droite et à gauche de son sommet.

Cette monnaie est intéressante à bien des égards. C'est un as de Nîmes du type I,<sup>215</sup> de la variété 2 (as léger au droit décentré) de R. MAJUREL.<sup>216</sup> Sa datation porte à discussion, selon que l'on suit les systèmes anciens (28-29 avant J.-C.)<sup>217</sup> ou le système bipartite de GRANT (15 avant J.-C.)<sup>218</sup>

Le type lui-même de notre as se différencie de la série I toute entière par le fait que la légende n'est pas COL-NEM, mais COL-NIM: cette variante est particulièrement rare.<sup>219</sup>

Remarquons, enfin que le droit porte, entre les têtes d'Octave et d'Agrippa, le globe unitaire, rare sur le I<sup>o</sup> type<sup>220</sup> mais fréquent sur les types II et III,<sup>221</sup> qui est la marque de l'as.

NN 51: Nages, rue XIII-XIV<sup>222</sup> (planche 6).

BR, 12.95 g, 25 mm, 3.6 mm, 6 h.

- D) Têtes adossées d'Auguste, portant la couronne de laurier, et d'Agrippa, portant la couronne rostrale. Au-dessus IMP. Au-dessous DIVI F. A la hauteur du cou, à droite et à gauche des effigies, P.P. Entre les têtes, globe unitaire. Grènetis.  
 R) Crocodile à droite, enchaîné (chainons non pointés), à une palme inclinée à gauche et accostée à sa base de deux rejets. A gauche de la palme, couronne de laurier. COL-NEM.

215. La classification des as de Nîmes en 3 types est maintenant classique. L'unicité du type de MENARD, *Histoire de la ville de Nîmes*, op. cit., tome I, p. 33 et tome VII, p. 205, a été suivie par une division en quatre séries par M. DE LA SAUSSAYE, op. cit., p. 167 et H. ROLLAND, *Les as nîmois*, dans *Courrier numismatique*, 1931. Ces systèmes sont abandonnés (cf. R. MAJUREL, *Les contremarques sur as nîmois*, dans *Ogam*, XVII, 1965, p. 243-278, notamment p. 244-245, note 11), au profit d'une classification en trois types: I: Octave à droite, tête nue; II: Auguste à droite, tête laurée de chêne; III: idem, et P. P. accostant les effigies d'Auguste et d'Agrippa.

216. Les as du I<sup>er</sup> type ont été divisés d'abord par M. GRANT, *The six main aes coinage of Augustus*, Edinburgh, 1953, p. 119-121, en deux variétés:

a) Variété lourde à flanc large (17.5 g.) qui serait la variété primitive, frappée en 28-27 avant J.-C.

b) Une variété à flanc réduit (12.2 g.) beaucoup plus abondante, qui aurait été frappée en 15 avant J.-C. Voir aussi M. GRANT, *Roman Imperial Money*, Nelson, 1954, p. 60-61.

R. MAJUREL distingue dans le I<sup>er</sup> type quatre variétés principales:

a) Variété 1 de GRANT (*Les contre-marques*, op. cit., fig. 2 A).

b) Série légère au droit décentré (*ibid.*, fig. 2 B).

c) Série au «cimier», avec léger trait pointillé au-dessus de la tête d'Octave et d'Agrippa (*ibid.*, fig. 3 C).

d) Série «hirsute», Octave et Agrippa ayant une abondante chevelure (*ibid.*, fig. 3 D).

La dernière série de MAJUREL nous semble être une imitation locale de l'As de Nîmes.

Il existe en fait bien d'autres variantes, mais elles ne sont représentées que par quelques exemplaires: une quinzaine de variétés mineures aux dires de R. MAJUREL, *ibidem*, p. 260 et note 44.

217. Par exemple, W. FROEHNER, *Le crocodile de Nîmes*, Paris, 1872; CH. ROBERT, op. cit.; A. C. GOUDARD, *Monographie des monnaies frappées à Nîmes depuis le V<sup>e</sup> siècle avant notre ère jusqu'à Louis XIV*, Toulouse, 1893; A. BLANCHET, op. cit.; H. ROLLAND, *Les as nîmois*, op. cit.; C. M. KRAAY, *The chronologie of the coinage of Colonia Nemausus*, dans *Numismatic chronicle*, XV, 1955; E. REBUFAT, *Les as de Nîmes*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire*, 8, 1963, sans pagination; M. ALIGER, *Monnaies de Nîmes*, op. cit.

218. M. GRANT, *loc. cit.*, La discussion de la date en deux temps se trouve dans R. MAJUREL, op. cit., p. 258-260. La deuxième série, légère, correspond à une réduction du poids de la monnaie pour tenter d'aligner l'as nîmois sur les espèces de l'Italie lors de la réforme monétaire d'Auguste en 15 avant J.-C.

219. M. ALIGER, *Monnaies antiques*, op. cit., p. 89. Ce serait un diminutif pour cet auteur (?); cf. *Monnaies de Nîmes*, op. cit., note 27.

220. M. GRANT, *From Imperium to Auctoritas*, Cambridge, 1946, p. 73 note 7.

221. R. MAJUREL, *Les contremarques*, op. cit., p. 256-258 et fig. 1 (*infra*).

222. Il n'est pas sans intérêt de noter que cet as a été trouvé dans les environs immédiats de fanum.

223. Si les as du I<sup>o</sup> type ont des poids très divers, de 8 à 21 g. environ, deux du II<sup>o</sup> et du III<sup>o</sup> type ont un poids régulier autour de 12-14 g.

Cet as de Nimes est du troisième type, du fait de la présence des lettres P.P. qu'on lit souvent PATER PATRIÆ,<sup>224</sup> mais parfois tout différemment.<sup>225</sup> Quant à la chronologie du document, elle est de toute première importance: c'est sur sa foi, en effet, que nous avons fixé théoriquement l'abandon de Nages vers 10 après J.-C. et, pratiquement, dans les premières années de notre ère;<sup>226</sup> les conditions de la trouvaille sur le sol de la rue XIII-XIV et sous l'éboulis, ne laissent aucun doute quant à l'appartenance de la pièce à la fin de l'occupation protohistorique: ce sont les ruines du *fanum* qui le scellent: or la destruction du temple est le fait archéologique le plus tardif que nos fouilles permettent de rattacher à l'histoire de l'*oppidum* de Nages.

Par ailleurs, l'excellente conservation de l'as NN 51, à peine usé, montre qu'il n'a pas circulé longtemps avant sa perte.

Si l'on met donc la totalité des enseignements que nous avons tirés de nos fouilles de Nages en relation avec cette trouvaille, force est de lui reconnaître une date entre 10 avant J.-C. et 10 après J.-C. au plus tard.

Dans ces conditions, la datation basse de M. GRANT<sup>227</sup> qui situe le troisième type des as de Nimes après 50 après J.-C., en se fondant essentiellement sur une analyse stylistique et une ressemblance physionomique de l'Agrippa avec Néron, ne saurait être retenue. La datation augustéenne classique (2 avant J.-C. — 14 après J.-C.)<sup>228</sup> se trouve confirmée par les fouilles de Nages. Cet argument archéologique n'est pas le seul à appuyer une telle situation dans le temps: C. M. KRAAY avait déjà apporté des arguments matériels.<sup>229</sup> A. SOUTOU en a fourni d'autres récemment.<sup>230</sup>

### 2.5.3. Monnaies des Volques Arécomiques

Nous l'avons dit, le monnayage à légende VOLC ou VOLCÆ AREC est éphémère. Sa position intercalaire entre les monnaies de Nimes à légende grecque NAMASAT et les monnaies de Nimes à légende «coloniale» latine, lui confère une période de frappe courte et une durée d'utilisation limitée. Les fouilles de Nages en témoignent à leur manière en ne livrant plus, pour la fin du I<sup>o</sup> siècle, qu'un seul exemplaire de la série «au démos»:

NG 20: Nages, A-XII-14, sol 9, dans le dolium N<sup>o</sup> 1 (planche 6).

BR, 1.58 g, 14 mm, 2.3 mm, 6 h.

D) Tête de Diane diadémée à droite. Couronne de laurier sous le menton. VOL (CÆ).

R) «Démos», palme, AREC.

Les caractéristiques de cette pièce sont celles de toute la série. Elles correspondent à l'utilisation tardive d'un exemplaire frappé plusieurs décades auparavant.

224. Discussion de cette lecture: R. MAJUREL, *Les contremarques*, op. cit., p. 268-271; E. REBUFFAT, *Les as de Nimes*, op. cit.

225. PATRONI PARENTES (A. BLANCHET, *Revue des Etudes Anciennes*, XLII, 1940); PARENS PATRIAE (W. FOREHNER, *Les crocodiles de Nimes*, op. cit.); PERMISSU PROCONSULIS, PERMISSU PRINCIPIS (M. AMARREL, *La signification du crocodile de Nimes*, dans *Bulletin de la commission archéologique de Narbonne*, 1898, p. 21 sqq); PECUNIA PUBLICA.

226. Voir M. PY, *Les oppida de Vaunage...*, op. cit.

227. M. GRANT, *The six main aes coinage of Augustus*, op. cit., p. 461 sqq.

228. C'est celle qu'ont retenue R. MAJUREL, *Les contremarques*, op. cit., p. 271 et p. 276, note 153; M. ALIGER, *Les monnaies de Nimes*, op. cit.; E. REBUFFAT, *Les as de Nimes*, op. cit., et, antérieurement, K. REGLING dans CH. ALBRECHT, *Das Römerlager in Oberaden*, op. cit., I, p. 31.

229. C. M. KRAAY, *Chronology of the coinage of Nemausus*, op. cit.

230. A. SOUTOU, *Répartition géographique des plus anciennes monnaies gauloises à la croix*, op. cit., *Post-scriptum C: la date de l'émission des as de Nimes à légende P. P.*, p. 165-166.

## 2.5.4. Monnaie arverne

NG 37: Nages, dépotoir du «Mas de Jules» (planche 6).

BR, 1.77 g, 15 mm, 2 mm, 11 h.

D) Buste à droite, fleuron, grènetis. SEX. FEL.<sup>231</sup>

R) Taureau à droite. T.POM.<sup>232</sup>

Ce petit bronze a eu longtemps —et a encore— une localisation flottante. De nombreux sites du Midi de la Gaule en ont fourni: Glanum, Aix-en-Provence, Saint-Saturnin-d'Apt,<sup>233</sup> Avignon,<sup>234</sup> Vié-Cioutat.<sup>235</sup> Mais ce sont, comme à Nages, des pièces isolées qui ne sauraient servir à fixer statistiquement le lieu de frappe. Au contraire, les 10 exemplaires recueillis à Gergovie<sup>236</sup> militent en faveur d'une attribution aux Arvernes.<sup>237</sup> Le doute semble cependant permis.

## 2.5.5. Monnaies de la République Romaine

NRR 10: Nages, A-XIV-2b, sol et couche 5 (planche 6).

ARF, 3.80 g, 20 mm, 2 mm, 4 h.

D) Tête laurée d'Apollon à droite.

R) Prête conduisant deux bœufs à droite, et tirant l'araire pour tracer le sillon de fondation d'une ville. IMP. CÆSAR à l'exergue.

Denier d'Octave, de la gens JULIA, dont l'émission se situe entre 35 et 28 avant J.-C.<sup>238</sup>

NRR 11: Nages, fouille F, couche 3 (planche 6).

AR, 1.70 g, 13 mm, 1.6 mm, 2 h.

D) Tête d'Octave à droite (CÆSAR IMP. VII).

R) Victoire tenant une couronne, debout sur une ciste mythique de Bacchus, accostée de deux serpents. ASIA RECEP (TA).

Le revers de ce quinaire de la gens JULIA<sup>239</sup> porte le même type que les médaillons cistophores d'Asie Mineure. La soumission de la Province d'Asie, après la bataille d'Actium, rappelée ici, explique l'emploi du type asiatique. La frappe de cette monnaie est datée de 28 avant J.-C.

NRR 12: Nages, A-XIV-2b, sol 5 et couche 6 (planche 6).

ARF, 2.36 g, 18 mm, 1.8 mm, ?

D) Fruste.

R) Lituus ? X ?

Ce dernier fourré est trop mal conservé pour être identifié.

Ces trois exemplaires portent à sept le nombre total des deniers recueillis en fouille à Nages. La récolte de surface n'en a livré qu'un exemplaire.<sup>240</sup> Les deniers romains sont donc assez rares sur le gisement.

231. Légende non transcrite par M. ALIGER, *Monnaies gauloises de Nages*, op. cit., p. 176, assez visible pourtant.

232. B. N. 4.353.

233. Sur tous ces points, cf. P. C. VIAN, *Trouvailles de monnaies antiques dans la région du Vaucluse*, op. cit., p. 260 et 263.

234. Collection P. C. VIAN.

235. Communication B. DEDET; 2 exemplaires.

236. M. LABROUSSE, *Fouilles de Gergovie, campagnes de 1947 et 1949*, op. cit., p. 34 et, antérieurement: A. BLANCHET, *Traité...*, op. cit.

237. Attribution déduite d'arguments stylistiques par CHANGARNIER-MOISSENET, *Monnaies gauloises* Beaune, 1874, reprise par M. ALIGER, *Monnaies gauloise de Nages...*, op. cit. p. 176-177.

238. H. COHEN, *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain*, Paris, 1880-1892, (Graz, 1956), N.° 18.

239. E. BABELON, *Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine*, op. cit., N.° 145.

240. NRR 7: denier de M. AEMILIUS LEPIDUS, avec au droit tête de la concorde à droite, PAULUS

## 2.5.6. Monnaies non identifiées

Pour terminer, voici la liste et les caractères techniques des huit monnaies non identifiées qui proviennent des strates de *Nages III final*:

- NNI 13: Nages, A-XIV-5, niveau unique.  
BR, 10.44 g, 31 mm, 4.6 mm.
- NNI 10: Nages, A-XII-8, sol 7 et couche 8.  
BR, 6.25 g, 20 mm, 3.5 mm.
- NNI 5: Nages, A-XII-8, sol 7 et couche 8.  
BR, 3.95 g, 17 mm, 4.7 mm.
- NNI 4: Nages, A-XII-1, sol 10 et couche 11.  
BR, 2.20 g, 13 mm, 2.3 mm.
- NNI 12: Nages, A-XII-14, sol 9.  
BR, 1.22 g, 13 mm, 1.8 mm.

## 3. CONCLUSION

## 3.1. SIGNIFICATION DES TROUVAILLES DE VAUNAGE

Le numéraire recueilli en Vaunage est, dans son tout, abondant. Abondantes, aussi, sont certaines séries telles que les petits bronzes de Nîmes et surtout de Marseille. Mais les proportions varient énormément d'une époque à l'autre, et il y a lieu de se demander quelle est la signification des changements dans la répartition des types entre les différentes phases de la protohistoire. Nous aborderons cette question sur plusieurs plans.

Le tableau suivant montre la part relative des cités ou des pays émetteurs dans le numéraire, et l'évolution de cette part au cours des siècles:<sup>241</sup>

Phases de Vaunage	Dates	Nombre de monnaies	Marseille %	Nîmes & Volque & Arécomiques %	Gaule intérieure %	Rome %	Autres types & non identifiées %
III moyen	430-380	1	100	—	—	—	—
III récent	330-290	6	100	—	—	—	—
IV ancien	250-175	1	100	—	—	—	—
IV récent	175-100	13	76.9	7.6	—	7.6	7.6
V ancien	100- 70	16	43.75	50 <sup>242</sup>	—	—	6.25
V moyen	70- 30	120	45.65	22.4	3.3	4.1	24
V récent	— 30- 10	29	34.4	30.96	3.4	10.3	20.6

LEPIDUS CONCORDIA; et au revers LUCIUS AEMILIUS PAULUS appuyé à un trophée; au fond, Persée et ses deux fils, TER PAULUS (famille Aemilia, 54 avant J.-C.); cf. E. BABELON, I, Aemilia, N.º 10.

241. Pour les monnaies antérieures à 250, nous faisons entrer en ligne de compte les trouvailles récentes.

242. Ce chiffre doit être utilisé avec prudence. Il se ressent en effet de l'exiguité de notre documentation sur l'époque *Nages III ancien*.

Il convient de lire ce tableau de la manière suivante: avant le II<sup>e</sup> siècle, tout le numéraire provient de Marseille: il est constitué par des oboles en argent. La suprématie totale des monnaies massaliètes est nuancée par le nombre réduit à l'extrême des pièces en circulation. Il est hors de doute qu'avant 200/175, l'usage même de la monnaie comme base unique des transactions commerciales était ignoré des populations locales. La présence de rares témoins massaliètes est à mettre au compte de l'influence du domaine voisin où la colonie des Phocéens avait promulgué cet usage dès la fin de la période archaïque.<sup>243</sup>

De 200/175 à la conquête romaine, le monnayage massaliète représente encore la quasi totalité du numéraire: tout juste pouvons-nous attribuer à cette époque un as romain, tout à fait isolé.

C'est très certainement dans les années 120/100 avant J.-C. qu'apparaissent les monnaies non massaliètes à Nages: une monnaie de Nîmes, une monnaie à la croix. Il n'est pas impossible que la création d'ateliers monétaires en Languedoc oriental soit la conséquence directe de la «libération» du pays nimois de l'emprise massaliète, dont tous les documents des siècles antérieurs disent la force et le poids: Nîmes aurait reçu de Rome le droit de créer sa propre monnaie, où figure son ethnisme dans l'alphabet que Marseille a donné au pays (lettres grecques), et selon le module du petit bronze au taureau passant ou cornupète; l'emprunt au Haut-Languedoc du type de la drachme à la croix aurait eu le but de concurrencer la mise en circulation pratiquement contemporaine de la drachme de Marseille du 3<sup>e</sup> type. Une telle vue, dans laquelle le numéraire nimois est un concurrent favorisé par Rome du numéraire massaliète, n'est en rien contredite par l'évolution du monnayage au I<sup>e</sup> siècle, telle que la reflètent nos fouilles de Nages.

Dans un premier temps, c'est le développement des petits bronzes de Nîmes, aux dépens de la suprématie des petits bronzes de Marseille: les visées de l'atelier nimois ne sont-elles pas clairement dévoilées par la trouvaille d'une imitation d'un bronze au taureau passant, dont le droit est le coin des bronzes «au sanglier»?

Dans un second temps, c'est la claire indication de l'influence persistante de Rome sur les émissions nimoises, par le changement que la cité opère dans le type du petit bronze (et non pas dans le module, qui reste le même), lorsqu'elle met sur le marché les monnaies «au démos», au droit de type romain et à légende latine<sup>244</sup> et quand elle imite un denier romain avec son petit bronze à l'aigle; enfin, lorsqu'elle émet les pièces à légende NEM-COL.<sup>245</sup>

Ce nouveau pas dans le sens de la romanisation (qui correspond chronologiquement à un changement radical de toute la civilisation matérielle

243. Témoin notamment, le trésor d'Auriol (E. BABELON, *Traité des monnaies grecques et romaines*, II, I, 1907, p. 157, p. 1576-1577; F. VILLARD, *La céramique grecque de Marseille*, op. cit., p. 97 sqq); celui d'Ollioules (*Bulletin de la Société Numismatique Française*, 1959, p. 262-264); les trouvailles de Saint-Rémy-de-Provence (H. ROLLAND, *Fouilles d'un habitat préromain à Saint-Rémy-de-Provence*, op. cit., p. 232-239) de La Courtine (J. LAYET, *Le livre de La Courtine*, et idem, *Les monnaies de l'oppidum de La Courtine*, Toulon, 1942, p. 5) et des environs mêmes de Marseille (G. VASSEUR, *Note préliminaire sur l'industrie ligurienne*, op. cit., p. 87-88). Voir, en général: L. BREGLIA, *La monetazione «tipo Auriol» e il suo valore documentario*, dans *La Parola del Passato*, CXXX-CXXXIII, 1970.

244. Sur le passage du nom de la cité au nom du peuple des Volques, voir sous presse: M. PY, *Le problème des Volques Arécomiques* dans *Miscelánea Arqueológica, XXV aniversario de los Cursos Internacionales de Prehistoria y Arqueología en Ampurias*, II.

245. J. JANNORAY, qui remarque que, contrairement à Narbonne, Nîmes porte dans ses monnaies «la marque de la présence romaine» (op. cit., p. 447), attribue pour sa part cette «romanité» à une tradition locale moins forte (?) ou bien mainmise plus sévère, du fait de l'agitation de Sertorius et des confiscations ordonnées par Pompée et appliquées par Fonteius.



locale), ne peut-il pas être mis en relation avec l'erreur, très attendue sans doute par les magnats romains de l'argent et du commerce, qui conduit en 49 Marseille à sa perte? Eut-il été possible au Sénat de dévoiler aussi ouvertement à son alliée ses intentions de la supplanter rapidement en Languedoc oriental, par l'entremise de Nîmes, après l'avoir évincée dans le reste de la Province? Ce qui le montre aussi, c'est que Nîmes reprendra, entre 50 et 30, deux des modèles que Marseille émettait auparavant: l'obole (sous les deux formes de l'obole à légende NEM-COL et de l'obole, encore absente à Nages, à légende VOLC) et le petit bronze qualifié à tort de semis.<sup>246</sup>

Si du moins le numéraire massaliète représente encore au I<sup>o</sup> siècle près de la moitié des découvertes, il est en constante diminution, comme si les exemplaires vivaient, jusqu'au début de notre ère, sur l'acquis que représentent plusieurs siècles de frappe en maître absolu, et notamment, pour les petits bronzes, sur l'énorme production du II<sup>o</sup> siècle. Telle est, du moins, la seule explication que nous donnons aux chiffres, mais aussi et surtout au fait que l'on retrouve, jusqu'à l'aube de l'ère chrétienne, les mêmes types qu'au II<sup>o</sup> siècle, les mêmes variantes et la même «fourchette» de poids.

Les pourcentages du milieu et de la fin du I<sup>o</sup> siècle nous instruisent sur le caractère tardif et l'importance mineure des autres émissions que celles de Marseille et de Nîmes: la Guerre des Gaules a, de toute évidence, ouvert la région à une circulation tout à fait épisodique et quasiment insignifiante des monnaies de la Gaule intérieure.<sup>247</sup>

Les types divers, au nombre desquels nous rangeons les monnaies à la croix, les imitations des bronzes massaliètes et les exemplaires non identifiés, ne représentent à eux tous jamais plus d'un quart des trouvailles.

Quant aux monnaies de la République Romaine et notamment les espèces d'argent, nous cherchons en vain, durant tout le I<sup>o</sup> siècle, cette «invasion du denier» dont on a souvent parlé au nom de toute la Narbonnaise; de toute évidence, si Rome agit en profondeur à cette époque sur le Languedoc oriental, c'est beaucoup moins directement que par l'entremise de Nîmes: la rareté des deniers est là pour le prouver. N'est-ce pas aussi la signification réelle du choix que fit Rome en plaçant à Nîmes l'émission des as, destinés aux besoins non pas seulement de la région immédiate de NEMMAUSUS, mais bel et bien de tout l'Occident romain; et en laissant figurer sur cette émission officielle le nom de la colonie?<sup>248</sup>

246. Et plus hypothétiquement, la drachme à légende NEMAY, D) tête juvénile, R) cavalier à gauche, d'un poids de 2,15 à 2,25 g. trop rare pourtant pour être significative; cf. E. REBUFFAT, *Monnaies de Nîmes à légende grecque*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire*, N.º 11, 1964, sans pagination.

247. Nous ne souscrivons pas à la théorie d'un système suivi d'échange entre le pays nimois et le pays arverne que soutient M. ALIGER, *Monnaies gauloises de Nages*, op. cit. p. 77.

248. L'idée de Nîmes, atelier officiel, représente en premier lieu la thèse de M. GRANT, *Roman impérial morav*, op. cit., p. 60-61. Elle a été depuis reprise et précisée par R. MAJUREL, *Les contramarkes*, op. cit. auquel nous empruntons les quelques lignes suivantes (p. 252). «La Narbonnaise, elle-même, ne frappait que de rares émissions locales de large module. Nîmes fut alors choisi par Octave comme siège d'un atelier officiel destiné à émettre cette monnaie unitaire de bronze dont l'absence se faisait sentir en Occident». Nous ne suivons pas R. MAJUREL qui ne voit dans la présence du nom de Nîmes sur une émission officielle «qu'une affirmation naïve de ces anciennes libertés et prérogatives municipales du temps de la République»: c'est bel et bien, à notre sens, le reliquat de la politique romaine contre Marseille en Languedoc oriental, dont Nîmes fut le principal instrument. La répartition des as nimois dans un immense territoire, non moins que leur nombre extraordinaire (M. GRANT, *From Imperium to Auctoritas*, op. cit., p. 71-72), ne laissent aucune place à la lecture, dans les symboles qui ornent le revers des as, d'événements concernant l'histoire propre de la cité, et ne permet pas, notamment, d'y voir le signe qu'une colonie d'Égyptiens ou de Grecs d'Égypte, vétérans des armées d'Antoine, aient été fixés à Nîmes par ordre d'Octave (L. DE LA SAUSSAYE, *Numismatique de la Narbonnaise*, op. cit., p. 166; W. FROEHNER, *Le crocodile de Nîmes*, op. cit., C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, Paris, 1920, IV, p. 77 et note 3). Sur ce point du moins, on s'accordera avec R. MAJUREL, qui note (op. cit., p. 254):

## 3.2. COMPARAISONS

Les comparaisons des données que nous avons énoncées ci-dessus avec celles qui ont été établies par les fouilles suivies d'autres gisements languedociens<sup>249</sup> n'est pas sans montrer à la fois des ressemblances et des différences.

Au nombre des premières, on mettra la rareté générale du numéraire de la Gaule intérieure, qui s'observe à Ensérune,<sup>250</sup> aussi bien qu'à La Lagaste<sup>251</sup> et à Toulouse.<sup>252</sup> De même, les deniers de la République Romaine sont en général plus rares qu'on ne l'a dit.<sup>253</sup>

Parmi les différences, on insistera surtout sur l'absence en Vaunage de toute monnaie «ibérique»,<sup>254</sup> monnaies qui sont légion au-delà de l'Hérault, à Ensérune,<sup>255</sup> Ruscino,<sup>256</sup> La Lagaste,<sup>257</sup> Béziers,<sup>258</sup> ou Toulouse.<sup>259</sup>

On notera, en compensation, l'importance nettement supérieure en Languedoc oriental du numéraire de Marseille, qui, bien qu'abondant partout<sup>260</sup> est ici souvent majoritaire<sup>261</sup> et ne l'est jamais au-delà de l'Hérault.<sup>262</sup>

«Les as nimois présentent au revers le symbole de la conquête de l'Égypte. Or rien, dans l'histoire connue de Nîmes, n'autorise cette cité à se prévaloir de cette conquête. Donc ces as ne sont pas nimois. Entendons-nous bien: l'affirmation selon laquelle ces as ne sont pas nimois ne signifie nullement que ces as n'ont pas été frappés à Nîmes (encore qu'ils n'y aient peut-être été frappés qu'en partie), mais qu'ils n'étaient pas destinés au seul usage de cette cité ou de son territoire. Par conséquent, le revers de ces pièces ne saurait commémorer un événement de la vie nimoise. Le COL NEM de la légende n'est que la marque de la cité qui au le privilège d'inaugurer l'émission. Nîmes a servi de prête-nom à une émission officielle».

249. A l'exclusion, bien entendu, des collections et des médaillers de Musée, à propos desquels l'étude archéologique — et l'étude numismatique, si tant est que cette science signifie quoi que ce soit, quand elle se détache de l'archéologie — est largement faussée par toute une série de pertes et de choix.

250. J. JANNORAY, *Ensérune, op. cit.*, p. 406 note 1: six exemplaires dans un médailler de 562 pièces.

251. J. AUDY et autres, *La Lagaste, op. cit.*, p. 24 (1 ex. sur 50); G. RANCOULE, *Oppidum de La Lagaste, op. cit.*, fouilles 1965, p. 12 (O exemplaire), etc.; G. RANCOULE et J. GUILAINE, *Las Monedas con cruz y con haça de las Corbières occidentales*, dans *Ampurias*, XXX, 1968, p. 151-173, voir p. 168.

252. M. LABROUSSE, *Monnaies gauloises de la collection Azéma, op. cit.*

253. J. JANNORAY, *op. cit.*, p. 445 note 5: 36 deniers, 19 quinaires et 6 victoriats, soit 61 pièces; ce chiffre doit être rabaisé car 40 de ces monnaies trouvées en un petit trésor (*ibid.*, p. 444 note 4) en exagèrent l'importance. Si l'on compte une telle trouvaille pour 1, comme le préconise la méthode statistique, le pourcentage des deniers à Ensérune tombe à 3,7 %, ce qui correspond au chiffre de *Nages III moven*. Si en compte néanmoins toutes les pièces, on arrive à moins de 10 %; ce qui est notre chiffre de *Nages III final*.

254. Si ce n'est un as d'Ampurias à légende latine, qui est peut-être postérieur à l'abandon de l'oppidum de Nages, trouvé en plaine et en surface; la monnaie de Béziers qui aurait été trouvée en 1965 selon M. CLAVEL, *Béziers et son territoire dans l'Antiquité, op. cit.*, p. 191 note 5, nous est tout à fait inconnue; cf. M. ALIGER, *Monnaies antiques, op. cit.*, p. 92 et note 11.

255. J. JANNORAY, *Ensérune, op. cit.*, p. 419-421.

256. G. CLAUSTRÉS, *Stratigraphie de Ruscino, op. cit.*, p. 183-185.

257. J. AUDY et autres, *La Lagaste, op. cit.*, p. 26-29; G. RANCOULE, *op. cit.*

258. M. CLAVEL, *op. cit.*, p. 180 et suivantes.

259. M. LABROUSSE, *Monnaies grecques, numides, puniques et ibériques de la collection Azéma au Musée du Vieux Toulouse*, dans *Pallas*, X, 1961, p. 69-90, notamment p. 77-90; *idem*, *Toulouse antique, op. cit.*, p. 190-195 et p. 198-200. Pour la région languedocienne et roussillonnaise en général, en verra la courte notice de J. C. M. RICHARD, *Les découvertes de monnaies ibériques en Languedoc-Roussillon*, dans *Fédération Historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon*, XLII, 1969 (1970), p. 121-129.

260. Comme auparavant les amphores de Marseille.

261. Non seulement en Vaunage, mais aussi à Vié-Cioutat (voir B. DEDET, *Recherches récentes sur l'oppidum de Vié-Cioutat, Gard*, dans *Bull. de l'École Antique de Nîmes*, n° 6-7, 1971-72, p. 40), à Lattes (J. ARNAL, R. MAJUREL et H. PRADES, *Le port de Lattara, Lattes, Hérault, Bordighera-Montpellier*, 1974, p. 242) à Espeyran, à Nîmes, etc.

262. A Ensérune, 146 pièces sur 562 sont de Marseille, soit 26 % (J. JANNORAY *op. cit.*, p. 342). A La Lagaste, 16 % seulement des monnaies inventoriées par J. AUDY et autres, *La Lagaste, op. cit.*, p. 26-29. A Toulouse, ni drachmes ni oboles, et 49 petits bronzes seulement dans la collection Azéma: M. LABROUSSE, *Monnaies gauloises, op. cit.*, p. 182-187; *Toulouse antique, op. cit.*, p. 99 note 118. Il faut bien remarquer pourtant que partout, avant le II<sup>e</sup> siècle, ce sont les monnaies de Marseille qui sont seules représentées: J. JANNORAY, *op. cit.*, p. 343.

Sur tous ces points, sans exception aucune, les découvertes numismatiques donnent une très fidèle image de l'orientation spécifiquement rhodanienne du Languedoc oriental en général, et de la Vaunage en particulier, et de leur opposition avec le domaine ibérique du Languedoc; orientation et opposition que les documents céramiques nous avaient permis auparavant de voir se développer et s'affirmer tout au long de la protohistoire.<sup>263</sup>

263. Nous avons pris connaissance, après la rédaction de cette étude, de l'article de J.-B. GIARD, *Le monnayage antique de Nîmes*, dans *Bull. de l'Ecole Antique de Nîmes*, n.º 6-7, 1971-72, p. 47-60. Cette note contient plusieurs affirmations dont on trouvera ci-dessus le démenti. J.-B. GIARD a bien remarqué l'existence de P. B. au taureau passant dont le droit est identique à celui de monnaies de Nîmes au sanglier. Il en tire une conclusion inverse de la nôtre: pour lui, en effet, ceci prouverait que les monnaies de Nîmes ont été frappées à Marseille. On trouvera ci-dessus toutes les raisons qui expliquent qu'à notre sens, une telle conclusion est totalement irrecevable. On ajoutera que la chronologie toute typologique de l'auteur, au demeurant d'une précision qui nous semble excessive, est, pour les monnaies préromaines, souvent contredite par la stratigraphie qui est la base de notre étude.